

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Aperçu de la situation économique de la Belgique — Législation économique — Statistiques

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

La présente étude se propose de dresser un premier bilan de l'évolution, au cours de l'année 1946, de l'activité de l'économie belge, examinée plus particulièrement sous l'angle de la production et d'inventorier les résultats obtenus tels qu'ils ressortent de la situation du pays dans les derniers mois de l'année. Sans doute, ne nous échappe-t-il nullement que les phénomènes économiques débordent largement du cadre étroit que nous nous traçons et qu'un examen d'ensemble de la situation économique de la Belgique devrait considérer, conjointement aux conditions de la production, un vaste ensemble de problèmes connexes, liés par des rapports étroits à l'activité industrielle du pays, englobant notamment la situation monétaire, l'allure du marché des capitaux, l'état des finances publiques, les mouvements des prix, des salaires et plus généralement des revenus, la participation du pays aux échanges internationaux de biens et de services et aux mouvements des capitaux. Encore faudrait-il asseoir ces considérations de pure technique économique sur la base fondamentale du progrès social, la fin à laquelle doit aboutir une évolution économique favorable.

De ce large polyptique, nous isolons arbitrairement un panneau qui reflète l'activité industrielle. Dans la mesure du possible, nous avons complété la description des éléments de cette dernière, par quelques indications essentielles relatives aux prix, aux salaires et aux courants commerciaux extérieurs. Nous y avons joint un aperçu succinct de la balance commerciale du pays pour l'année 1946; l'évolution des termes du commerce extérieur du pays depuis la libération et la mise en équilibre de sa balance de comptes au cours de cette période feront ultérieure-

ment l'objet d'une étude particulière et approfondie dans ce Bulletin.

Si l'on accepte de considérer le niveau de production atteint, à la fin de 1946, dans les principaux secteurs d'activité, comme un indice — si fragmentaire soit-il — du redressement opéré par le pays, on retirera de cet examen l'impression d'une normalisation progressive, parfois même parachevée. Dans ce bilan, deux éléments négatifs, cependant, dont les effets sont immédiatement perceptibles : l'insuffisance des disponibilités en combustibles et la pénurie de main-d'œuvre.

Malgré un certain progrès de l'extraction nationale, la déficience de l'approvisionnement en charbon subsiste, en raison de la diminution des allocations de charbons étrangers. Quant à l'évolution prochaine de la production belge, elle pourra se poursuivre favorablement si les deux conditions suivantes sont remplies : il faut tout d'abord que l'embauche dans les charbonnages des travailleurs italiens se maintienne à l'allure actuelle; dans ce cas, le retrait des prisonniers allemands pourrait s'opérer progressivement et n'aurait pas les conséquences désastreuses que l'on craignait; il faut en outre que l'effectif de main-d'œuvre actuellement au travail parvienne à une stabilité plus grande de façon que la qualification moyenne s'améliore.

Quant à la pénurie de main-d'œuvre que l'on déplore dans la plupart des secteurs, force est de constater que la généralité des avis émis en la matière restent des jugements de valeurs. En dehors des relevés du nombre de chômeurs qui témoignent de la disparition de réserves de force de travail non employées, on ne dispose toujours, en effet, d'aucune

statistique donnant une idée — fût-elle approximative — du volume de l'emploi et de sa distribution. C'est là une lacune grave du matériel statistique du pays, dont nous ne nous lasserons pas de dénoncer les insuffisances.

Malgré l'incidence défavorable des deux facteurs dont nous venons de faire mention, malgré l'insuffisance des disponibilités mondiales de quelques matières premières particulières, beaucoup de branches industrielles sont parvenues à produire des quantités comparables à celles d'avant-guerre. Ceci d'ailleurs ne signifie pas que l'offre qui en résulte satisfasse aux besoins actuels du marché intérieur et des débouchés étrangers; ceci ne signifie pas davantage que la capacité de production actuellement installée, d'une part soit encore égale à celle d'avant-guerre, d'autre part soit utilisée intégralement.

Le rapprochement du volume de telle ou telle production avec le volume d'avant-guerre est, avant tout, un procédé commode de comparaison qui a permis de mesurer, de manière assez précise, le rythme auquel s'est poursuivie l'expansion de l'activité depuis la libération. Quelle que soit la période de référence choisie, les quantités d'un bien déterminé produites au cours de cette période étaient fonction de la recherche d'un équilibre approximatif sur le marché de ce bien; mais le redressement de la production actuelle de celui-ci au niveau d'avant-guerre ne permet pas de conclure au rétablissement conséquent d'un équilibre entre l'offre nationale et la demande totale tant intérieure qu'étrangère.

Nous touchons ici à la question si controversée de l'approvisionnement du marché intérieur en produits de consommation d'une part, en biens d'équipement d'autre part. Renonçant à maintenir l'application des principes de la politique dite d'austérité, sur laquelle les pays voisins fondent la restauration de leur économie, les dirigeants de la politique économique belge ont orienté celle-ci vers un retour rapide aux impératifs de liberté. Certes, un concours heureux de circonstances a placé notre pays, à la fin de la période de guerre, dans une situation moins tendue que celle à laquelle ses principaux voisins ont eu à faire face. Et la saturation des marchés de biens de consommation par l'élargissement des courants d'importation de ces biens, combinée à la restriction de leurs exportations, a eu des effets favorables si on admet que la satisfaction immédiate de tous les besoins de la consommation est un critère sûr de la valeur d'une politique économique de restauration.

D'aucuns feront d'ailleurs observer que la diminution de la part du revenu national qui se consacre à la consommation est obtenue indirectement par une réduction des revenus réels d'une grande partie de la population dans une mesure plus que proportionnelle à l'amointrissement du revenu national.

Il ne nous appartient pas d'entrer ici dans des considérations de justice sociale et nous nous inter-

disons de même de débattre s'il faut ou non faire confiance au régime de liberté comme moyen le plus sûr de hâter la reconstitution et la modernisation du potentiel économique du pays. Notre souci d'objectivité scientifique s'inspirera de ce vieux précepte de la sagesse des Nations : « C'est aux fruits qu'on juge l'arbre »; et c'est sur les résultats finals de l'expérience actuellement tentée que nous jugerons, plus tard, la valeur de ses principes directeurs.

INDUSTRIE

La production charbonnière réalisée par journée d'extraction, qui s'était redressée progressivement pendant le second semestre de 1945 et les deux premiers mois de 1946, fléchit légèrement au cours des mois de mars et d'avril. Le mouvement ascendant reprend en mai et juin et on atteint, pendant ce dernier mois, le chiffre de 77.850 tonnes. Le bénéfice des progrès du premier semestre de l'année est perdu en juillet, mois pendant lequel la production par jour d'extraction retombe à 74.930 tonnes; bien que la situation aille en s'améliorant au cours des mois ultérieurs, ce n'est qu'en novembre que le niveau atteint en juin est rejoint et dépassé : la production journalière se situe à un peu plus de 81.000 tonnes; on peut estimer que le mois de décembre permettra d'enregistrer un résultat plus favorable encore.

TABLEAU I

Production de houille pour l'ensemble du pays

(en milliers de tonnes)

(Indices : base 1936-1938 = 100)

Source : Administration des Mines.

Période	Production moyenne journalière	Nombre moyen de jours d'extraction	Extraction mensuelle	
			Chiffres absolus	Indices
1936-1938 Moyenne	101,00	24	2.420	100
1945 Moyenne	55,00	23,7	1.309	54,1
1946 Janvier	74,76	26	1.944	80,3
Février	76,19	23,8	1.813	74,9
Mars	75,63	25,5	1.929	79,7
Avril	75,68	24,9	1.885	77,9
Mai	77,25	24,5	1.893	78,2
Juin	77,85	23,4	1.822	75,3
Juillet	74,93	24,4	1.828	75,5
Août	75,95	24,2	1.833	75,9
Septembre	76,11	24,8	1.887	78,0
Octobre	77,59	26,9	2.087	86,2
Novembre	81,02	24,2	1.921	81,0

Quant aux chiffres absolus de l'extraction mensuelle, qui varie également en fonction d'un second facteur, le nombre moyen de jours d'extraction du mois, ils restent assez stables, fluctuant entre 1.800.000 et 1.900.000 tonnes au cours des deuxième et troisième trimestres, progressant ensuite à 2.087.000 tonnes en octobre pour retomber, en novembre et décembre, aux environs de 1.950.000 tonnes.

Diverses circonstances ont provoqué, dans la publication de notre Bulletin, un retard important que nous nous efforçons de combler.

Toutefois les délais dans la présentation des statistiques courantes et de la législation économique ont de trop grands inconvénients pour les laisser subsister, ne fût-ce que quelques mois encore. C'est pourquoi nous nous proposons de reprendre la parution de nos Bulletins à leur date régulière à partir de janvier 1947, tout en poursuivant concurremment, à un rythme aussi accéléré que possible, la publication des derniers numéros de l'année 1946.

La production totale de l'année 1946 peut être évaluée provisoirement comme devant être de l'ordre de 22.600.000 tonnes et correspondre ainsi à un peu plus de 79 p. c. de l'extraction moyenne des années 1936-1938.

L'évolution de l'activité des charbonnages, au cours de l'année 1946, n'est plus caractérisée par les fluctuations qui avaient été observées en 1945. Mais il faut bien reconnaître que cette stabilité tient plutôt de la stagnation ou, à tout le moins, ne constitue qu'une simple consolidation des résultats antérieurement acquis.

L'année s'est malheureusement écoulée sans qu'aient pu être résolus le problème de la stabilisation dans l'économie houillère d'une main-d'œuvre définitivement acquise ni le problème — corollaire direct du précédent — du redressement de la productivité aux taux d'avant-guerre.

L'effectif des ouvriers inscrits, qui avait crû régulièrement au cours de la période de mise au travail du contingent de prisonniers allemands, avait atteint le chiffre de 160.000 unités dans le courant de février. Il retombe progressivement, pendant les mois suivants, jusqu'à 153.000 unités dans le courant du mois de juillet. Cette nouvelle chute du contingent de main-d'œuvre inscrite pour le travail dans les mines porte exclusivement sur les catégories d'ouvriers occupés au fond; elle provient surtout de la diminution du nombre des prisonniers de guerre affectés à ce travail : leur effectif se réduit, en effet, de 46.000 unités à fin janvier à 39.000 unités à la mi-juillet. Ce mouvement se poursuit par la suite, à un rythme plus lent d'ailleurs, mais il est dès lors plus que compensé par l'arrivée dans les mines belges de travailleurs italiens. Aussi, le nombre total des ouvriers inscrits se relèvera-t-il dans les cinq derniers mois de l'année au point que, à fin décembre, l'effectif total compte plus de 165.000 mineurs.

TABLEAU II

**Nombre d'ouvriers inscrits à fin de mois
dans les charbonnages**
(en milliers)

Source : Fédération des Associations charbonnières.

Période	Nombre total d'ouvriers inscrits	Nombre d'ouvriers à veine inscrits	Nombre d'ouvriers de fond (y compris les ouvriers à veine)	Nombre d'ouvriers de surface inscrits
1936-1938 Moyenne	140,3	—	97,9	42,5
1945 Moyenne	122,3	15,5	81,4	40,9
1946 Janvier	160,2	24,4	116,4	43,8
Février	160,5	24,5	116,2	44,3
Mars	159,3	24,3	114,8	44,6
Avril	156,2	23,6	111,6	44,6
Mai	154,4	22,9	109,3	45,1
Juin	154,1	22,4	108,8	45,3
Juillet	153,7	22,1	108,2	45,5
Août	155,6	22,5	110,1	45,5
Septembre	157,7	22,9	112,1	45,6
Octobre	158,9	23,2	113,2	45,7
Novembre	162,2	23,6	116,4	45,8

Il convient cependant de remarquer que les mouvements numériques de la main-d'œuvre considérée dans son ensemble ne révèlent que partiellement l'instabilité de l'emploi dans les mines : ces fluctuations apparentes de l'effectif sont amplifiées, en effet, par des renouvellements partiels de la main-d'œuvre qui ne modifient pas le nombre total des mineurs, en ce sens que de nouveaux travailleurs inexpérimentés se substituent aux éléments formés qui, pour diverses raisons, abandonnent les charbonnages belges. Circonstance aggravante, ce mouvement de rotation s'opère surtout parmi les catégories d'ouvriers employés aux travaux du fond. Les effectifs de surface se maintiennent et croissent même légèrement comme l'indiquent les données du tableau II ci-dessus.

La désertion des travaux de la mine par la main-d'œuvre belge se poursuit : à la fin de 1939, il y avait 118.400 Belges dans les mines et 23.500 étrangers; à fin décembre 1945, on ne compte plus que 99.160 Belges, à fin mai, 96.000 et, à fin octobre, 93.750. Près de la moitié s'occupent d'ailleurs à des travaux de surface où ils constituent la presque totalité de l'effectif.

Le contingent global de main-d'œuvre se répartit comme suit à fin octobre :

Belges	93.750
Etrangers libres	25.100 dont 14.000 Italiens; 6.200 Polonais.
Prisonniers de guerre..	36.900
Inciviques	3.100
	158.850

TABLEAU III

**Nombre moyen d'ouvriers présents,
par jour d'extraction, dans les charbonnages**
(en milliers)

(1) Source : Administration des Mines.

Période	Nombre total d'ouvriers présents (1)	Indice d'assiduité	Nombre d'ouvriers à veine présents (1)	Nombre d'ouvriers du fond (y compris les ouvriers à veine) présents (1)	Nombre d'ouvriers de surface présents (1)
1936-1938 Moy.	125,2	—	18,1	86,8	38,4
1945 Moyenne ..	100,1	83,4	12,0	64,2	35,9
1946 Janvier ..	133,8	84,2	19,4	95,7	38,1
Février ..	133,9	83,5	19,4	95,9	38,0
Mars ..	133,0	83,1	18,9	93,8	39,1
Avril	132,1	83,7	18,7	92,6	39,6
Mai	129,1	83,1	17,9	89,3	39,8
Juin	131,1	85,0	17,4	90,3	40,8
Juillet	128,8	83,7	16,9	88,4	40,4
Août	128,5	83,1	17,3	89,9	38,6
Septembr.	130,0	83,0	17,5	90,9	39,1
Octobre ..	135,3	85,5	18,2	93,5	41,8
Novembre ..	138,7	86,4	18,7	97,2	41,5

Dans les grandes lignes, le nombre des ouvriers présents a suivi, en l'absence de toute amélioration sensible de l'assiduité, les mouvements numériques de la main-d'œuvre inscrite et va donc en se réduisant

progressivement à partir du mois de mars; en juin, une diminution de l'absentéisme permet un léger accroissement des effectifs au travail, mais le fléchissement reprend dans les mois ultérieurs: la période des congés payés — août-septembre — élargit encore l'écart numérique entre les effectifs inscrits et les présences. Il faut attendre les mois d'octobre et novembre pour que la main-d'œuvre effectivement occupée devienne sensiblement plus nombreuse. Le chiffre atteint en novembre — 138.700 unités — correspond à 110 p. c. du nombre moyen d'ouvriers présents pendant les années 1936-1938. C'est en Campine que le renforcement de la main-d'œuvre par rapport à cette période de référence est le plus poussé: le nombre des ouvriers présents dans le bassin campinois en novembre représente 175 p. c. de la moyenne des années 1936-1938.

Ces 138.700 ouvriers réellement occupés en novembre comprennent: 18.700 ouvriers à veine, 78.500 ouvriers du fond d'autres catégories et 41.500 ouvriers de surface. Pour la moyenne des années 1936-1938, ces chiffres étaient respectivement de 18.100, 68.700 et 38.400. C'est donc toujours à renforcer les cadres d'abatteurs que l'on éprouve le plus de difficultés.

Il nous reste à examiner l'évolution, au cours des derniers mois, du second élément qui conditionne le volume de l'extraction journalière, à savoir la productivité. Celle-ci subit d'ailleurs directement les effets des mouvements qui modifient trop fréquemment la composition de l'effectif ouvrier.

Si la production par jour d'extraction a pu se redresser à partir du mois de mars, jusqu'en juin, en dépit de la légère crise de main-d'œuvre que nous avons signalée, c'est grâce à une amélioration des rendements pendant cette période.

La productivité des ouvriers à veine, qui était allée en décroissant à mesure de la mise au travail des Allemands jusqu'à un minimum de 3.850 kg. en janvier, progresse régulièrement pendant le premier semestre pour atteindre en juin le chiffre de 4.459 kg., maximum de l'année. Cette amélioration est la composante de deux mouvements divergents: d'une part, un progrès du rendement des Allemands, de plus en plus qualifiés, qui passe de 2.540 kg. en février à 3.540 kg. en juin; d'autre part, une détérioration du rendement des autres abatteurs dont une partie des effectifs se renouvelle, en sorte que leur production journalière tombe de 5.513 kg. en février à 5.241 kg. en juin. Pendant le second semestre, la productivité de l'ensemble des ouvriers à veine évolue à nouveau défavorablement: leur rendement fléchit, la production journalière des abatteurs allemands se maintenant aux environs de 3,5 tonnes tandis que la production journalière des autres abatteurs continue à décroître jusqu'à 4,6 tonnes environ en novembre.

Le rendement moyen de tous les ouvriers (fond et surface réunis) évolue parallèlement: de 547 kg. en janvier, il progresse jusqu'à 576 kg. en juin; à ce

niveau, il représente cependant moins de 75 p. c. du rendement d'avant-guerre. Au cours du second semestre, la production moyenne journalière de l'ensemble des ouvriers est plus défavorable encore et fluctue entre 565 et 570 kg.

TABLEAU IV

**Production moyenne par ouvrier
et par jour de présence**
(Chiffres pour l'ensemble des bassins)
(en kilogrammes)

Source: Administration des Mines.

Période	Ouvriers à veine	Ouvriers fond et surface
1936-1938 Moyenne	5.576	777
1945 Moyenne	4.739	525
1946 Janvier	3.844	547
Février	3.924	558
Mars	3.999	565
Avril	4.059	562
Mai	4.327	579
Juin	4.459	576
Juillet	4.443	564
Août	4.381	570
Septembre	4.354	572
Octobre	4.270	566
Novembre	4.319	569

Aux disponibilités en combustibles provenant de la production nationale est venu s'ajouter l'apport des importations de charbon et de lignite attribuées à la Belgique par l'Organisation européenne du Charbon (E.C.O.) dont les premières allocations étaient parvenues dans le pays dès la fin de 1945. Par suite de la pénurie mondiale de houille, ces importations n'ont pu revêtir toute l'ampleur désirable, bien que, dans le cas de la Belgique et du Luxembourg, elles soient restées supérieures au solde net importateur de la balance commerciale en combustibles de l'Union économique belgo-luxembourgeoise pour les années d'avant-guerre.

Etant donné la crise charbonnière que traversait la Grande-Bretagne elle-même, la participation de ce pays dans les expéditions de combustibles vers la Belgique resta très limitée. D'autre part, la tendance des autorités d'occupation à réduire les exportations de charbons allemands eut pour conséquence, d'une part, une diminution des attributions de charbons à la Belgique, d'autre part, un accroissement de la proportion de fournitures américaines dans ces attributions. Il en résulte que les conflits sociaux survenus aux Etats-Unis d'Amérique au cours de l'année 1946 — grèves des mineurs, grèves des dockers — eurent des répercussions défavorables, surtout en fin d'année, sur le volume des importations belges de houille.

Celles-ci ont atteint, pour l'ensemble de l'année, 2.928.600 tonnes alors que les contingents prévus s'élevaient à 3.203.700 tonnes; le déficit porte principalement sur les fournitures du dernier trimestre.

TABLEAU V

**Importations de combustibles
sous régime « European Coal Organisation »
pour l'année 1946
(en milliers de tonnes)**

Source : Comptoir belge des Charbons.

Pays	1 ^{er} trimestre		2 ^e trimestre		3 ^e trimestre		4 ^e trimestre	
	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions	Allocations	Expéditions
Allemagne :								
charbon	197,0	551,4	332,5	337,3	213,4	202,8	155,2	126,0
briquettes de lignit	40,0	57,8	59,6	72,4	88,4	87,6	76,5	67,1
Grande-Bretagne	15,0	21,0	42,0	37,3	9,0	23,2	2,5	2,9
U. S. A.	423,5	390,8	297,5	253,8	415,7	399,1	530,2	297,3
Pologne	—	—	—	—	—	—	6,0	—
	975,5	1.021,0	731,4	700,8	726,4	712,7	770,4	493,3

Pour toute l'année, le pays aura donc disposé au total de 25.708.000 tonnes de combustibles (briquettes de lignite incluses), en ce compris les quantités utilisées par les charbonnages pour leur consommation propre et les tonnages exportés; la moyenne mensuelle de ces disponibilités s'établit respectivement pour chacun des quatre trimestres à :

- 2.236.000 tonnes pour le premier trimestre;
- 2.100.000 tonnes pour le deuxième trimestre;
- 2.088.000 tonnes pour le troisième trimestre;
- 2.145.000 tonnes pour le quatrième trimestre.

Les quantités nettes à répartir entre les diverses catégories de consommateurs ayant déçu au cours des neuf premiers mois — ainsi qu'il ressort du tableau VI — les contingents alloués à chaque secteur constituent généralement, par rapport aux besoins, des minima; de toute façon, il n'a été possible d'élargir les quotas de certaines branches qu'en réduisant, dans une mesure égale, la part d'autres secteurs.

TABLEAU VI

**Exécution des programmes de répartition
des combustibles en 1946
(Moyennes mensuelles)**

Source : Ministère des Affaires économiques.

	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
Consommation propre, charbon gratuit et à prix réduit.....	T. 317.590	273.817	259.077
<i>Répartition :</i>			
Chemins de fer	201.802	172.508	160.471
Vicinaux et concédés	6.063	6.027	7.489
Ports et soutes	16.623	25.020	23.841
Travaux publics	8.775	7.141	11.405
Centrales électriques	223.583	247.246	294.949
Cokeries et usines à gaz	419.873	514.539	476.751
Industries alimentaires et diverses	332.548	433.527	479.844
Besoins domestiques et artisanaux	674.270	383.362	330.468
Administration de l'Etat	14.843	9.515	13.660
Gazogènes mobiles	176	94	—
Armées alliées	12.856	4.861	72
Exportations	9.113	15.915	17.014
Quantités nettes réparties ...	1.920.325	1.819.755	1.815.964

C'est ainsi, en ce qui concerne les trois premiers trimestres, que les économies réalisées par les chemins de fer, dans leur consommation de charbon et la réduction, au cours des mois d'été, des quantités destinées (qu'elles soient effectivement réparties ou mises en stock) aux besoins domestiques et artisanaux, ont permis de majorer les attributions aux centrales électriques et surtout aux industries alimentaires et diverses; le contingent des cokeries, considérablement accru au cours du deuxième trimestre, doit être ramené à un chiffre moindre dans les mois suivants.

Par ailleurs, les quantités exportées restent toujours dérisoires au point que des retards importants s'accumulent en ce qui concerne les expéditions vers l'Italie, contractuellement prévues.

Au sujet de la distribution des combustibles, il convient de signaler que l'arrêté du 9 novembre 1946 (*Moniteur belge* du 8 janvier 1947) libère le marché des schlamms et agglomérés de schlamms, en instaurant cependant une priorité pour l'exécution de commandes de ces produits si elles sont destinées à couvrir des besoins industriels.

L'arrêté du 8 juillet 1946 majore, à partir du 1^{er} juillet 1946, les prix du charbon qui étaient établis jusqu'alors, suivant les barèmes fixés par les arrêtés du 27 septembre 1944 et du 12 mars 1945 à un prix moyen de fr. 320 environ; l'augmentation varie suivant les catégories, entre 150 et 250 francs la tonne, de telle façon que le prix moyen ultérieur des houilles atteigne un ordre voisin de 480 francs, ce qui correspond approximativement à l'indice 362 calculé sur base des prix moyens pratiqués pendant la période 1936-1938.

Cette révision des cotations devait avoir pour contrepartie la suppression des subsides directs alloués par le Trésor à l'industrie charbonnière.

Le régime de ces subsides avait été modifié à plusieurs reprises déjà (1). La convention régissant la matière pour la période du 1^{er} avril au 30 avril 1945 avait été prorogée dans son principe jusqu'au 31 mai 1946. En vertu des nouveaux termes de la convention, le Trésor a alloué à chaque charbonnage un supplément de recette à la tonne produite de fr. 55 en décembre, puis de fr. 62,50 à partir de janvier, en raison des charges nouvelles résultant de l'arrêté du 7 février 1946, relatif à l'octroi de salaires pendant huit jours fériés par an aux ouvriers. De plus, les houillères restant en perte d'exploitation après attribution de ce premier subside, ont reçu une seconde subvention à la tonne, correspondant, à partir de janvier, aux 6/10 de la perte nette à la tonne produite subie par le charbonnage au cours de la période de référence 1^{er} avril-30 septembre 1945.

(1) Voir *Bulletin d'Information de la Banque Nationale de Belgique*, de septembre 1946. Egalement document n° 144 du Sénat de Belgique portant Rapport de la Commission des Affaires économiques chargée d'examiner les projets de loi contenant les budgets des Affaires économiques pour les exercices 1945 et 1946.

La convention expirait le 31 mai. En juin, le principe de l'octroi de subsides par le Trésor a donc été maintenu, mais les modalités d'application n'ont pas encore été publiées.

Pour les six mois allant du 1^{er} décembre au 31 mai 1946, l'aide directe accordée par le Trésor aux charbonnages s'élève à un montant total de fr. 1.617.619.000 et représente approximativement un supplément de recette de fr. 144,50 à la tonne. La majoration théorique du prix moyen des charbons par l'arrêté du 8 juillet est donc légèrement supérieure à ce montant.

Néanmoins, il semble que, contrairement à ce qui avait été prévu, le Trésor n'ait pu retirer entièrement le bénéfice de son appui aux sociétés charbonnières. En effet, la Conférence nationale du Travail, réunie le 12 août 1946, a recommandé l'octroi, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet, d'une majoration de salaire de fr. 20 par jour pour les ouvriers adultes du fond et de fr. 8 par jour pour les ouvriers adultes de la surface et l'application, à partir du 1^{er} août 1946, d'une classification nouvelle des métiers du fond et de la surface accompagnée de coefficients de hiérarchie professionnelle; le salaire du groupe I du fond, égal à 125 p. c. du salaire du groupe I de la surface, a été fixé à fr. 130. Des estimations provisoires évaluent à fr. 164,60 le salaire journalier moyen des ouvriers mineurs tel qu'il s'établit après ces péréquations; il correspondrait ainsi à l'indice 369,5 sur base de la période 1936-1938 ou à l'indice 317,2 sur base de décembre 1939. Cet indice doit d'ailleurs être apprécié, du point de vue du salarié, en tenant compte de l'augmentation des retenues et, du point de vue de l'incidence sur le prix de revient, en considérant la diminution de la productivité et l'alourdissement des charges sociales. Ces nouvelles majorations de salaires ont à nouveau relevé le prix de revient du charbon extrait au point que, semble-t-il, le prix de vente récemment majoré ait été derechef dépassé par le coût de production. Les milieux charbonniers demandant une révision des barèmes des prix fixés, le Gouvernement décida de faire procéder à une enquête sur les prix de revient des charbonnages et, jusqu'à ce que les résultats de cette enquête soient connus, de supporter provisoirement par des avances de Trésorerie la récente aggravation des charges de main-d'œuvre.

La Commission d'enquête n'a pas encore, à la fin de l'année, déposé ses conclusions. D'autre part, on ignore toujours les modalités adoptées pour la détermination du montant des avances de Trésorerie et même si ces avances ont été effectivement consenties à l'industrie houillère.

* * *

Au cours de l'année 1945, la production des cokeries et des fabriques d'agglomérés avait réalisé d'importants progrès à mesure du redressement de la situation houillère. En décembre 1945, les cokeries

avaient produit 280.000 tonnes et les fabriques d'agglomérés, 95.000 tonnes. Malgré l'élargissement, au cours du deuxième trimestre, des allocations de charbons aux cokeries, l'activité de celles-ci ne progresse plus à partir de mars 1946; depuis ce mois, elle fluctue en effet, *grosso modo*, entre 320.000 et 335.000 tonnes. A partir de novembre, il avait été prévu que les enfournements seraient accrus mensuellement de 75.000 tonnes supplémentaires de charbons américains cokéfiés en Belgique pour compte de la France.

La grève des mineurs américains a empêché, jusqu'à présent, la réalisation de ce programme de travail à façon, qui permettrait à l'économie belge de bénéficier du gaz et des sous-produits de la distillation de ces 75.000 tonnes de houille.

Les fabriques d'agglomérés ont vu leur production décroître progressivement pendant les sept premiers mois de l'année, passant de 120.000 tonnes en janvier à 55.800 tonnes en juillet; le redressement qui se manifeste ultérieurement ramène la production d'octobre au niveau de 100.000 tonnes.

En raison de la suppression des subsides alloués à l'industrie charbonnière et du relèvement conséquent des prix des charbons, les prix des cokes ont été réajustés en vertu de l'arrêté du 9 août 1946; cette majoration importante a porté notamment le cours du gros coke métallurgique de 490 à 700 francs et les cours des petits cokes de 425 à 660 francs.

* * *

Il semblait, au début de l'année, que le régime des fournitures de courant électrique pouvait être considéré comme normalisé; tous les besoins qui se manifestaient à ce moment pouvant être couverts, l'arrêté ministériel du 1^{er} mars abrogea le principe même des mesures exceptionnelles et temporaires réglementant la consommation d'énergie électrique; en pratique, ces mesures n'étaient d'ailleurs plus appliquées depuis un certain temps.

TABLEAU VII

Production d'énergie électrique

(Centrales de 100 kW. et plus)

(en milliers de kWh.)

Source : Ministère des Travaux publics.

Période	Sociétés de distribution et régies communales	Centrales industrielles	Total
1939 Moyenne mensuelle	219.400	246.600	466.000
1946 1 ^{er} trimestre (moyenne mensuelle)	319.034	189.424	508.447
2 ^{me} trimestre (moyenne mensuelle)	292.064	189.731	481.796
3 ^{me} trimestre (moyenne mensuelle)	286.616	207.067	494.583
Octobre	346.240	242.614	588.863

Si l'on considère les moyennes mensuelles en 1946 de la production d'électricité, on remarque que, pour chacun des trois premiers trimestres de l'année, les quantités de courant produites ont dépassé largement la moyenne de 1939.

Néanmoins, après avoir atteint, depuis la libération, un premier maximum au cours du trimestre janvier-mars 1946, la production d'énergie électrique totale fléchit au cours des mois d'été. Cette diminution de la consommation pendant cette période ne pouvait être considérée comme un critère de la normalisation des fournitures de courant car elle intéressait exclusivement les sociétés de distribution et les régies communales qui satisfont surtout les besoins domestiques et artisanaux en électricité. Au contraire, la production d'énergie dans les centrales industrielles continuait à progresser, en raison du développement de l'activité industrielle du pays, et ce fut d'ailleurs au mois d'octobre que la production des centrales industrielles atteignit, depuis la libération, un niveau comparable à celui de 1939. Dans ce secteur de consommation, la situation était donc bien loin d'être normalisée et il fallait prévoir que, lorsque réapparaîtrait le gonflement saisonnier des besoins domestiques de courant, l'appareil productif, pris dans son ensemble, rencontrerait des difficultés à satisfaire une demande supérieure à celle de l'hiver antérieur.

Toutes les installations productrices du pays étant en service, y compris des groupes techniquement déclassés, la consommation de combustibles était particulièrement élevée; or, les aléas de l'approvisionnement en charbon ne permettaient pas d'assurer, en fin d'année, aux centrales un contingent qui suffit à couvrir leurs besoins et, dans les derniers mois, des prélèvements durent être opérés sur les stocks de charbons antérieurement constitués par les producteurs d'électricité. Une partie de ces stocks était d'ailleurs inutilisable pour la production d'électricité.

C'est en prévision de pareille tension, à laquelle pourrait être soumise l'activité de certains producteurs d'énergie électrique, que divers arrêtés du 9 août 1946 remirent en vigueur toutes les dispositions antérieures qui reconnaissent au département compétent le droit de réglementer la production, la distribution et la consommation de l'électricité. Pendant les derniers mois de 1946, aucune mesure concrète n'a dû encore être prise, le volume de la production mensuelle ayant pu atteindre un niveau suffisant: en octobre, dernier chiffre dont on dispose, il atteignit le niveau maximum, particulièrement élevé, de 588.863.000 kWh.

L'utilisation intégrale de toute la puissance installée posait, d'autre part, à côté du problème du volume global de production, celui du déficit de capacité aux heures de pointe de consommation. Ce déficit, de 50.000 à 100.000 kW., a été comblé ou réduit par les importations de courant allemand expédié sur les réseaux belges aux heures où la consommation excé-

dait la capacité de l'appareil productif national. En un an, depuis la mi-octobre 1945, ces fournitures ont porté sur 165 millions de kWh., ce qui ne représente pas même 3 p. c. de la production nationale pendant la même période. Encore la qualité de ce courant importé, au point de vue fréquence, était-elle médiocre. Néanmoins ces fournitures étaient indispensables et les autorités britanniques d'occupation ayant réduit les livraisons de l'Allemagne, il fallut se préoccuper de trouver d'autres sources d'importation: un accord avec les Pays-Bas intervint, prévoyant l'échange de houille belge contre des fournitures de courant électrique.

On se trouve donc, en matière de production d'électricité, devant la nécessité d'accroître la puissance de l'équipement installé et, conjointement, de compenser les effets de la vétusté et de l'usure anormale du matériel encore utilisé, dont la production laisse encore considérablement à désirer au point de vue qualité. La Fédération professionnelle de l'Electricité a d'ailleurs mis au point et entamé un programme d'extension des installations productrices.

Il est en outre probable que le renouvellement de la partie défectueuse du matériel consommateur d'énergie permettrait, d'un autre côté, de réduire les besoins en courant électrique tout en maintenant le rythme du fonctionnement de ce matériel.

Les quantités de gaz distribuées mensuellement ont, sauf en juillet-août, dépassé le niveau de 1939 et, cependant, on ne put encore considérer que la distribution du gaz fût entièrement normalisée; la généralisation de la pratique du chauffage au gaz a déterminé, en effet, pendant les périodes hivernales, un gonflement considérable des besoins par rapport à l'avant-guerre. On estime, en effet, que la consommation est de 25 p. c. plus élevée. Les fournitures de gaz, fonction du contingent limité de houille accordé aux usines à gaz et cokeries, restèrent encore, pendant ces périodes, insuffisantes pour couvrir tous les besoins qui se manifestaient.

Gaz fourni à la consommation publique en Belgique (1)

(milliers de mètres cubes)

Source: Conseil professionnel du Gaz.

1946 Janvier	49 657	1946 Juin	55 709
Février	47 960	Juillet	54 282
Mars	50 251	Août	51 973
Avril	51 883	Septembre	59 297
Mai	51.640	Octobre	59.178

(1) Non compris les pertes en réseaux.

En 1946, les prix de l'énergie électrique et du gaz destinés à la distribution publique demeurent, malgré l'augmentation des prix des charbons, fixés aux maxima imposés par les dispositions légales antérieures et notamment par l'arrêté du 17 mai 1946 décrétant une réduction générale des prix des pro-

duits de consommation. En effet, les dispositions des arrêtés du 9 août qui autorisaient une réadaptation des prix du gaz et de l'électricité ont été suspendues ultérieurement par l'arrêté du 21 septembre, jusqu'à ce que les commissions d'enquête chargées d'indiquer sur les prix de revient de ces deux industries aient déposé leurs conclusions. Le principe d'un relèvement de prix du courant électrique en haute tension a été adopté au début de décembre; l'arrêté du 6 janvier 1947 consacre effectivement la majoration prévue et donne la formule d'établissement du prix du courant; il est cependant impossible de déterminer, en se basant sur les termes de cet arrêté, quelle sera l'importance de l'augmentation moyenne.

* * *

L'approvisionnement en minerais de la sidérurgie est normalisé depuis plusieurs mois. Les arrivages mensuels ont atteint en moyenne, au cours du premier semestre, 366.440 tonnes et au cours des cinq mois ultérieurs : 367.300 tonnes.

TABLEAU VIII

Importations de minerais de fer
(chiffres absolus)
(en tonnes)

Source : Sybelac en liquidation.

Importations	de France	du Grand-Duché	de Suède	du Brésil	Total
1946 1 ^{er} trimestre	632 863	189 174	234.125	3.579	1.059.741
2 ^e trimestre	644 203	130 897	360 821	2.972	1.138.893
3 ^e trimestre	634 541	108 130	330 121	—	1 072 792
Octobre-novembre	479.151	75.697	208.796	—	763.644

L'accord avec la Suède, qui prévoyait à l'origine la fourniture de 900.000 tonnes de minerais de fer par an, a été porté ultérieurement à 1.300.000 tonnes et a été récemment renouvelé. La proportion des achats de matières premières de provenance suédoise dans le total est beaucoup plus importante qu'avant-guerre en raison de la consommation moindre de coke que requiert la fusion de ce minerai.

L'utilisation de minettes luxembourgeoises a été réduite progressivement, étant donné leur faible teneur en fer qui nécessite une mise au mille plus élevée. Les importations de France ne sont plus actuellement limitées par les accords de troc qui antérieurement faisaient dépendre leur volume de la fourniture d'une quantité proportionnelle de coke; en vertu d'un nouvel accord, ce sont des produits sidérurgiques qui sont livrés à la France en contrepartie de ses expéditions de minerais.

Mais l'évolution de la situation houillère du pays n'a pas permis de mettre à la disposition de la sidérurgie les quantités de coke qui auraient couvert ses besoins réels; l'importance des allocations de combustible demeure donc le facteur qui conditionne l'allure de l'activité de cette industrie. Ces allocations se sont élevées, pour chacun des trimestres de l'année 1946, aux moyennes mensuelles suivantes : 95.600, 124.200, 145.300 et 147.800 tonnes. L'insuffisance de ces contingents est mise en relief si on rapporte les chiffres qui viennent d'être cités à la consommation mensuelle moyenne de coke par les hauts fourneaux pour l'année 1937, soit environ 290.000 tonnes.

Néanmoins, la production sidérurgique s'est considérablement développée au cours de l'année 1946 et le niveau d'activité atteint en fin d'année correspond, suivant les stades de production, à 70 ou 75 p. c. de celui de l'année 1937. Ces progrès ont pu être obtenus, surtout grâce à l'utilisation plus intensive de minerais suédois et de mitrailles. Rappelons que l'exportation de celles-ci a été interdite, dans le courant de février. D'autre part, en vue d'accroître ses possibilités d'approvisionnement, l'industrie sidérurgique s'efforce, dans la mesure du possible, de subordonner ses expéditions aux marchés extérieurs à l'obtention de tonnages proportionnels de mitrailles. Les ressources intérieures de ces déchets sont encore abondantes, mais leur préparation en vue de l'utilisation dans les hauts fourneaux, est contrariée par le manque de main-d'œuvre, de cisailles à découper et de presses. Les prix des mitrailles, en marché intérieur, ont d'ailleurs haussé de 950 francs la tonne en janvier à 1.600 francs en novembre.

TABLEAU IX

Production sidérurgique

(en tonnes)

Indices : base 1937 = 100

Source : Administration des Mines.

Période	Production de fonte		Production d'acier							
	Chiffres absolus	Indices	Aciers bruts, non compris pièces moulées en première fusion		Pièces moulées en première fusion		Aciers finis		Production de fer fini	
			Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices
1937 Moyenne mensuelle	316 979	100	314.772	100	7.110	100	240.831	100	4.014	100
1945 Moyenne mensuelle	60.702	19,15	58.623	18,63	2.789	39,23	51.143	21,24	1.532	38,17
1946 1 ^{er} trimestre	142.860	45,07	153.487	48,76	4.633	65,16	126.970	52,72	2.703	67,34
2 ^e trimestre	167 613	52,88	172.917	54,93	4.870	68,49	136.453	56,66	2.760	68,76
3 ^e trimestre	196.573	62,01	194.380	61,75	4.487	63,11	154.183	64,02	2.847	70,93
Octobre-novembre	216.935	68,44	223.090	70,87	4.995	70,25	178.400	74,08	2.920	72,76

Le nombre des hauts fourneaux en activité à fin novembre est de 30, contre 22 au début de l'année. La production mensuelle de fonte a progressé de 142.860 tonnes pour la moyenne du premier trimestre à 216.935 tonnes pour la moyenne des deux mois, octobre-novembre.

La production d'aciers lingots s'accroît de même : aux mêmes moments, elle s'établit respectivement de 153.487 tonnes à 223.090 tonnes. Les quantités de laminés usinés pendant ces périodes se chiffrent respectivement par 126.970 tonnes et 178.400 tonnes.

Si on compare à la production moyenne de 1937 — année de grande activité pour la sidérurgie — les quantités produites en moyenne au cours de ces deux mois octobre-novembre, on constate que les indices s'établissent à 68,44 p. c. pour la fonte, à 70,87 p. c. pour les aciers en lingots et à 74,08 p. c. pour les laminés. Nous avons estimé judicieux de prendre comme période de référence l'année 1937 plutôt que la moyenne des années 1936-1938 car l'état actuel du marché tant intérieur que mondial de l'acier permettrait à la sidérurgie belge d'utiliser sa capacité de production à un degré au moins aussi élevé que pendant l'année de conjoncture favorable 1937.

Le marché de l'acier est resté réglementé. Les besoins nationaux totaux, satisfaits par priorité, sont déterminés mensuellement et le contingent de la production d'aciers finis à réserver à la consommation intérieure est fixé en conséquence. Jusqu'à présent, on a déterminé un contingent global et les quota revenant à chaque catégorie de consommateurs. On ne s'est pas préoccupé d'évaluer mensuellement les besoins intérieurs, prioritaires, pour chaque espèce particulière de produits. Comme on le verra plus loin, des difficultés sérieuses en ont résulté.

Les industries belge et luxembourgeoise restent tenues par leur engagement d'intervenir respectivement dans la proportion de 3 à 2 dans l'approvisionnement du marché intérieur, débouché sur lequel les conditions de vente sont, dans les circonstances actuelles, sensiblement moins rémunératrices.

Le redressement progressif de la production de la sidérurgie belge a permis d'accroître l'importance relative des quantités consacrées à l'exportation. Néanmoins l'écoulement des produits finis est encore loin de se répartir dans les mêmes proportions qu'avant-guerre, soit approximativement 40 p. c. au marché intérieur et 60 p. c. à l'exportation. Les chiffres suivants en font foi :

Expéditions de produits finis

Source : Comité transitoire de la Sidérurgie.

	Marché intérieur		Exportations	
	Quantités	P. c. du total	Quantités	P. c. du total
1946 :				
1 ^{er} trim. : moyenne mens.	96.491 t.	67,60	46.251 t.	32,40
2 ^e trim. : moyenne mens.	102.926 t.	66,26	52.409 t.	33,74
3 ^e trim. : moyenne mens.	116.750 t.	66,27	59.413 t.	33,73
Octobre	129.019 t.	60,40	84.604 t.	39,60

Le pourcentage élevé pour lequel interviennent les expéditions au marché intérieur des produits des laminoirs belges s'explique par deux facteurs : il faut tenir compte tout d'abord du gonflement, par rapport à l'avant-guerre, des besoins intérieurs : ceux-ci ne correspondent d'ailleurs que partiellement à une consommation finale dans l'économie belge, mais couvrent également l'incorporation, à un stade ultérieur de production, des produits sidérurgiques dans des fabrications destinées à l'exportation. De plus, les livraisons incombant à l'industrie luxembourgeoise, handicapée par des difficultés d'exploitation, ont été opérées avec un certain retard par rapport aux prévisions.

D'ailleurs, malgré l'extension en grandeur absolue des expéditions à l'intérieur, le marché s'est trouvé engorgé par suite d'une émission trop considérable de bons d'acier eu égard aux possibilités de fabrication ; l'afflux des commandes a eu pour conséquence un allongement des délais de livraison qui varient actuellement, suivant les produits, de six à neuf mois, et le retrait du marché de certains laminoirs surchargés d'ordres. Le système actuel de répartition des contingents confère au bénéficiaire de ceux-ci un droit d'achat qui n'est que théorique car aucun producteur, sauf dans des cas précis, n'est formellement tenu à accepter les commandes qui lui sont offertes ni à respecter un ordre quelconque dans l'exécution des commandes qu'il a acceptées. Un état de pénurie subsiste encore en ce qui concerne les produits pour lesquels la demande est particulièrement pressante — comme les tôles fines — et en ce qui concerne certaines fabrications qui n'étaient guère courantes en Belgique avant-guerre. Aussi les instances chargées de la répartition du contingent d'acier ont-elles pris, en fin d'année, la décision de suspendre, jusqu'à fin mars 1947, l'émission de bons, sinon pour couvrir les besoins immédiats indispensables, et de confronter et d'adapter, dans la mesure du possible, les besoins des consommateurs pour chaque catégorie de produits aux possibilités d'expéditions.

D'autre part, la question des prix pratiqués en marché intérieur a également fait l'objet des préoccupations des milieux sidérurgistes, des industries consommatrices d'acier et des instances gouvernementales. Jusqu'au 1^{er} août 1946, les prix des produits de l'industrie du fer et de l'acier étaient régis par l'arrêté du 6 novembre 1944. En pratique, les livraisons s'effectuaient à des cours supérieurs en moyenne aux barèmes officiels, les producteurs ayant généralisé la pratique des extras, en améliorant quelque peu la qualité de leurs produits par rapport aux spécifications courantes d'avant-guerre. De plus, la sidérurgie, d'accord avec le Groupe des entreprises des fabrications métalliques, consommateur d'acier le plus important du marché intérieur, facturait à un prix supérieur aux cotations officielles la partie de ses livraisons à ces entreprises destinée à être incorporée dans des produits fournis aux marchés extérieurs :

les usines sidérurgiques s'assuraient de la sorte pour l'exportation indirecte de leurs produits des marges bénéficiaires plus proches de celles que leur aurait réservées l'exportation directe.

Tenant compte de l'augmentation des prix des charbons et des cokés, l'arrêté du 9 août 1946 majore, à partir du 1^{er} août, le barème officiel des prix de vente des produits sidérurgiques. On trouvera ci-dessous, pour quelques spécifications, la comparaison des prix moyens du premier semestre de 1939, des prix fixés par l'arrêté du 6 novembre 1944 et des prix résultant de la dernière péréquation.

	1 ^{er} semestre de 1939	Arrêté du 6-11-1944	Arrêté du 9-8-1946	Indices fin 1946, 1939
Fonte de moulage phosphoreuse	(*) 460	1.550	1.920	417
Fonte hématite de moulage	(*) 750	2.250	2.600	347
Billettes	860	1.900	2.450	285
Profils	1.100	2.200	3.050	277
Aciers marchands	1.100	2.200	3.150	286
Tôles fines recuites en four ouvert	1.720	2.950	3.900	227

(*) Cours approximatif en fin d'année.

L'application de cette majoration fut suspendue par la suite (arrêté du 21 septembre 1946) jusqu'à ce que soient connus les résultats des enquêtes en cours quant au prix de revient de l'industrie sidérurgique. Cette décision a créé un état de confusion dans le marché et, pendant plus de deux mois, les producteurs n'ont plus facturé leurs livraisons en marché intérieur. Au début de décembre cependant, faisant état des premières conclusions de l'enquête sur les prix de revient, l'industrie sidérurgique obtint, à titre officieux, l'autorisation de facturer provisoirement sur base des prix fixés par l'arrêté du 9 août.

Ces prix sont donc d'ores et déjà pratiqués bien qu'à la fin de l'année, aucun arrêté ne soit encore venu les sanctionner officiellement.

De même que le marché intérieur s'est trouvé engorgé, les engagements contractés envers les marchés extérieurs n'ont pu être exécutés intégralement et les retards de livraison se sont accumulés au cours de l'année.

Les prévisions de production sur base desquelles avait été fixée la participation de la sidérurgie aux exportations prévues dans les accords commerciaux se sont, en effet, avérées pécher par excès d'optimisme. En vertu d'accords semblables conclus avec divers pays, les expéditions de laminés des usines belges et luxembourgeoises aux marchés extérieurs devraient atteindre mensuellement un tonnage de l'ordre de 164.000 tonnes. Il faut y ajouter les fournitures aux marchés dits « libres », en l'occurrence les pays avec lesquels il n'a pas été passé d'accord commercial, estimées à 30.000 tonnes et considérées par la sidérurgie comme incompressibles. Or, la production totale de l'Union économique atteint, en juil-

let-août, l'ordre de 250.000 tonnes seulement, dont 60 p. c. environ réservées au marché intérieur. Les expéditions prévues par les accords commerciaux n'ont donc pas été effectuées et, en outre, les délais de fournitures se sont sérieusement allongés. Or, c'est la brièveté des délais de fabrication de la sidérurgie belge qui lui assure actuellement un courant d'affaires nourri à l'exportation. Aussi, pour normaliser la situation, les sidérurgistes belgo-luxembourgeois ont-ils procédé, à l'occasion du renouvellement des accords, à une « déflation » des programmes d'exportation, réduisant pour chaque pays d'un tiers environ le volume des expéditions prévues et incorporant dans les nouveaux programmes l'exécution des arriérés de commandes accumulés au cours des derniers mois.

Les prix à l'exportation sont fonction de la demande quasi-inélastique qui prévaut sur les marchés internationaux, de l'absence momentanée de la concurrence des producteurs anglais et américains orientés vers la satisfaction de leur marché intérieur et de l'élimination provisoire de la sidérurgie allemande. Ces prix sont donc très largement rémunérateurs, surtout dans le cas de fournitures aux pays avec lesquels il n'existe pas d'accord de prix; de semblables conventions régissent les cotations des exportations vers les pays du Nord de l'Europe (des Pays-Bas à la Finlande), vers le Portugal et vers la Suisse.

Dans la conjoncture présente, ce sont donc uniquement les obstacles à l'accroissement de la production qui limitent le volume des exportations. Le déséquilibre des prix belges par rapport aux prix étrangers, qui représente parfois une marge de 40 p. c. en défaveur des premiers, ne constitue aucun obstacle à l'écoulement des produits belges qui bénéficient, jusqu'à présent, de délais de livraison plus courts.

* * *

L'activité de l'industrie des métaux non ferreux ne peut être caractérisée en bloc: il convient d'opérer une distinction entre la production des métaux bruts et celle des demi-produits et d'examiner séparément les conditions de l'une et de l'autre pour chaque métal.

On peut cependant constater, dans l'ensemble, un sérieux progrès de l'activité au cours de l'année, en dépit du manque de main-d'œuvre et de la pénurie de combustibles. Le contingent de travailleurs manuels, occupés par le secteur à la fusion des minerais et au travail des métaux, atteint en novembre 14.000 unités contre 16.400 en 1938; les allocations de charbons sont passées de 35 p. c. de la consommation d'avant-guerre au début de l'année, à 55 p. c. pour les mois de juin à octobre et 45 p. c. seulement en novembre. Pour certains métaux, en outre, les matières premières disponibles ne sont pas encore en quantité suffisante.

TABLEAU X

Production et transformation des principaux métaux non ferreux

(tonnes)

(Indices : base 1938 = 100)

Source : Secrétariat professionnel de l'Industrie des métaux non ferreux.

Production des métaux bruts et de leurs alliages

Moyenne mensuelle	Cuivre		Zinc		Plomb		Etain (1)	
	Chiffres absolus	Indices						
1938.....	10.500	100	18.666	100	7.333	100	617	100
1946 1 ^{er} trimestre ...	4.429	42,2	4.215	22,6	1.739	23,7	93	15,1
2 ^e trimestre ...	6.970	66,4	6.189	33,2	1.074	14,6	74	12,0
3 ^e trimestre ...	8.769	83,5	8.742	46,8	2.859	39,0	182	29,5
Octobre-novemb.	8.862	84,4	9.506	50,9	2.477	33,8	523	84,8

(1) Pour les trois premiers trimestres, les chiffres indiquent uniquement la production d'alliages en seconde fusion.

Transformation en demi-produits

Moyenne mensuelle	Cuivre		Zinc		Plomb	
	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices	Chiffres absolus	Indices
1938.....	4.483	100	5.050	100	2.433	100
1946 1 ^{er} trimestre	4.467	99,6	2.803	55,5	1.443	59,3
2 ^e trimestre	4.733	105,6	3.205	63,5	1.702	70,0
3 ^e trimestre	5.283	117,8	3.708	73,4	1.727	71,0
Octobre-novembre ..	6.688	149,2	4.646	92,0	2.330	95,8

Les arrivages de mattes congolaises destinées à la raffinerie électrolytique se sont normalisés depuis plusieurs mois et la production moyenne mensuelle de cuivre est passée de 4.400 tonnes au cours du premier trimestre, à 8.860 tonnes pour les deux mois, octobre-novembre. Accrues en outre par des expéditions de métal raffiné au Congo, les disponibilités en cuivre brut ont atteint un niveau qui permet de satisfaire intégralement une consommation intérieure égale à celle d'avant-guerre et de relâcher simultanément les restrictions à l'octroi de licences à l'exportation de façon que celle-ci puisse, bien que toujours soumise à autorisation, atteindre un niveau commercialement normal.

Le développement de l'activité des producteurs de zinc est contrarié par un manque de main-d'œuvre, mais cependant des progrès réguliers ont été réalisés de sorte que la production moyenne des mois octobre-novembre atteint 9.500 tonnes, soit plus de 50 p. c. du niveau de 1938.

Les arrivages de minerais ne posent plus guère de préoccupations majeures, le Congo étant devenu, pour cette matière première, un fournisseur plus important qu'avant-guerre.

Malgré les déficiences temporaires ou locales que l'on a observées, la production nationale suffit à présent à couvrir à peu près les besoins intérieurs en

zinc brut; d'ailleurs, le contingent exportable sous licence est fixé mensuellement, compte tenu de l'excès prévisible de l'offre sur la demande intérieure.

Pour le plomb, c'est l'approvisionnement en minerais qui est encore déficient : en effet, la pénurie mondiale subsiste et, de plus, des pays disposant de mines comme le Mexique, l'Australie et le Canada ont édifié ou développé une industrie transformatrice nationale. Aussi, bien que les quantités de métal brut produit soient allées en croissant, irrégulièrement d'ailleurs, la production mensuelle des derniers mois de 1946 fluctue encore entre 2.500 t. et 2.850 t., soit 34 à 39 p. c. de celle de 1938.

Des importations de plomb brut s'ajoutent aux disponibilités provenant de la production nationale; il n'empêche que la couverture des besoins en métal soit encore assez difficile, surtout en ce qui concerne les fournitures aux gros consommateurs industriels, tels que les câbleries. En raison de cette situation, les exportations de plomb-métal sont toujours pratiquement nulles.

La production d'étain en première fusion, à partir de la cassitérite congolaise, n'a repris qu'à la fin de septembre 1946. Jusqu'à ce moment, le Congo expédiait du métal raffiné et seule la production d'alliages d'étain était effectuée en Belgique.

Pour les métaux comme l'antimoine, le cadmium, le cobalt, la situation est en voie de normalisation; le raffinage d'aluminium fournit des quantités plus importantes qu'avant-guerre; d'autre part, la production de nickel brut n'a pas encore repris.

Les conditions d'exploitation se sont améliorées beaucoup plus rapidement dans le secteur transformation en demi-produits, qui comprend essentiellement les laminoirs et les fonderies.

En effet, les importations de métal brut, d'une part, et, d'autre part, la diminution, par rapport à l'avant-guerre, des quantités de métal fondu dans le pays exportées sous forme de lingots ont permis de normaliser progressivement l'approvisionnement des transformateurs, même pour les métaux dont la production nationale est encore bien en dessous du niveau d'avant-guerre.

Ces entreprises ont disposé, en outre, de déchets de récupération — des douilles de laiton notamment.

Aussi constate-t-on que l'activité des transformateurs de cuivre a revêtu, dans l'ensemble de l'année 1946, une ampleur bien plus considérable qu'en 1938. Pour les autres métaux et leurs alliages, on peut considérer que la transformation en produits mi-ouvrés a progressé au cours de l'année, de telle façon qu'à la fin de 1946, elle est presque aussi importante qu'avant-guerre.

En raison de cette situation, les marchés des divers métaux non ferreux ont été successivement libérés de toute réglementation et, à l'heure actuelle, seules la production et la distribution du plomb et du platine sont encore réglementées.

Cependant, pour assurer la satisfaction intégrale de la demande intérieure, un contrôle des expéditions à l'étranger subsiste pour ceux des produits non ferreux dont le marché est le plus étroit. Nous l'avons indiqué plus haut à propos de chacun des métaux bruts; quant aux demi-produits, leur exportation reste également soumise à licence, mais il ne reste plus guère que les demi-produits de zinc et de plomb pour lesquels un contingent mensuel soit encore fixé.

Le maintien de cette limitation se justifie d'autant plus que les besoins intérieurs seront vraisemblablement accrus dans une mesure importante lorsque sera accéléré le rythme de la reconstruction immobilière.

Il semble d'ailleurs que, pour diverses spécifications, certaines tensions se manifestent encore dans le marché, surtout au stade de la consommation finale. Ces difficultés proviennent soit de la fixation arbitraire ou trop généreuse des contingents exportables, soit d'abus, inspirés de mobiles spéculatifs, des organes de la production intermédiaire ou de la distribution.

Sur le marché intérieur, les prix des métaux non ferreux ont cessé d'être soumis à réglementation dès le 20 mai 1946 pour être placés sous le régime du prix normal instauré par l'arrêté du 9 février 1946.

Au cours du second semestre de l'année, le mouvement des prix a été orienté vers la hausse: en août 1946, le cuivre cotait fr. 15.250; le zinc, fr. 8.300; le plomb, fr. 9.500 et l'étain, fr. 64.000. A la fin de décembre, ces cours sont passés respectivement à fr. 20.000, fr. 10.200, fr. 12.635 et fr. 68.250. Il ne semble pas que cette hausse doive être attribuée à une majoration de salaires, élément qui intervient dans une proportion peu considérable dans le prix de revient des métaux bruts. Le mouvement haussier se constate également aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

En fait, les prix belges de ces produits s'établissent actuellement en fonction des prix internationaux: on peut, en effet, observer qu'au début de 1947, les prix belges, anglais et américains des métaux non ferreux bruts sont quasi alignés.

Prix à la tonne en janvier 1947	Métaux belges	Métaux américains (U. S. A.)	Métaux britanniques
Cuivre	20.000 fr. b.	18.866 fr. b.	20.340 fr. b.
Zinc	10.200 fr. b.	10.159 fr. b.	12.169 fr. b.
Plomb	12.635 fr. b.	12.578 fr. b.	12.169 fr. b.
Étain	68.250 fr. b.	67.724 fr. b.	66.146 fr. b.

Par rapport aux prix moyens pratiqués pendant le premier semestre de 1939, les cotations intérieures actuelles s'établissent aux indices 296,3 pour le cuivre, 534 pour le zinc, 607,5 pour le plomb doux ordinaire, 218,8 pour l'étain.

Les expéditions, sur les marchés étrangers, des produits bruts et demi-ouvrés s'opèrent toujours facilement dans un marché favorable au vendeur. Il semble qu'en ce qui concerne les produits ouvrés, les prix belges aient été, jusque ces derniers temps, supérieurs de quelque 20 p. c. aux prix étrangers, mais les délais de livraison, bien qu'ils atteignent, suivant les produits, de six à douze mois, sont cependant plus courts que ceux de la concurrence. D'ailleurs, la marge défavorable aux prix belges tend à se réduire, notamment par suite de l'abandon par la Grande-Bretagne de sa politique des prix différenciés qui favorisait ses exportations. Dans ces conditions, les seuls obstacles auxquels se heurte l'écoulement de produits belges sont dus à la difficulté, pour certains acheteurs étrangers, d'obtenir les licences d'achat de leurs autorités nationales. A cette restriction près, le développement des exportations belges de ces produits n'est limité que par les difficultés que rencontrent les producteurs pour étendre leur activité.

* * *

Si, comme nous l'écrivions ci-dessus, l'examen de la situation de l'industrie des métaux non ferreux peut difficilement être abordé en considérant ce secteur en bloc, il est encore plus malaisé de caractériser, dans l'ensemble, l'activité du complexe d'entreprises qui forment la nouvelle *Fédération des*

fabrications métalliques. Les branches qui le constituent sont, en effet, de nature extrêmement diverse et les conditions d'exploitation diffèrent considérablement de l'une à l'autre.

De plus, le seul critère statistique sur lequel puisse être appréciée l'évolution de cette industrie, est le montant en valeur des expéditions mensuelles; encore cet élément est-il, il va de soi, fonction du mouvement des prix; et, en outre, l'importance des expéditions au cours d'une période déterminée peut ne pas être représentative du degré de l'activité réellement entretenue, en raison de la longueur des délais de fabrication d'une grande partie des produits de cette industrie.

Quoi qu'il en soit, il est certain que l'élévation, au cours du second semestre de 1946, du montant des expéditions tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation traduit l'allure expansionniste de l'activité en constructions métalliques. Certes, la pénurie de coke, de matières premières — notamment de tôles fines, de fontes et de bois — ou de matières de consommation et les difficultés rencontrées dans le recrutement d'une main-d'œuvre possédant la haute qualification indispensable, entravent le développement de l'activité dans l'ensemble des industries s'occupant de fabrications métalliques au niveau qu'elle pourrait atteindre dans l'état actuel de la demande de leurs produits.

Néanmoins, en valeur, les expéditions totales sont passées progressivement de 1.596 millions en juillet à 2.224 millions en octobre. La fraction de ces expéditions réservée aux marchés extérieurs s'est également accrue de manière absolue : elle a progressé *grosso modo* de 360 millions à 1/2 milliard de juillet à octobre.

Pour les dix premiers mois de l'année, les expéditions totales — évaluées très approximativement à 15.200 millions de francs — se répartissent comme suit : 12.100 millions de francs au marché intérieur, soit 80 p. c. et 3.100 millions de francs à l'exportation, soit 20 p. c.

TABLEAU XI

Fabrications métalliques
(en millions de francs belges)

Source : Bulletin hebdomadaire : *Fabrimétal*.

Période	Comman- des inscrites	Expé- ditions	Expor- tations	Marché intérieur
1946 Juillet (*)	2.196	1.596	360	1.236
Août	2.440	1.630	390	1.240
Septembre	2.521	1.855	429	1.426
Octobre	2.657	2.224	477	1.747

(*) Les données statistiques fournies par *Fabrimétal* ne sont comparables d'un mois à l'autre qu'à partir du mois de juillet 1946. Précédemment, elles étaient établies sur des bases variables, notamment quant au nombre de déclarants, et comportaient certains doubles emplois.

L'activité de la plupart des groupes de cette industrie est actuellement largement assurée pour les mois à venir; pour chaque mois de 1946, le montant des commandes inscrites a dépassé celui des livraisons effectuées; toutefois, le rapport entre les unes et les autres tend à se réduire dans les derniers mois, la passation de commandes progressant dans une mesure moindre que les expéditions.

* * *

La production de l'*industrie textile* s'est, dans l'ensemble, nettement accrue au cours des derniers mois.

Les progrès furent particulièrement importants dans le secteur de la laine et dans celui du coton.

Nous indiquons ci-dessous les chiffres de production actuellement atteints, en les rapprochant des chiffres correspondants de 1938.

La comparaison établie laisse, à première vue, une excellente impression car, dans la plupart des secteurs, le tonnage produit dépasse celui obtenu avant les hostilités.

Il convient toutefois de souligner que l'année 1938, choisie comme base de référence parce qu'elle est la seule année d'avant-guerre sur laquelle on possède une documentation statistique complète, fut médiocre pour l'industrie textile en général et pour certaines de ses branches, l'industrie linière par exemple, en particulier.

D'autre part, il faut également veiller à ne pas perdre de vue l'évolution qualitative de la fabrication. C'est ainsi que la cherté de la main-d'œuvre a rendu avantageuse la production de filés plus gros que ceux produits avant-guerre. Il va de soi qu'une tonne de filés fins ou de tissus obtenus à l'aide de filés fins représente une activité plus grande qu'une tonne de filés de plus gros calibre ou de tissus obtenus à l'aide de ces filés. C'est dire que comparer le tonnage produit en 1946 au tonnage produit en 1938 conduit à fausser la comparaison en faveur de la période actuelle.

Compte tenu de la double cause d'erreur systématique que constituent, dans la confection des statistiques, le choix de l'année 1938 comme période de référence et l'évaluation de la production en poids, on peut estimer que dans certains secteurs, comme celui de la laine ou celui du coton, la production actuelle dépasse le niveau d'une année normale d'avant-guerre tandis que dans d'autres secteurs, comme celui du lin, ce niveau n'est pas encore rejoint.

Les résultats obtenus, quoique traduisant un progrès substantiel, pourraient être encore largement améliorés d'autant plus que, en raison de la demande considérable de produits textiles sur le marché national et sur les marchés étrangers, l'objectif à réaliser devrait être plutôt l'utilisation intégrale du potentiel de production de l'industrie que le simple retour au niveau d'activité des années immédiatement antérieures à la guerre.

En fait, si le développement de la production reste relativement limité, c'est essentiellement en raison de la pénurie de main-d'œuvre, particulièrement sensible dans les secteurs où le travail est le plus pénible, notamment dans les filatures de lin. Outre l'insuffisance des effectifs globaux, on note en effet, au sein même de l'industrie textile, un glissement de la main-d'œuvre vers les travaux les plus aisés.

D'autre part, la productivité des ouvriers a sensiblement fléchi par rapport à l'avant-guerre, en raison d'une qualification moins poussée et sous l'influence de facteurs psychologiques divers.

Des efforts considérables ont été accomplis, en vue d'attirer de nouveaux travailleurs dans les usines. Certaines entreprises ont créé des services privés d'autobus afin de faciliter le déplacement quotidien des ouvriers résidant dans les communes rurales. D'autres firmes ont organisé l'apprentissage dans des conditions particulièrement avantageuses.

Ces mesures ont donné certains résultats. Alors qu'en janvier 1946, il y avait 2.586 employés et 30.700 ouvriers au travail dans l'industrie textile, les effectifs étaient passés en octobre à 3.558 employés et 48.234 ouvriers.

La normalisation du marché de la main-d'œuvre dépend toutefois, dans l'industrie textile comme dans les autres branches de la production, de la formation professionnelle des jeunes couches de la population, qu'il faudrait amener à se consacrer à des tâches directement productives plutôt que de chercher à s'employer dans les services publics ou dans le secteur de la distribution. Quant à l'amélioration de la productivité, elle pourrait, semble-t-il, être obtenue par la généralisation progressive du salaire à la pièce. Cette solution se heurte toutefois à l'opposition de certains milieux syndicaux.

Comme l'approvisionnement en matières premières textiles est assuré en ce qui concerne les principales fibres et que les allocations de charbon ont été largement suffisantes au cours des derniers mois, l'amélioration du recrutement et de la qualification de la main-d'œuvre permettrait d'accroître sensiblement la production.

En attendant que cet objectif puisse être atteint et que les besoins des marchés intérieur et extérieur puissent être plus largement couverts, le Gouvernement a décidé de continuer à contrôler étroitement le volume des exportations, afin de créer sur le marché national une abondance relative permettant l'abrogation progressive du rationnement des produits textiles.

L'arrêté ministériel du 30 septembre 1946, applicable à partir du 7 octobre 1946, libéra la vente d'un certain nombre d'articles (tissus de lin pur, couvertures de coton, bas de femme en rayonne, en soie naturelle et en nylon, tissus d'ameublement, articles de sport). La libération totale du marché intérieur fut

ensuite réalisée à partir du 1^{er} décembre (arrêté du 19 novembre 1946).

Après ces quelques considérations générales, nous pouvons décrire brièvement la situation particulière de chacune des branches de l'industrie textile.

Dans l'*industrie linière*, l'approvisionnement en matières premières fut largement assuré.

Les ensemencements furent accrus. Alors que, avant la seconde guerre mondiale, de 25 à 45.000 hectares étaient consacrés chaque année à la culture du lin, la superficie cultivée fut réduite à 10.000 hectares au cours des hostilités. En 1945, 24.000 hectares furent semés de lin tandis qu'en 1946, la superficie ensemencée fut à nouveau augmentée et portée à 32.000 hectares.

D'autre part, les importations de lin brut effectuées au cours des derniers mois atteignirent un montant sensiblement plus élevé que pendant la période correspondante de 1945.

L'accroissement des quantités de lin brut disponibles permit un développement progressif de l'activité de l'industrie de la fibre de lin.

Les exportations de lin échanvré furent nettement plus importantes qu'en 1945, tandis que les cours, longtemps déprimés en raison de l'importance des stocks existants, se raffermirent pendant les derniers mois de l'année.

TABLEAU XII

Production des filatures et des tissages de lin

Source : Ministère des Affaires économiques — Bureau de répartition des textiles.

Période	Filatures		Tissages	
	Chiffres absolus (en tonnes)	p.c. de 1938	Chiffres absolus (1) (en tonnes)	p.c. de 1938
1938 (Moyenne mensuelle).	686	100	753	100
1945 (Moyenne mensuelle, mai-décembre)	513,9	75	463,9	62
1946 Janvier	735	107	(2) 279	37
Février	672	98	(2) 337	45
Mars	692	101	422	56
Avril	690	101	526	70
Mai	798	116	629	84
Juin	672	98	645	86
Juillet	577	84	720	96
Août	776	113	696	92
Septembre	687	100	833	111
Octobre	859	125	916	122

(1) Production brute avant finissage.
(2) Données incomplètes.

Malgré les possibilités favorables d'approvisionnement en matières premières, les filatures de lin ne parvinrent pendant de longs mois qu'à dépasser légèrement leur niveau d'activité de 1938 qui, ainsi que nous le signalions plus haut, fut une année de dépression pour l'industrie linière (cf. tableau XII). En octobre cependant, la production progressa sensiblement et atteignit 859 tonnes, soit 125 p. c. de la

production mensuelle moyenne de 1938. La lenteur des progrès réalisés s'explique par la répugnance qu'a la main-d'œuvre à s'adonner aux travaux que requiert la filature du lin et qui se déroulent dans une atmosphère chaude, humide et nauséabonde.

En fait, la production actuelle ne représente pas plus de 60 ou 70 p. c. de la capacité de production totale.

Les exportations de filés de lin prirent un certain développement par rapport à 1945, tout en restant loin en dessous des tonnages d'avant-guerre. Ces exportations furent d'ailleurs contingentées, l'obligation ayant été imposée aux filatures de livrer au marché belge un tonnage mensuel minimum.

Dans les tissages de lin, la production évolua parallèlement aux fournitures de fils. Grâce à l'accroissement des importations de filés, la production se développa progressivement à partir du mois d'avril et approcha, vers le milieu de l'année, du niveau qu'elle avait atteint en 1938, ce qui représente environ 50 à 60 p. c. de la capacité de production totale. Au cours des mois de septembre et d'octobre, un nouveau progrès fut réalisé (cf. tableau XII) et la production fut portée en octobre à 122 p. c. de son niveau de 1938.

Les exportations de tissus de lin se sont également accrues, surtout au cours des derniers mois de la période sous revue.

Le Gouvernement a d'ailleurs autorisé l'exportation d'une partie importante de la production, les tissus de lin étant peu demandés sur le marché intérieur en raison de leur prix élevé.

L'industrie cotonnière, qui fut la première branche de l'industrie textile à retrouver un niveau appréciable d'activité, a réalisé de nouveaux progrès.

TABLEAU XIII

Production des filatures et des tissages de coton

Source : Ministère des Affaires économiques — Bureau de répartition des textiles.

Période	Production des filés				Production des tissus (1)	
	En fin		Carde fileuse		Chiffres absolus en tonnes	p.c. de 1938
	Chiffres absolus en tonnes	p.c. de 1938	Chiffres absolus en tonnes	p.c. de 1938		
1938 (Moyenne mensuelle)	5.245	100	1.011	100	4.124	100
1945 (Moyenne mensuelle)	(2) 2.609	50	(2) 251	25	(3) 2.480	60
1946						
Janvier	4.350	83	722	71	(4) 3.068	74
Février	4.251	81	504	50	(4) 3.065	74
Mars	4.853	93	517	51	3.766	91
Avril	4.583	87	535	53	4.293	104
Mai	5.346	102	489	48	4.586	111
Juin	4.840	92	556	55	—	—
Juillet	5.186	99	456	45	4.268	103
Août	5.552	106	550	54	4.335	105
Septembre	5.558	106	549	54	4.831	117
Octobre	6.196	118	470	46	5.536	134

(1) Production brute avant finissage.
(2) Moyenne avril-décembre.
(3) Moyenne août-décembre.
(4) Données incomplètes.

L'approvisionnement en matières premières peut être considéré comme normalisé, les importations se poursuivant à un rythme satisfaisant. Les filatures disposent d'ailleurs de stocks appréciables.

La production de filés fins a retrouvé, en août, le niveau qu'elle atteignait en 1938 (cf. tableau XIII) et l'a d'ailleurs nettement dépassé depuis, tandis que, en carde fileuse, la situation est moins favorable.

La pénurie de main-d'œuvre a empêché toute utilisation plus poussée de la capacité de production des filatures de coton.

Les exportations de filés de coton ont repris une certaine importance, mais sont loin d'atteindre un niveau comparable à celui d'avant-guerre. Le Gouvernement limita d'ailleurs ces exportations, afin d'assurer l'approvisionnement des tissages belges.

Ceux-ci connurent, dès le milieu de l'année, un niveau d'activité comparable à celui de 1938. Au cours des mois de septembre et d'octobre, de nouveaux progrès substantiels furent réalisés. L'insuffisance de l'approvisionnement en filés empêcha toutefois tout développement plus ample de la production.

Les exportations de tissus de coton progressèrent considérablement, sans toutefois rejoindre leur niveau d'avant-guerre. Ces exportations restèrent d'ailleurs contingentées sévèrement pour les articles de première nécessité, tandis que les licences étaient accordées plus largement pour les produits d'usage moins courant, et que la vente sur les marchés extérieurs était rendue libre pour certains articles tels que les couvertures, dont le marché intérieur s'était trouvé rapidement saturé.

Les achats de laines en suint atteignirent, au cours des derniers mois, un niveau très satisfaisant, tandis que les usines spécialisées dans le travail de la laine arrivaient à dépasser très largement leur production de 1938.

En lavage et carbonisage, l'activité accrue permit la constitution de stocks importants de laines lavées et carbonisées, si bien que le Gouvernement en autorisa l'exportation partielle.

En filature, la production passa de 2.097 tonnes en avril à 3.932 tonnes en octobre, alors que la production mensuelle atteignait 2.149 tonnes en 1938.

L'exportation des filés de laine resta sévèrement contingentée en vue d'assurer l'approvisionnement des tissages belges.

Au mois d'octobre, ceux-ci produisirent 2.153 tonnes contre 1.197 tonnes en moyenne au cours de la période août-décembre 1945, et 1.821 tonnes en moyenne pendant le premier trimestre de 1946.

Le développement récent de la production des filatures entraînera d'ailleurs un nouvel essor de l'activité des tissages au cours des prochains mois.

L'exportation des tissus de laine continua à être étroitement contingentée, tout au moins pour les arti-

cles d'usage courant. Les ventes sur les marchés extérieurs atteignirent cependant un montant beaucoup plus élevé qu'en 1945.

TABLEAU XIV

Production des filatures et des tissages de laine

Source : Ministère des Affaires économiques — Bureau de répartition des textiles.

Période	Production des filatures (en tonnes)					Production des tissages (en tonnes)
	Laine peignée	p.c. de 1938	Laine cardée (1)	p.c. de 1938	Total	
1938 (Moyenne mens.)	1.112	100	1.037	100	2.149	100
1945 (Moyenne mens.) (2)	394	35	757	73	1.150	54
1946 Janvier	716	64	1.224	118	1.940	90
Février	797	72	1.361	131	2.158	100
Mars	1.018	92	1.310	126	2.328	108
Avril	949	85	1.148	111	2.097	98
Mai	752	76	1.263	122	2.015	94
Juin	885	80	1.512	146	2.397	112
Juillet	865	78	1.658	160	2.523	117
Août	(4) 1.302	117	(4) 1.518	146	(4) 2.820	131
Septembre	(4) 1.647	148	(4) 1.770	171	(4) 3.417	159
Octobre	(4) 1.833	165	(4) 2.099	202	(4) 3.932	183

(1) Y compris les filés de fibranne et les filés mixtes.

(2) Moyenne mai-décembre.

(3) Moyenne août-décembre.

(4) Y compris le travail à façon, dont il n'était pas antérieurement tenu compte dans les statistiques.

Dans le secteur du *jute*, les arrivages de matières premières furent réguliers, la production des filatures se maintint entre 2.500 et 3.500 tonnes par mois contre 1.237 t. en moyenne en 1945, la production des tissages à 2.000 tonnes par mois environ, contre 1.371 tonnes en 1945.

Les arrivages de *chanvre* se maintinrent à un niveau satisfaisant. Toutefois, l'activité dans les filatures ne se développa pas au même rythme que les achats de matières premières, si bien qu'on assista à un accroissement des stocks plutôt qu'à une augmentation de la production de fils. Quant aux corderies, leur production ne s'accrut que faiblement par rapport à celle du premier trimestre de l'année.

En ce qui concerne les entreprises qui filent le *sisal* et les fibres dures en général, leur activité resta réduite, l'approvisionnement en matières premières s'avérant malaisé.

La production de tissus de *rayonne a*, au contraire, augmenté sensiblement au cours des derniers mois. Alors que, au mois de janvier, elle n'avait été que de 120 tonnes, elle s'éleva progressivement et dépassa 200 tonnes par mois à partir de mai. En octobre, elle fut de 267 tonnes.

Les entreprises spécialisées dans le *tricot* ont également accru leur activité. La production, qui avait été de 593 tonnes en mars, dont 326 tonnes de vêtements de dessous, 101 tonnes de vêtements de dessus et 166 tonnes de bas et chaussettes, se maintint jusqu'au mois d'août aux environs de ce niveau, mais progressa nettement en septembre et en octo-

bre. Elle atteignit, en effet, 640 tonnes en septembre, dont 339 tonnes de vêtements de dessus, 132 tonnes de vêtements de dessous et 169 tonnes de bas et chaussettes, et 744 tonnes en octobre, dont 385 tonnes de vêtements de dessous, 156 tonnes de vêtements de dessus et 203 tonnes de bas et chaussettes.

L'exportation des articles de bonneterie, limitée aux vêtements de dessus, prit un certain développement au cours des derniers mois de l'année.

* * *

L'industrie cimentière a également réalisé des progrès importants au cours des derniers mois.

La production, qui était tombée de 105.094 tonnes en novembre 1945 à 77.158 tonnes en décembre de la même année et à 50.250 tonnes en janvier 1946 par suite de l'abandon partiel de la fabrication du ciment mixte au profit des qualités normales qui exigent, pour un même tonnage de ciment, une consommation de charbon sensiblement plus forte, se releva au cours des mois suivants grâce à un accroissement progressif des attributions de combustible et des disponibilités en laitier métallurgique.

TABLEAU XV

Production et exportations de ciment

Période	Production		Exportations	
	Chiffres absolus (en tonnes)	p. c. de la moyenne mensuelle de 1938	Chiffres absolus (en tonnes)	p. c. de la moyenne mensuelle de 1938
1938 (Moyenne mensuelle).	250.000	100	82.666	100
1945 (Moyenne mensuelle).	53.991	21,6	1.111	1,3
1946 Janvier	50.250	20,1	5.686	6,9
Février	75.000	30	17.507	21,2
Mars	104.315	41,7	21.203	25,6
Avril	126.165	50,5	22.494	27,2
Mai	157.530	63	24.149	29,2
Juin	173.733	69,4	36.935	44,7
Juillet	192.261	76,6	49.536	59,9
Août	180.861	72,34	48.022	58,1
Septembre	196.252	78,5	49.508	59,9
Octobre	226.849	90,74	80.594	97,5
Novembre	208.986	83,59	85.506	103,4

A partir du mois de juillet, la production mensuelle approcha des 200.000 tonnes (cf. tableau xv). En octobre et en novembre, elle dépassa ce chiffre, qui représente 80 p. c. de la production mensuelle moyenne de 1938 et 50 p. c. de la capacité de production mensuelle totale de l'industrie cimentière.

En raison de la qualité inférieure d'une partie des combustibles alloués, il n'a pas encore été possible de rendre à la fabrication du ciment Portland artificiel la place prépondérante qu'elle occupait avant la guerre. En fait, les ciments Portland sont réservés aux exportations outre-mer et à certaines utilisations particulières en Belgique.

L'amélioration quantitative et qualitative des attributions de combustible permettrait de développer encore considérablement la production et de repren-

dre sur une plus large échelle la fabrication des ciments de qualité.

En effet, la pénurie de main-d'œuvre ne se fait guère sentir dans l'industrie cimentière qui est très mécanisée et les difficultés locales de recrutement qui ont surgi à diverses reprises ont pu être aisément résolues jusqu'ici, notamment grâce à l'embauchage d'un certain nombre d'ouvriers italiens.

L'accroissement de la production permet au Comité des priorités de relever progressivement le contingent admis à l'exportation, si bien que les ventes de ciment sur les marchés extérieurs, qui avaient été des plus réduites en 1945, atteignirent 44.396 tonnes au cours du premier trimestre de 1946, 83.578 tonnes au cours du second trimestre et 147.066 tonnes au cours du troisième trimestre. Au mois d'octobre, elles furent de 80.594 tonnes et en novembre, de 85.506 tonnes. Ce dernier chiffre représente plus que l'exportation mensuelle moyenne de 1938.

Bien que la demande extérieure soit encore loin de pouvoir être intégralement satisfaite, le résultat obtenu est appréciable. Il est probable que, au cours des mois d'hiver, les licences d'exportation seront accordées plus libéralement, en raison de la diminution saisonnière de la consommation intérieure. Les exportations pourront donc vraisemblablement être accrues, même si la production ne fait pas de nouveaux progrès, mais à condition qu'elle ne soit pas réduite par la contraction des attributions de combustible.

* * *

L'industrie du verre a également évolué assez favorablement au cours des derniers mois.

En verre à vitre, la production oscillait avant-guerre entre 2.000.000 et 2.500.000 m² par mois, dont 400.000 m² environ étaient destinés au marché national. En raison de l'importance de la demande intérieure et extérieure, la production actuelle dépasserait largement ce niveau si elle n'était limitée par la pénurie relative de charbon et de soude ainsi que par la difficulté de recrutement de la main-d'œuvre qualifiée.

Au début de 1946, la production effective atteignait 1.200.000 m² par mois environ, dont la plus grande partie était réservée au marché intérieur. En mars, elle fut de plus de 1.500.000 m² et s'accrut au cours des mois suivants grâce à la remise en activité d'un nouveau four à Gilly. Elle est actuellement de plus de 2.000.000 de m².

Le développement de la production permet de porter de 200.000 m² à 600.000 m², au mois d'avril, le contingent admis à l'exportation.

Cette mesure fut toutefois rapportée en mai, afin d'assurer par priorité la couverture des besoins de la reconstruction nationale et, plus particulièrement, ceux des sinistrés. Le contingent d'exportation fut donc à nouveau fixé à 200.000 m².

En raison du développement constant de la production, la situation évolua toutefois rapidement vers une saturation complète du marché intérieur, une diminution rapide des commandes pour compte belge et un gonflement anormal des stocks existant à la fois dans les usines et auprès des grossistes.

Dans ces conditions, une nouvelle augmentation du contingent de verre à vitre destiné à l'exportation put être envisagée. Ce contingent fut porté à 800.000 m² en juin et à 1.300.000 m² à partir de juillet, sous la condition expresse toutefois que les verreries s'engagent à satisfaire par priorité absolue et au prix officiel tous les besoins du marché intérieur. La demande mondiale est si forte actuellement que la concurrence ne se fait pas sentir. Il faut noter toutefois que les prix anglais sont inférieurs aux nôtres pour certains produits. Quant aux prix américains, ils marquent une tendance très nette à la hausse, à la suite de la levée des mesures de contrôle.

En gobeletterie, la fabrication est actuellement de l'ordre de 55 à 60 p. c. de la production d'avant-guerre, et ne paraît pas susceptible de se développer dans un avenir prochain, en raison de l'insuffisance des attributions de combustible.

D'autre part, la main-d'œuvre, surtout qualifiée, reste rare. Beaucoup de bons ouvriers sont morts en Allemagne. D'autres continuent à travailler dans les charbonnages où ils gagnent des salaires plus avantageux. Le recrutement de nouveaux éléments ne peut par ailleurs se faire que lentement en raison de la longueur de l'apprentissage nécessaire.

Les exportations ont quelque peu progressé au cours des derniers mois et représentent le tiers environ de la production réduite actuelle, alors qu'en temps normal, les trois quarts de la production étaient vendus à l'étranger.

Si, de la part du gouvernement belge, l'exportation n'est plus aujourd'hui soumise à licence, beaucoup de pays étrangers subordonnent l'importation des articles de gobeletterie à une autorisation gouvernementale et les contingentent étroitement.

En glacerie, les trois bassins existants travaillent, mais la production continue à être entravée par le manque de main-d'œuvre, de charbon, de soude et de bois d'emballage.

* * *

L'industrie diamantaire continua, au cours des derniers mois, à procurer à l'économie nationale des ressources relativement importantes en devises étrangères.

Abstraction faite des opérations frauduleuses, qui portèrent sur des sommes élevées, le solde favorable en devises résultant des importations de diamants bruts et des exportations de diamants taillés (1) fut,

(1) Non compris les importations de boart et de diamants industriels et les exportations de diamants industriels.

en effet, de £ 62.454 en avril, £ 181.299 en juin, £ 274.024 en juillet, £ 800.284 en août et £ 19.653 en octobre, soit au total £ 1.337.714. Par contre, les opérations du mois de mai laissèrent un déficit de £ 57.324, celles du mois de septembre, un déficit de £ 255.577 et celles du mois de novembre, un déficit de £ 160.345.

Le boni net de l'activité des huit derniers mois fut donc de £ 864.468 ou fr. 152.686.660. Celui des onze premiers mois de l'année 1946 atteignit £ 1.142.969 ou fr. 201.876.900 alors que le boni net de l'année 1945 avait été de £ 1.242.194 ou fr. 219.402.515.

D'autre part, les stocks de diamants bruts et de diamants taillés de l'industrie anversoise s'accrurent considérablement au cours de la période sous revue. Alors que la valeur de ces stocks ne dépassait pas £ 1.000.000 à la fin de l'année 1945, ils pouvaient être évalués à près de £ 4.500.000 à la fin du mois de septembre 1946. La reconstitution des stocks était d'ailleurs indispensable, et le *Diamond Office* veilla à éliminer les opérations spéculatives.

Sous cette réserve que les exportations frauduleuses continuèrent à se pratiquer assez largement, les résultats généraux de l'activité de l'industrie diamantaire, au cours des huit derniers mois, furent donc assez satisfaisants, tant en ce qui concerne la reconstitution progressive des stocks normaux de matières premières et de produits finis qu'au point de vue des sommes en devises étrangères mises à la disposition de l'économie nationale.

Toutefois les difficultés d'approvisionnement en matières brutes de haute qualité et la contraction de la demande américaine de diamants taillés survenue en octobre menacent de compromettre la prospérité que l'industrie diamantaire a connue depuis la libération.

TABLEAU XVI

**Importations de diamants bruts
pendant les onze premiers mois de 1946**

Période	Quantité en carats	Valeur en £
1945 Moyenne mensuelle	72.994	310.584
1946 Janvier	288.773,63	953.889
Février	218.378,97	793.094
Mars	286.269,64	1.725.437
Avril	141.938,94	850.899
Mai	168.072,78	1.174.239
Juin	160.793,19	1.069.591
Juillet	155.302,58	952.007
Août	88.683,65	432.977
Septembre	273.957,03	1.670.637
Octobre	139.670,50	991.628
Novembre	103.264,97	656.755
Total des onze premiers mois de 1946	2.025.105,88	11.271.153
Moyenne mensuelle des onze premiers mois de 1946	184.100,53	1.024.650

L'insuffisance des importations de pierres de qualité supérieure reste la principale caractéristique du

marché du brut. Il semble que les belles pierres continuent à être dirigées de préférence vers certains centres étrangers de production, tandis que l'industrie anversoise est défavorisée.

On peut espérer que cette situation s'améliorera lorsque la production mondiale de diamants bruts aura repris plus d'ampleur. Actuellement, l'activité dans les mines demeure limitée par le manque de main-d'œuvre et le vieillissement de l'outillage, si bien que la production totale de 1946 semble ne devoir être que légèrement supérieure à celle qui a été réalisée au cours de l'année 1945. La libération des stocks de guerre constitués par certains gouvernements alliés ainsi que les perspectives de développement de la production laissent cependant entrevoir une normalisation progressive du marché du diamant brut.

TABLEAU XVII

**Exportations de diamants taillés
pendant les onze premiers mois de 1946**

Période	Quantité en carats	Valeurs en £
1945 Moyenne mensuelle	10.708	414.100
1946 Janvier	22.968,49	1.030.138
Février	28.041,92	1.304.024
Mars	29.655,61	1.416.759
Avril	20.280,16	913.353
Mai	26.585,25	1.116.915
Juin	20.182,08	1.250.890
Juillet	28.722,93	1.226.031
Août	28.825,69	1.233.261
Septembre	32.368,66	1.415.060
Octobre	23.536,44	1.011.281
Novembre	13.587,21	496.410
Total des onze premiers mois ..	283.754,44	12.414.121
Moyenne mensuelle des onze premiers mois	25.795,86	1.128.556

Les exportations de diamants taillés se maintinrent à un niveau à peu près constant jusqu'à la fin du troisième trimestre, ainsi que l'indique le tableau XVII; on notera toutefois que les ventes furent assez faibles en avril, tandis qu'elles atteignaient, en septembre, un montant particulièrement élevé. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et le Mexique restèrent dans l'ordre les principaux clients de l'industrie belge du diamant taillé (cf. tableau XVIII).

A partir du mois d'octobre, la demande américaine fléchit, particulièrement en ce qui concerne les pierres de qualités moyenne et inférieure que notre industrie produit actuellement en grandes quantités en raison des caractéristiques de la matière première qui lui est fournie.

Placée devant la menace d'une chute sensible des prix des diamants taillés, qui eût mis la plupart des fabricants belges dans une situation difficile, les stocks de brut ayant été constitués à des prix élevés, l'industrie anversoise réagit par une limitation conventionnelle de la production qui prit cours à partir du 4 novembre.

Exportations de diamants taillés par pays de destination

Période	Etats-Unis		Royaume-Uni		Mexique		Canada		Autres pays	
	Quantité en carats	Valeur en milliers de £	Quantité en carats	Valeur en milliers de £	Quantité en carats	Valeur en milliers de £	Quantité en carats	Valeur en milliers de £	Quantité en carats	Valeur en milliers de £
1946 Janvier	19.178	893	3.031	104	218	7	348	18	193	8
Février	24.162	1.143	2.886	119	417	17	427	23	149	2
Mars	24.299	1.199	3.989	157	397	17	503	32	467	11
Avril	15.952	750	3.812	141	—	—	331	17	185	5
Mai	19.733	869	4.846	166	157	5	1.018	61	831	16
Juin	25.049	1.100	2.867	116	252	8	272	16	742	11
Juillet	23.099	1.038	4.245	140	459	14	496	27	423	7
Août	22.559	1.011	4.698	177	106	4	455	26	1.007	15
Septembre	25.017	1.143	5.079	192	701	24	534	33	1.037	23
Octobre	16.166	736	4.741	191	437	16	566	27	1.626	41
Novembre	7.457	306	3.137	123	554	18	234	13	2.205	36
Total des onze premiers mois	222.671	10.188	43.331	1.626	3.698	130	5.184	293	8.865	175

Cette mesure suscita sur le marché de New-York des réactions psychologiques favorables, mais elle se traduisit par une contraction marquée des exportations, qui tombèrent de 32.368 carats valant £ 1.415.000 en septembre (dont 25.017 carats valant £ 1.143.000 vendus aux Etats-Unis) à 23.536 carats valant £ 1.011.000 en octobre (dont 16.166 carats valant £ 736.000 vendus aux Etats-Unis) et à 13.587 carats valant £ 496.000 en novembre (dont 7.457 carats valant £ 306.000 vendus aux Etats-Unis).

Malgré la diminution des importations de brut au cours des derniers mois de l'année écoulée, la réduction des exportations de taillé réagit défavorablement sur la balance commerciale de l'industrie du diamant taillé. Ainsi que nous l'indiquons plus haut, le solde bénéficiaire en devises ne fut, en effet, que de £ 19.653 (soit 3.471.211 francs) en octobre, tandis qu'en novembre, l'activité de l'industrie diamantaire se solda par un déficit de £ 160.345 (soit 28.320.936 fr.).

Ces faits sont de nature à attirer à nouveau l'attention sur le problème permanent que constituent la lutte contre le marché noir intérieur et extérieur du diamant taillé et l'établissement d'un système de contrôle efficace assurant la réexportation par des opérations régulières de la totalité des pierres brutes importées et transformées en Belgique et qui ne seraient pas légalement attribuées au marché intérieur.

Dans cet ordre d'idées, des mesures ont été prises récemment en vue de combattre les exportations importantes qui se faisaient vers les Etats-Unis sous le couvert de factures consulaires américaines.

Les consulats des Etats-Unis de Belgique ont pris l'engagement de ne délivrer de factures consulaires qu'après avoir vérifié si les conditions belges d'exportation sont remplies, mais il n'en est pas de même pour les consulats américains établis dans d'autres pays européens, si bien que les diamants anversoisis continuent à être exportés en fraude vers les Etats-Unis, au départ de différents ports continentaux situés en dehors du territoire belge.

Seul un accord international par lequel les Etats-Unis donneraient à leurs consuls en Europe les instructions voulues pour qu'aucune facture consulaire ne soit délivrée sans le consentement des autorités du pays producteur des diamants exportés, pourrait mettre définitivement fin aux opérations frauduleuses actuelles.

En raison de l'importance de ces opérations et du préjudice considérable qu'elles causent non seulement à l'économie nationale, mais encore aux exportateurs de diamants taillés qui ne sont plus en état de vendre leur marchandise à un prix rémunérateur, les diamants exportés en fraude exerçant une pression à la baisse sur les prix de vente du taillé sur le marché américain, il paraît urgent de prendre rapidement les mesures indispensables.

A côté des opérations commerciales ayant pour objet les diamants d'ornement, les transactions portant sur les diamants industriels ont repris une certaine ampleur. Le tableau XIX indique mois par mois les importations et les exportations de *boart* et de diamants industriels, de janvier à novembre 1946.

TABLEAU XIX

Importations et exportations de « boart » et de diamant industriel

Période	Boart		Diamant industriel			
	Importations		Importations		Exportations	
	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £	Quantité en carats	Valeur en £
1946 Janvier	35.000	5.176	2.203	1.524	—	—
Février	60.000	8.874	1.775	4.463	—	765
Mars	97.500	13.696	10	60	1.328	1.656
Avril	60.000	6.655	1.199	594	12.969	26.443
Mai	45.000	8.341	1.387	3.279	38.426	63.048
Juin	45.000	10.027	129	549	30.004	106.572
Juillet	30.000	6.685	2.013	3.649	20.580	46.822
Août	7.500	1.671	10	70	14.076	19.148
Septembre	30.000	6.685	40.753	10.854	35.989	80.265
Octobre	30.000	6.685	901	2.169	57.576	139.085
Novembre	29.000	6.462	—	—	14.491	32.700
Total des onze premiers mois	469.000	80.957	50.380	27.211	225.459	516.504

TRANSPORTS

La reconstitution du matériel ferroviaire routier et fluvial a été activement poursuivie au cours des derniers mois, si bien que les progrès réalisés ont dépassé ceux de la production et des échanges.

La pénurie de moyens de transports intérieurs, qui s'était manifestée au moment de la libération et avait persisté dans une large mesure en 1945, fit place, au début de l'année 1946, à une situation d'équilibre qui évolua bientôt vers un excès de disponibilités, particulièrement dans les secteurs routier et fluvial.

L'activité varia, en effet, fortement d'intensité d'un secteur à l'autre.

Le grand rail fut plus demandé que la batellerie. Cette dernière, en effet, désavantagée par le taux élevé de ses tarifs, trouva difficilement à compenser la perte de fret qui résulte pour elle de la contraction des transports fluviaux en provenance ou à destination de la région rhénane.

Les transports routiers connurent également une activité proportionnellement plus faible que celle du grand rail, en raison d'un accroissement trop considérable du parc de camions.

En résumé, on peut considérer que la capacité actuelle des transports routiers et fluviaux dépasse les besoins, tandis que la tension qui se manifestait

en 1945 dans le secteur du grand rail s'est transformée, en dehors des périodes d'activité saisonnière intense, en une aisance croissante.

A moins que la production ne fasse des progrès rapides et considérables, il semble donc que des mesures devront être prises dans un proche avenir pour empêcher tout développement excessif des parcs de camions et d'allèges et tout accroissement prématuré du matériel ferroviaire.

L'examen détaillé des chiffres relatifs à la reconstitution du matériel et au développement de l'activité des différents modes de transports intérieurs permet d'étayer ces considérations par des données statistiques précises.

Les *chemins de fer* parvinrent à accroître considérablement leurs moyens d'action pendant la période sous revue.

Malgré la restitution aux autorités militaires des locomotives américaines et britanniques mises temporairement à la disposition de la Société Nationale des Chemins de fer belges, le parc de locomotives est passé de 3.256 unités au 2 février à 3.346 unités au 30 novembre (cf. tableau xx). Le total des locomotives utilisables est passé de 2.222 unités au 2 février à 2.339 unités à fin novembre. Au 10 mai 1940, il y avait 3.414 locomotives, dont 2.516 utilisables.

TABLEAU XX

Effectif de locomotives (S.N.C.F.B. + U.S.A. + U.K.)

Source : Office national régulateur des Transports.

Dates	Locomotives présentes				Locomotives utilisables			
	S.N.C.F.B.	U.S.A.	U.K.	Total	S.N.C.F.B.	U.S.A.	U.K.	Total
1940 10 mai	3.414	—	—	3.414	2.516	—	—	2.516
1946 2 février ...	2.844	218	194	3.256	1.858	194	170	2.222
2 mars	2.873	194	148	3.215	1.901	179	146	2.226
30 mars	2.919	149	123	3.191	1.972	135	121	2.228
27 avril	2.944	110	85	3.139	2.027	102	82	2.211
1 ^{er} juin	3.002	54	50	3.106	2.120	50	48	2.218
29 juin	3.025	22	29	3.076	2.150	22	27	2.209
3 août	3.206	—	—	3.206	2.215	—	—	2.215
31 août	3.285	—	—	3.285	2.254	—	—	2.254
30 septembre.	3.340	—	—	3.340	2.312	—	—	2.305
31 octobre ...	3.343	—	—	3.343	2.305	—	—	2.305
30 novembre .	3.346	—	—	3.346	2.339	—	—	2.339

La restitution de locomotives belges venant d'Allemagne, les fournitures de l'industrie belge et les importations ont donc permis non seulement de remplacer les locomotives américaines et anglaises, mais encore d'améliorer, par rapport au début de l'année, les effectifs de locomotives présentes et de locomotives en service. Le fléchissement du nombre des unités présentes, qui se produisit au cours du premier semestre et qui atteignit son point culminant à la fin du mois de juin, ne se répercuta d'ailleurs que faiblement sur le total des locomotives utilisables,

grâce à la diminution du nombre des unités hors service.

Les effectifs actuels sont largement suffisants. Ils représentent, en unités disponibles, plus de 90 p. c. des chiffres de 1940, alors que le trafic n'a pas encore rejoint son niveau d'avant-guerre. Le parc de locomotives était d'ailleurs considéré, avant les hostilités, comme légèrement pléthorique.

Le tableau XXI indique l'évolution récente des effectifs de wagons.

Effectif de wagons de la S.N.C.B.

Source : Office national régulateur des Transports.

Dates	Wagons présents en Belgique					Wagons avariés	Wagons indisponibles (*)	Wagons disponibles
	Wagons du pool continental		Wagons U.S.A. et W.D.	Wagons belges hors pool	Total			
	Belges	Etrangers						
5 janvier	23.671	34.776	7.780	3.659	69.886	4.934	5.875	59.077
26 janvier	24.707	32.687	7.064	3.659	68.117	5.155	3.272	59.690
23 février	28.047	35.100	6.991	3.659	73.797	5.197	2.931	65.669
30 mars	32.094	32.586	6.535	3.825	75.040	7.054	3.139	64.847
27 avril	35.211	35.301	4.552	4.087	79.151	8.223	8.125	62.803
1 ^{er} juin	42.997	25.492	3.443	4.087	76.019	8.574	3.150	64.295
29 juin	47.710	25.605	2.919	4.087	80.321	8.772	3.250	68.299
27 juillet	51.302	21.013	2.501	4.806	79.622	8.425	3.420	67.777
31 août	54.238	17.973	2.194	5.099	79.504	8.345	2.810	68.349
28 septembre	55.754	17.321	1.754	6.216	81.045	8.209	886	71.950
2 novembre	57.480	15.539	1.729	7.904	82.652	7.803	870	73.979
30 novembre	58.548	14.688	1.851	7.904	82.971	8.453	870	73.648

(*) Les wagons indisponibles comprennent notamment les wagons distraits pour les armées, les wagons hors type et les wagons loués.

Le nombre total de wagons disponibles s'est régulièrement accru depuis fin avril. Il est passé, en effet, de 62.803 unités au 27 avril à 73.648 unités au 30 novembre.

Cette évolution favorable est due dans une large mesure à la contraction du nombre de wagons indisponibles, qui passa de 8.125 unités à fin avril à 870 unités à fin novembre.

Les progrès des effectifs présents furent importants dans la catégorie des wagons belges hors *pool*, dont le nombre s'accrut de 3.817 unités de fin avril à fin novembre. Il s'agit de véhicules nouvellement construits ou réparés et soustraits au trafic international.

Par contre, les wagons U.S.A. et W.D. tombèrent, au cours de la même période, de 4.552 à 1.851 unités.

Enfin, le nombre de wagons du *pool* continental présents en Belgique s'élevait à 73.216 à fin novembre contre 70.512 au 27 avril; il se maintint d'ailleurs, entre ces deux dates, aux environs de 70.000 unités.

On notera le rapatriement progressif des wagons belges du *pool* qui représentaient, à la fin de novembre, près de 80 p. c. des effectifs totaux de wagons du *pool* présents en Belgique contre moins de 50 p. c. au 27 avril.

L'effectif de wagons appartenant à la Société Nationale des Chemins de fer belges, qui atteignait, en 1940, 105.000 unités environ, était de 76.098 unités au 30 septembre 1946 (wagons du *pool* continental, présents ou non en Belgique et wagons hors *pool*). De plus, 3.180 wagons livrés par le Canada en pièces détachées doivent être montés avant la fin de l'année, tandis que la Société Nationale des Chemins de fer belges a passé à l'industrie belge une commande de 10.000 wagons livrables en 1947.

La récupération d'un certain nombre de wagons se trouvant en zone soviétique étant également à envisager, on peut estimer que le parc de la Société Natio-

nale des Chemins de fer belges rejoindra, dans un avenir prochain, son niveau d'avant-guerre.

Quant au parc de voitures à voyageurs, il comportait, en 1938, 7.831 unités, dont 1.655 voitures métalliques et 6.176 voitures en bois.

Ce parc se trouvait réduit, à fin octobre 1946, à 1.225 voitures métalliques et 4.032 voitures en bois, soit 5.257 unités.

Les chemins de fer n'envisagent pas, dans un avenir immédiat, la construction de nouvelles voitures pour trains à vapeur, le programme d'électrification devant comporter la construction d'un certain nombre d'automotrices, ce qui réduira considérablement les besoins de renouvellement du parc des voitures pour trains à vapeur.

Jusqu'au début de l'automne, les disponibilités en wagons ont été suffisantes pour couvrir les besoins. Tout au plus une pénurie temporaire de wagons d'un type déterminé fut-elle enregistrée à certaines époques, en raison d'une demande saisonnière particulièrement intense. C'est ainsi qu'à fin juin on manqua de wagons plats de grande longueur, utilisés pour d'importantes expéditions de la sidérurgie, traditionnelles avant les inventaires du 30 juin.

Au cours des mois de septembre, octobre et novembre, on nota, au contraire, une pénurie marquée de wagons des différents types et spécialement de wagons plats et de wagons fermés.

L'évolution du nombre de wagons demandés pendant les derniers mois met d'ailleurs en évidence l'importance de l'accroissement des transports ferroviaires au cours de l'automne.

En mai et en juin, les demandes journalières du secteur civil varièrent entre 9.500 et 10.500 wagons par jour environ et furent satisfaites à concurrence de 99 p. c.

En juillet, et pendant la première moitié du mois d'août, l'activité fut plus réduite, en raison des

répercussions des congés payés sur la production.

La demande journalière de wagons fléchit et s'établit entre 8.500 et 9.500 unités par jour environ. Cette demande fut satisfaite à concurrence de 99 ou même de 100 p. c.

A partir de la seconde quinzaine d'août, le trafic augmenta et le mouvement d'accroissement se développa, au cours des mois suivants, en raison des transports saisonniers dont l'effet temporaire se trouvait renforcé par le développement progressif de l'activité économique. Le nombre de wagons demandés s'éleva graduellement de 11.197 à la fin août, à 14.335 à la fin novembre (moyenne hebdomadaire de la semaine du 18 au 24 novembre).

Les fournitures ne purent se maintenir à ce niveau, et le pourcentage de satisfaction des demandes tomba graduellement de 99 p. c. à la fin août à 87 p. c. au cours de la semaine du 18 au 24 novembre.

Cette situation n'a toutefois rien d'alarmant, et on ne pourrait en tirer cette conclusion qu'un accroissement immédiat du nombre de wagons s'impose. Ainsi que nous le signalions ci-dessus, les effectifs tendent à se rapprocher de leur niveau d'avant-guerre, qui était généralement considéré comme amplement suffisant sinon pléthorique. La réparation définitive des ouvrages d'art permettra d'ailleurs une amélioration de la rotation et, de plus, il n'est pas souhaitable que le grand rail soit mis à même de faire face seul aux transports saisonniers, alors que la batellerie et la route disposent d'une marge de capacité non négligeable.

L'évolution du trafic ferroviaire, au cours des derniers mois, est également mise en évidence dans les tableaux XXII et XXIII. Le tonnage kilométrique transporté fut particulièrement intense en avril, en raison de la grève de la batellerie, et, après avoir diminué au cours des mois d'été, il se releva considérablement à partir d'août.

Le tonnage kilométrique fut constamment plus proche des chiffres de 1938 que le tonnage transporté. Ceci indique que les déplacements de marchandises se sont effectués en moyenne sur une plus longue distance, probablement en raison de la substitution partielle du rail à la voie fluviale.

TABLEAU XXIV

Chemins de fer
Distinction du trafic en service intérieur, international et de transit en 1938 et en 1946
(en milliers de tonnes)

Mois	Trafic intérieur			Trafic international			Transit			Total		
	1938	1946	p. c. 1946-1938	1938	1946	p. c. 1946-1938	1938	1946	p. c. 1946-1938	1938	1946	p. c. 1946-1938
Juin	4.091	2.951	72	1.393	802	58	436	259	59	5.920	4.012	68
Juillet	3.933	3.069	78	1.334	655	49	435	347	80	5.702	4.072	71
Août	3.991	2.875	72	1.434	922	64	405	395	95	5.831	4.192	72
Septembre	4.304	3.153	73	1.590	932	59	466	350	79	6.360	4.435	70
Octobre	4.620	3.689	80	1.715	1.167	68	492	381	77	6.827	5.237	77

TABLEAU XXII

Chemins de fer
Nombre de tonnes transportées
(en milliers)

(Les transports militaires étant exclus)

Source : Office national régulateur des Transports.

Mois	1938 (1)	1945	1946	Rapport 1946-1938
Janvier	6.125	822	3.530	58
Février	5.827	1.176	3.817	66
Mars	6.467	1.497	4.005	62
Avril	6.007	1.183	4.326	72
Mai	5.966	1.312	4.121	69
Juin	5.919	1.772	4.012	68
Juillet	5.702	2.129	4.072	71
Août	5.831	2.355	4.192	72
Septembre	6.360	2.592	4.435	70
Octobre	6.827	3.347	5.237	77

TABLEAU XXIII

Chemins de fer
Nombre de tonnes kilométriques transportées
(en milliers)

(Les transports militaires étant exclus)

Source : Office national régulateur des Transports.

Mois	1938 (1)	1945	1946	Rapport 1946-1938
Janvier	481.762	53.122	325.944	68
Février	450.538	85.248	378.117	84
Mars	482.723	99.346	369.892	77
Avril	434.358	74.138	403.859	93
Mai	425.152	85.768	371.356	87
Juin	420.911	120.169	362.248	86
Juillet	404.443	165.222	363.096	90
Août	415.567	188.083	391.071	94
Septembre	476.648	224.669	409.366	86
Octobre	497.144	281.103	468.782	94

(1) On remarquera que les chiffres repris pour l'année 1938 dans les tableaux ci-dessus ont été modifiés en ce qui concerne les mois de janvier à avril par rapport à ceux reproduits dans notre bulletin de mai 1946 (page 293). Ceux-ci ne tenaient compte, pour l'année 1938, que du trafic purement S.N.C.B., négligeant le trafic des lignes de la Compagnie du Nord-Belge. Afin de pouvoir comparer avec plus d'exactitude les trafics 1946 et 1938, les statistiques de l'Office national régulateur des Transports ont été modifiées, et les chiffres du trafic Nord-Belge ont été ajoutés aux chiffres de 1938, étant donné que l'exploitation de cette Compagnie a été reprise par la S.N.C.B. en 1940 et que, dès lors, la statistique de la S.N.C.B. comprend le trafic effectué sur cette partie du réseau. Ne disposant pas de chiffres mensuels absolus pour le trafic Nord-Belge de 1938, l'Office national régulateur des Transports s'est basé sur le trafic global de 1938 pour en déduire une moyenne mensuelle qui se monte en tonnage à 920.000 tonnes et en tonnage kilométrique à 29.368.000 km.

Le trafic de transit a réalisé d'importants progrès depuis le mois de juin, et s'est rapproché de son niveau de 1938. Le trafic international demeure, au contraire, relativement réduit, tandis que le pourcentage du trafic intérieur par rapport au trafic correspondant de 1938 est fort proche du pourcentage du trafic total ramené à la même base (cf. tableau XXIV).

Les transports militaires sont devenus négligeables. Au cours du mois d'octobre, ils n'exigèrent plus que 50 wagons par jour en moyenne.

* * *

Malgré le développement de l'activité économique, les transports par chemins de fer vicinaux ont légèrement diminué au cours des premiers mois du second semestre de l'année 1946 par rapport aux mois correspondants de l'année 1945. Il semble que l'amélioration générale des différents modes de transport ait déchargé les vicinaux d'une partie des tâches qu'ils avaient assumées pendant la guerre et au cours des mois qui suivirent la cessation des hostilités, en raison de l'insuffisance des moyens de la route et du grand rail et de l'utilisation massive de ce dernier par les transports militaires.

* * *

La capacité de la *batellerie* a été loin d'être intégralement utilisée.

La flotte intérieure belge a d'ailleurs été reconstituée dans une large mesure, alors que le volume des trafics internationaux, qui constituaient sa principale source d'activité, reste réduit.

Alors qu'il existait, en novembre 1938, 6.912 allèges jaugeant 2.436.000 tonnes, la flotte intérieure en exploitation se composait, au 1^{er} janvier 1946, de 5.119 bateaux jaugeant 1.816.000 tonnes.

Au 1^{er} septembre 1946, elle comportait 5.367 unités, pour un tonnage global de 1.938.000 tonnes.

TABLEAU XXV

Transports par eau

Source : Office national régulateur des Transports.

Mois	Tonnage transporté (En milliers de tonnes)	Tonnage kilométrique (En milliers de tonnes-kilomètres)	Bateaux utilisés
1946 Janvier	1.350	126 026	5 264
Février	1.114	101 363	4 638
Mars	1.587	148 997	6 590
Avril	1.366	116 906	5 526
Mai	1.727	157 749	6 865
Juin	1.703	156 970	6 615
Juillet	1.903	172 950	7 376
Août	1.839	170 728	7 043
Septembre	1.778	160 218	7 051
Octobre	1.808	166 745	7 377

Le tonnage transporté et le tonnage kilométrique déplacé, qui étaient tombés assez bas en avril (cf. tableau XXV), en raison de la grève de la *batellerie*, se relevèrent progressivement au cours des mois

ultérieurs pour atteindre en juillet un maximum de 1.903 milliers de tonnes transportées et de 172.950 milliers de tonnes-kilomètres déplacées. En août et en septembre, une légère régression se manifesta, tandis que le mois d'octobre enregistra un nouveau progrès, en raison de la surcharge saisonnière du grand rail.

Le volume du trafic actuellement atteint est de loin inférieur à celui de 1938, qui était de près de 250.000 milliers de tonnes-kilomètres par mois en moyenne. Les disponibilités de la *batellerie* sont donc considérables et le resteront tant que le trafic fluvial international n'aura pas repris une importance comparable à celle qu'il revêtait avant-guerre. La coordination des transports intérieurs, qui se présente comme un des objectifs de la politique économique des mois à venir, devra s'efforcer de réserver à la navigation fluviale un fret suffisant.

Le rationnement des carburants et le régime des autorisations de circulation ont été abrogés en date du 1^{er} septembre 1946.

Les transports routiers privés sont donc redevenus libres, tandis que les transporteurs professionnels restent soumis au régime de l'arrêté n° 248, du 5 mars 1936, et doivent obtenir une licence pour exercer leur activité.

Un régime de priorité est imposé en ce qui concerne la distribution des véhicules importés.

Le rééquipement de la Belgique en véhicules routiers s'est fait à un rythme si accéléré que le parc actuel a une capacité totale de transports plus élevée qu'en 1938, tout au moins en ce qui concerne les camions de plus de 2,5 tonnes, qui sont généralement considérés comme véhicules de transport, la qualité de véhicules de distribution étant attribuée aux camionnettes et aux camions de capacité inférieure à cette limite.

En 1938, il existait environ 60.000 véhicules de distribution représentant une charge utile totale de 62.000 tonnes et 18.000 véhicules de transport totalisant une charge utile de 70.000 tonnes.

Au 30 avril 1946, 39.000 véhicules de distribution, représentant une capacité totale de 42.000 tonnes, et 22.000 véhicules de transport, représentant une capacité totale estimée à 85.000 tonnes, étaient admis à la circulation.

TABLEAU XXVI

Nombre de véhicules autorisés à circuler

Dates	Camions	Autobus et voitures automobiles	Motocyclettes	Total (1)
1945 31 décembre	54 015	43 285	31 198	137 998
1946 31 janvier	56 604	47 878	32 633	147 095
28 février	58 394	55 437	39 216	163 884
31 mars	59 794	62 054	40 882	173 540
30 avril	64 528	72 518	46 869	188 767
31 mai	66 558	78 447	51 903	201 595

(1) Y compris un certain nombre de véhicules spéciaux (tracteurs, etc.).

TABLEAU XXVII

Attributions d'essence et de gasoil

Mois	Attributions d'essence (En milliers de litres)	Attributions de gasoil (En milliers de litres)
1946 Janvier	23.193	5.039
Février	29.305	4.940
Mars	36.088	5.384
Avril	43.901	5.305
Mai	43.165	5.721
Juin	41.650	4.775

De nouveaux camions ayant été mis en service au cours des mois suivants, on peut estimer que la capacité globale du parc de transport routier atteint actuellement plus de 100.000 tonnes.

La concurrence n'a pas tardé à renaître entre les transporteurs par route, en raison de l'abondance des moyens disponibles. Au cours des mois de printemps et d'été, les frets sont tombés fréquemment en dessous des maxima autorisés. En automne toutefois, les conditions de l'activité des transports routiers s'améliorèrent, la route ayant recueilli une partie du trafic saisonnier que le grand rail ne pouvait absorber.

MAIN-D'ŒUVRE

La généralisation de la reprise d'activité des différents secteurs de notre économie a permis au mouvement de résorption du chômage de se poursuivre, au cours de l'année 1946, à un rythme soutenu et régulier.

TABLEAU XXVIII

Evolution du nombre de chômeurs contrôlés par le Fonds de soutien des chômeurs involontaires.

Source : Fonds de soutien des chômeurs involontaires.

Mois	Moyenne journalière des chômeurs contrôlés				Ventilation en		
	Total	Hommes	Femmes	Augmentation ou diminution du total par rapport au mois ou à la semaine précédents (chiffres absolus)		Chômeurs complets	Chômeurs partiels
				Augmentation	Diminution		
1946 Janvier	135.885	118.920	16.965	15.143		98.988	36.897
Février	108.130	96.591	11.539		27.755	84.867	23.263
Mars	95.054	85.246	9.808		13.076	73.396	21.658
Avril	67.053	59.646	7.407		28.001	55.303	11.750
Mai	55.955	49.515	6.440		11.098	44.657	11.298
Juin	48.952	42.689	6.263		7.003	38.174	10.778
Juillet	47.690	41.039	6.651		1.262	32.635	15.055
Août	49.542	41.707	7.835	1.852		30.637	18.905
Septembre	36.705	31.895	4.810		12.837	26.937	9.768
Octobre	37.204	32.388	4.816	499			
Semaines					Ventilation au samedi de chaque semaine		
Du 20 au 26 octobre 1946	40.461	35.331	5.130	5.428		27.358	13.836
Du 27 octobre au 2 novembre ..	38.258	33.187	5.071		2.203	26.636	12.046
Du 3 au 9 novembre	41.603	35.910	5.693	3.345		27.933	16.356
Du 10 au 16 novembre	42.769	36.927	5.842	1.166		28.067	15.850
Du 17 au 23 novembre	43.832	38.014	5.818	1.063		29.558	15.667
Du 24 au 30 novembre	45.256	39.214	6.042	1.424		29.895	16.375
Du 1 au 7 décembre	46.489	40.084	6.405	1.233		31.683	14.597
Du 8 au 14 décembre	47.240	40.679	6.561	751		33.163	12.929
Du 15 au 21 décembre	93.450	85.631	7.819	46.210		40.797	59.579
Du 22 au 28 décembre	126.048	110.511	15.337	32.598		44.522	76.362
Du 29-12-1946 au 4-1-1947	101.497	81.932	19.565		24.551	41.249	55.041

L'allure descendante de la courbe du total des chômeurs contrôlés n'a guère été modifiée dans le sens de la hausse que par les facteurs qui influencent normalement, c'est-à-dire, au cours des mois d'hiver, par les fêtes de Noël et Nouvel An et les mauvaises conditions climatiques et, pendant certaines semaines des mois de juillet et août, par les congés payés qui entraînent la mise en chômage des travailleurs ne réunissant pas les conditions nécessaires pour en bénéficier.

Dans un secteur cependant, l'industrie diamantaire, le mouvement de régression, après s'être poursuivi de manière continue pendant les neuf premiers mois de l'année et avoir ramené le total des chômeurs de 992 unités en janvier à 605 en septembre, a été brusquement interrompu par l'action perturbatrice de facteurs accidentels qui ont provoqué une forte recrudescence du chômage. La diminution d'activité engendrée par le ralentissement des importations de pierres brutes et des demandes de pierres taillées a entraîné

le licenciement de nombreux ouvriers et la réduction du temps de travail aux trois premiers jours de la semaine.

De ce fait, le nombre total des ouvriers réduits à l'inactivité partielle ou totale oscille, depuis le mois d'octobre, autour de 4.500. Les effets de cette hausse partielle sur la tendance générale restent limités : en octobre, ils ont été compensés par les nombreux départs d'ouvriers saisonniers vers la France; en novembre et décembre, ils ne font que contribuer, dans une faible mesure, à l'augmentation générale, imputable surtout aux facteurs normaux dont nous avons parlé plus haut.

Les chiffres du tableau précédent traduisent l'importance et la continuité des progrès réalisés au cours de l'année; ils les font mieux apparaître encore lorsqu'on les rapproche de la moyenne minimum enregistrée au cours de l'année 1945, laquelle atteignait encore 99.000 unités. Leur ventilation en hommes, femmes, chômeurs complets, chômeurs partiels, permet de constater que la diminution a atteint les quatre catégories et dans des proportions relatives à peu près égales.

Toutes les branches d'activité ont réduit leurs effectifs de chômeurs contrôlés, principalement l'industrie textile. Le nombre des manœuvres inoccupés a également sensiblement décliné, mais il reste de loin le plus élevé.

Si l'on tient compte de ce que le contingent de main-d'œuvre absorbée par les armées alliées n'a cessé de s'amenuiser en 1946, passant de 90.000 unités en novembre 1945 à 6.610 pour le mois correspondant de cette année, on peut constater que la réintégration dans les organes de production des travailleurs inoccupés s'est accomplie au profit exclusif de notre économie.

Néanmoins et quoique nous puissions considérer que nous avons atteint un état de plein emploi quant aux forces de travail, certains secteurs industriels voient leur expansion menacée par une pénurie de main-d'œuvre, particulièrement de main-d'œuvre qualifiée.

Une solution vraiment rationnelle exigerait l'intervention d'une politique cohérente de la main-d'œuvre qui se base sur des données statistiques précises (besoins de main-d'œuvre par secteurs et degré de qualification requis; effectifs disponibles correspondants), étudie le problème dans son ensemble et sous tous ses aspects (éducation professionnelle, mutations intérieures, recours à la main-d'œuvre étrangère, amélioration de l'outillage, des méthodes de travail, etc.), coordonne les efforts et puisse imposer les mesures dictées par l'intérêt général.

Certains pays, comme la France, essaient de réaliser un effort dans ce sens. Jusqu'ici, nous ne semblons guère vouloir entrer dans cette voie.

Le maigre contingent de chômeurs complets qui subsiste encore n'offre que peu de possibilités de

satisfaire aux besoins excédentaires de notre industrie.

Une étude effectuée par le Fonds de soutien des chômeurs involontaires révèle, en effet, que sur les 27.626 chômeurs complets (hommes et femmes) recensés à la date du 12 novembre 1946, 15.423 seulement, soit 56 p. c., étaient reconnus aptes au travail, 11 p. c. étaient des inaptes partiels et 33 p. c. constituaient des chômeurs difficiles à placer.

Près de 5.000 des chômeurs complètement aptes étaient âgés de plus de cinquante ans.

Enfin, on peut considérer que le roulement normal de la main-d'œuvre occupée absorbait plus de la moitié du chômage complet chez les hommes puisque 55 p. c. de ceux-ci totalisaient moins de trois mois de chômage.

Néanmoins un effort d'adaptation de cette main-d'œuvre disponible a été poursuivi depuis le début de cette année. Une centaine de « centres de réadaptation professionnelle collective » ont été créés par le Fonds de soutien des chômeurs involontaires. Chacun d'eux peut recevoir une vingtaine de chômeurs dont l'éducation professionnelle est confiée à un ancien ouvrier qualifié. D'autre part, certains employeurs ont accepté d'assumer la formation, au sein de leur propre entreprise, d'éléments non qualifiés. Ceux-ci bénéficient d'une prime allouée par le Fonds de soutien.

Jusqu'à présent, 2.000 chômeurs environ ont été réadaptés grâce à ce système.

La remise au travail des chômeurs existants est encore influencée par la répartition géographique du chômage. Les provinces flamandes ont constamment concentré de 78 à 85 p. c. du nombre total des chômeurs contrôlés. La Wallonie et la province de Brabant se partagent le restant dans des proportions à peu près égales. Cette situation, dans les conditions actuelles d'utilisation maximum des forces de travail, ne constitue pas une anomalie; elle s'explique par le fait que, d'une part, la population active du pays flamand représente 42 p. c. de celle du royaume contre 38 p. c. pour les provinces wallonnes, d'autre part, le risque normal de chômage, dans les industries situées dans les provinces flamandes, est beaucoup plus élevé que celui des industries wallonnes. Mais la solution qu'elle exigerait, à savoir le déplacement de la main-d'œuvre en excédent dans une région du pays vers une autre région, soulève des difficultés nombreuses d'ordre sociologique et pratique, qui compliquent le problème de la réadaptation.

Placements effectués par l'intermédiaire du Fonds de soutien.

Une chose intéressante seulement à relever en ce qui concerne leur évolution : la disparition quasi totale, au cours des derniers mois, de l'embauche au profit des armées alliées (leur nombre se réduit à moins de 300 en novembre).

Les placements dans le secteur privé (chômeurs complets et chômeurs partiels) ont varié entre 15.037 et 26.955, avec une moyenne de 20.000 environ.

Le maximum a été enregistré en septembre.

Les départs de travailleurs saisonniers pour la France, qui se sont élevés à près de 7.000 au cours de ce mois, y ont contribué pour une bonne part.

AGRICULTURE

D'après les résultats du recensement agricole et horticole du 15 mai 1946, l'étendue totale cultivée s'est élevée à 1.739.219 ha. contre 1.753.429 ha. en 1945, soit une diminution de 14.210 ha. ou de 0,8 p. c.

Cette diminution doit être attribuée, d'après l'Institut national de Statistique, aux causes suivantes : reboisement dans certaines régions, abandon de cultures, suppression de l'activité des coins de terre, récupération de terrain par l'industrie, immobilisation de terres en vue de la création de terrains de sport.

TABLEAU XXIX

Etendues consacrées à diverses cultures

Source : Institut national de Statistique.

Cultures	1939 ha.	1945 ha.	1946 ha.
<i>Céréales panifiables</i>	267.340	293.415	253.189
froment	123.551	167.543	137.939
seigle	134.781	115.685	105.086
épeautre	7.320	7.374	7.302
méteil	1.708	2.813	2.862
<i>Autres céréales</i>	278.861	237.615	252.040
<i>Plantes industrielles</i>	107.003	69.409	86.220
betteraves sucrières	54.295	38.317	44.488
lin	44.700	24.339	31.388
chicorée à café	4.844	1.894	4.329
tabac	2.308	3.148	4.699
<i>Pommes de terre</i>	147.542	90.590	79.427
<i>Prés et prairies</i>	(1) 808.652	741.532	766.653

(1) Estimation.

La comparaison des chiffres absolus de la distribution des principales cultures en 1939, 1945 et 1946 indique que la « reconversion » de l'agriculture belge s'est poursuivie pendant l'année 1946 et semble toucher à son terme.

En effet, le rapport entre les spéculations à usage humain et les spéculations à usage animal, qui, au cours de la guerre, s'était modifié en faveur des premières, se rapproche de plus en plus de celui existant avant la guerre. En d'autres termes, la superficie emblavée en céréales panifiables a connu, ces deux dernières années, une forte réduction au profit de l'aire consacrée aux autres céréales, aux cultures fourragères et aux prairies.

L'agriculture tend ainsi à revêtir, comme avant-guerre, son caractère d'industrie de transformation.

Parmi les céréales panifiables, ce sont les emblavements de froment qui marquent la plus forte diminution; elle atteint 18 p. c. par rapport à l'année précédente et semble être imputable à une absence d'orientation et à une carence de rentabilité.

La culture des céréales non panifiables est en augmentation. Celle-ci, particulièrement sensible en ce qui concerne l'avoine, s'explique par le retour de l'agriculture vers la production des produits animaux de haute valeur, qui avait dû être abandonnée pendant l'occupation au profit de la culture des pommes de terre, des betteraves à sucre et des céréales panifiables, dont le rendement en calories par hectare est notablement supérieur à celui des productions animales.

La culture des betteraves sucrières, quoique en augmentation d'environ 16 p. c. par rapport à 1945, n'atteint cependant pas les chiffres d'avant-guerre.

Le manque d'engrais, des difficultés de main-d'œuvre et surtout des prix officiels, considérés comme non rentables, seraient à l'origine de cet état de choses.

La culture du lin, qui fut fortement contrariée pendant l'occupation, est en augmentation de 28 p. c. par rapport à l'année précédente et atteint ainsi pratiquement le niveau d'avant-guerre.

Ceci est d'ailleurs le cas pour la plupart des plantes industrielles.

Les emblavements de tabac sont même sensiblement plus élevés qu'avant les hostilités.

Seule la culture des pommes de terre tarde à se normaliser; elle est, en effet, loin d'atteindre la superficie d'avant-guerre et a même diminué d'environ 14 p. c. par rapport à l'année précédente. Cette diminution, qui est surtout marquée pour les pommes de terre tardives, doit être attribuée en ordre principal au manque de plants et à la mauvaise qualité d'une grande partie de ceux-ci.

TABLEAU XXX

Rendement à l'hectare de certaines cultures

(en quintaux métriques)

Source : Institut national de Statistique.

Produits	1945	1946
Froment d'été	14,6	20,2
Froment d'hiver	18,4	25,4
Seigle	13,0	20,3
Epeautre	13,6	16,1
Méteil	15,7	18,0
Avoine	20,2	24,8
Escourgeon	16,6	22,8
Orge d'été	15,9	23,1
Lin : graine	5,9	5,0
paille	59,0	57,0
Pommes de terre hâtives	142,0	200,2
Pommes de terre mi-hâtives	142,6	197,0
Pommes de terre tardives		171,4

Dans l'ensemble, les cultures fourragères sont en progression; les prairies couvrent, comme avant-guerre, environ la moitié de toute la superficie agricole.

En général, les rendements sont sensiblement meilleurs qu'en 1945, année qui, du point de vue production, a été nettement déficitaire.

Du tableau xxx il ressort en effet que, parmi les principaux produits, seul le lin enregistre un rendement moins élevé.

Quant au cheptel agricole, la reconstitution en a été extrêmement rapide.

TABLEAU XXXI

Cheptel agricole

Source : Institut national de Statistique.

	1939	1945	1946
Chevaux agricoles.....	245.549	249.826	266.669
Bovidés.....	1.599.837	1.628.152	1.710.243
dont vaches laitières.....	885.853	806.433	775.832
Porcs.....	855.928	629.179	839.493
Volaille.....	(1) 4.557.245	2.391.278	4.660.836
dont poules pondeuses.....	(1) 4.222.545	2.148.894	3.755.577

(1) D'après le recensement de juin 1940.

Le nombre de chevaux à usage agricole, qui avait beaucoup diminué pendant la guerre par suite des réquisitions de l'occupant, dépasse actuellement l'effectif de 1939.

Le total des bovidés, qui avait également reculé pendant l'occupation à la suite de la politique d'extension de certaines cultures aux dépens des prés et prairies, menée synchroniquement avec le plan de livraison du bétail pour l'abatage, dépasse lui aussi celui d'avant-guerre, cependant que le nombre de vaches laitières, qui fut maintenu pendant toute la durée de l'occupation à environ 850.000, est actuellement tombé à 776.000.

Cette régression du nombre de vaches laitières est assez inquiétante et a eu des répercussions fâcheuses sur le ravitaillement du pays en beurre et en lait; elle serait due à la politique suivie depuis la libération en matière de livraison de bétail, aux prix officiels non rentables pour les produits laitiers et aux difficultés rencontrées dans le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire.

Le cheptel porcin atteint presque les chiffres enregistrés avant-guerre. La reconstitution de ce cheptel a été favorisée par la hausse des prix du porc accordée par l'arrêté du 12 décembre 1944.

Quant à la volaille, elle dépasse actuellement l'effectif recensé au début de la guerre; le nombre de poules pondeuses, quoique en forte progression par rapport à l'année précédente, reste encore inférieur aux chiffres de 1940, mais les données fournies par le récent recensement semblent devoir être notablement en dessous de la réalité.

Par suite de l'abandon pendant la guerre de la production des produits de haute valeur au profit de la production de produits pondéreux de consommation directe, la valeur de la production agricole, qui s'élevait à plus de 10 milliards en 1939, aurait diminué, selon le Ministre de l'Agriculture, jusque 8 milliards en 1944 et 7 milliards en 1945.

D'autre part, la production agricole n'atteindrait, en volume, tant dans le secteur animal que dans le secteur végétal, qu'environ 70 p. c. du niveau moyen atteint pendant les années 1936-1938.

Or, comme l'indice des frais de production suit une ligne régulièrement ascendante — il est passé de 290 au début de l'année à 315 en septembre — par rapport à la période de référence 1936-1938, tandis que l'indice global des prix de vente des produits agricoles semble se stabiliser au niveau de 330 par rapport à la même base, il en résulte que la rentabilité agricole connaît une évolution défavorable, et cela malgré certaines adaptations de prix, auxquelles il a été procédé dans le courant de l'année.

Le froment est passé de fr. 320 (récolte 1945) à fr. 390 (récolte 1946); le seigle, de fr. 290 à fr. 370; l'orge, de fr. 250 à fr. 355; l'avoine, de fr. 250 à fr. 325.

Les betteraves sucrières, dont le prix avait été fixé à fr. 550 pour la récolte 1945, ont été payées fr. 630 pour compenser le rendement très déficitaire de cette culture.

Un rendement nettement supérieur étant prévu pour la récolte de 1946, le prix a été ramené à fr. 540.

Le prix des pommes de terre, qui avait été fixé à fr. 1,50 en 1945, a été ramené à fr. 1,25 en 1946.

Le prix du lait, qui était de fr. 3 le litre en 1945, a été porté successivement à fr. 3,50 et fr. 4.

Le prix du bétail, qui n'avait subi aucune adaptation depuis le début de 1945, a été majoré en octobre dernier.

Mais comme, d'autre part, les coûts de production ont connu une hausse ininterrompue, principalement à la suite des augmentations de salaires, qui interviennent pour 36,3 p. c. dans l'indice des frais de production établi par le Ministère de l'Agriculture, ces adaptations de prix n'ont pu restaurer la rentabilité de notre agriculture.

SITUATION ALIMENTAIRE

Le ravitaillement de la population en denrées alimentaires n'a pas encore atteint un niveau entièrement satisfaisant.

Cependant, la baisse des prix des produits alimentaires au marché noir et la plus grande facilité à se procurer les suppléments indispensables ont enlevé tout caractère angoissant au problème du ravitaille-

ment. D'autre part, les importations de vivres sont restées très élevées au cours de l'année 1946, ainsi qu'il ressort du tableau xxxii.

TABLEAU XXXII

**Importations de vivres depuis la Libération
à fin décembre 1946**

(en tonnes)

Source : Ministère du Ravitaillement.

PRODUITS	1944-1945	1946	Total
<i>Céréales et produits à base de céréales :</i>			
<i>Céréales panifiables :</i>			
Froment	1.067.727,1	468.223,1	1.535.950,2
Farine	21.178,1	71.854,1	93.032,2
Farine de maïs	991,0	1.046,4	2.037,4
Farine de soya	1.033,0		1.033,0
Céréales en boîtes	1.493,6	154,6	1.648,2
<i>Produits à base de céréales :</i>			
Biscuits	4.184,0		4.184,0
<i>Lait et produits à base de lait :</i>			
Lait condensé ou évaporé ..	19.056,8	22.075,1	41.131,9
Lait en poudre	8.781,5	2.091,7	10.873,2
Crème	54,5		54,5
Fromage	7.312,4	12.222,6	19.535,0
Beurre	3.415,6	6.758,3	9.973,9
<i>Matières premières oléagineuses</i>	57.302,9	33.659,5	90.962,4
<i>Huiles, graisses, margarine :</i>			
Huiles	41.061,5	39.824,5	80.886,0
Graisses	15.153,3	14.631,7	29.785,3
Margarine	5.131,1	1.337,9	6.469,0
<i>Viande et extraits de viande</i> . . .	38.567,2	84.413,9	122.981,1
<i>Légumes :</i>			
Légumes conservés	344,9		344,9
Légumes secs	32.260,8	3.249,4	35.510,2
<i>Poisson</i>	18.497,1	7.528,4	26.025,5
<i>Café</i>	36.481,4	40.790,8	77.272,2
<i>Produits comestibles divers :</i>			
Beurre de cacao	1.306,1	1.679,3	2.985,4
Fèves de cacao	12.547,0	8.647,0	21.194,0
Chocolat	573,0	81,9	654,9
Œufs en poudre	9.812,7		9.812,7
Riz	5.610,1	3.458,3	9.068,4
Sel	68.535,1	36.015,0	104.550,1
Sucre	11.948,2	47.497,6	59.445,8

Le système du rationnement a été maintenu dans ses grandes lignes; seuls certaines viandes et quelques produits secondaires comme le pudding, la chicorée, le lait en poudre, etc. ont été libérés. L'approvisionnement en légumes et fruits a été abondant, mais souvent à des prix assez élevés.

Les rations prévues ont été distribuées assez régulièrement, sauf en ce qui concerne les pommes de terre et le beurre.

Le nombre de calories fournies par la ration officielle a sensiblement diminué au cours de l'année, à la suite de la libération progressive de certains produits et de la réduction de la ration de deux aliments de base : le pain et les pommes de terre.

En effet, la ration journalière de pain, qui était de 450 grammes pendant les deux premiers mois de

l'année, a été ramenée, à partir du mois de juin, à 300 grammes. La composition du pain a également été modifiée : au début de l'année, le pain était fait de farine de froment blutée à 80 p. c.; à partir du mois de mai, la farine destinée à la panification est un mélange de céréales, composé de 70 p. c. de froment et de 30 p. c. de seigle et bluté à 83 p. c.

La réduction de la quantité de pain et la diminution de la qualité ont fait passer le nombre de calories fournies par cet aliment de base de 1.184 à 698 unités.

TABLEAU XXXIII

**Calories fournies par les produits mentionnés
aux tableaux de rationnement**

Source : Banque Nationale de Belgique.

1946	Pain	Pommes de terre	Viande	Ensemble des produits
Janvier	1.184	294	114	2.260
Février	1.184	294	137	2.245
Mars	1.055	294	161	2.151
Avril	1.055	196	144	2.040
Mai	814	186	165	1.777
Juin	698	372	184	1.911
Juillet	698	372	206	1.957
Août	698	294	206	1.775
Septembre	698	294	193	1.715
Octobre	698	294	193	1.737
Novembre	698	294	193	1.668
Décembre	698	294	184	1.615

La ration de pommes de terre a été maintenue pendant les trois premiers mois de l'année à 300 grammes par jour; aux mois d'avril et mai, elle est tombée à 200 grammes; les deux mois suivants, elle a pu être portée à 400 grammes, étant donné les résultats satisfaisants de la récolte des pommes de terre hâtives; à partir du mois d'août, la ration a de nouveau été fixée à 300 grammes par jour et le nombre de calories fournies par ce second aliment de base atteint donc, comme au début de l'année, 294 unités.

Le ravitaillement en viande a enregistré un progrès sensible, grâce à la libération de la viande de cheval et de mouton, et de l'augmentation de la ration officielle, qui est passée de 30 grammes en janvier à 80 grammes en décembre.

L'amélioration constatée dans ce secteur est surtout imputable à une augmentation de la production de viande indigène.

Du tableau xxxiv, il ressort qu'à l'exception des veaux, les abatages d'animaux de boucherie ont fortement augmenté à partir du deuxième trimestre de 1946, tant en nombre qu'en poids. Ce progrès a d'ailleurs été particulièrement marqué pour les secteurs qui furent rendus libres, au moins temporairement (chevaux et moutons), ainsi que pour le secteur des porcs. Dans l'ensemble, les abatages de gros bétail et de porcs évoluent en sens opposés et notamment en fonction des relations actuelles ou prévues de coût et de prix. La hausse du prix de la viande porcine avait eu pour résultat une extension très rapide du

cheptel porcin, de telle façon qu'au cours du printemps 1946, une surabondance relative, eu égard à la pénurie de céréales fourragères, s'est produite, ce qui a provoqué la multiplication des abatages de porcs.

TABLEAU XXXIV

Nombre total et poids de la viande des animaux abattus

Source : Institut national de Statistique.

Période	Gros bétail	Chevaux	Veaux	Porcs	Moutons, agneaux, chèvres	Total
NOMBRE						
1945 1 ^{er} trimestre	60.654	1.976	52.317	110.773	1.898	226.618
2 ^e trimestre	43.346	1.448	95.367	113.940	4.604	258.705
3 ^e trimestre	84.524	1.350	100.253	20.228	9.751	216.106
4 ^e trimestre	63.971	2.700	37.393	118.407	15.309	237.780
Année ...	252.495	7.474	285.330	363.348	31.562	939.209
1946 1 ^{er} trimestre	52.043	1.984	39.978	98.253	6.017	198.275
2 ^e trimestre	45.782	2.357	73.351	156.822	18.317	296.629
3 ^e trimestre	91.321	6.374	68.559	105.943	84.728	356.925
POIDS (en tonnes)						
1945 1 ^{er} trimestre	11.551	629	2.310	8.113	37	22.640
2 ^e trimestre	8.085	466	4.354	8.421	95	21.421
3 ^e trimestre	16.420	446	4.948	1.596	185	23.595
4 ^e trimestre	13.509	940	1.916	7.779	315	24.459
Année ...	49.565	2.481	13.528	25.909	632	92.115
1946 1 ^{er} trimestre	12.381	703	1.818	7.278	123	22.303
2 ^e trimestre	10.438	774	3.479	11.755	378	26.824
3 ^e trimestre	20.940	2.034	3.407	8.343	1.802	36.526

En ce qui concerne l'approvisionnement en graisses alimentaires, la situation est restée stationnaire; la ration mensuelle oscille aux environs de 1.000 grammes et se répartit d'une façon inégale et variable entre beurre, margarine, saindoux, huile de table et butterspread.

TABLEAU XXXV

Production de margarine (en milliers de kg.)

Source : Institut national de Statistique.

Mois	1945	1946
Janvier		4.752
Février		6.491
Mars		4.730
Avril		4.785
Mai		5.216
Juin		3.373
Juillet	5.456	3.890
Août	6.643	2.550
Septembre	4.067	4.165
Octobre	5.490	3.441
Novembre	6.507	
Décembre	4.752	

La production indigène de produits laitiers n'a guère fait de progrès pendant l'année 1946, ce qui est assez normal étant donné la régression du nombre de vaches laitières. Quant à la production de margarine, elle est, dans l'ensemble, restée en dessous du niveau atteint en 1945.

TABLEAU XXXVI

Production laitière des laiteries et distributeurs agréés

Source : Institut national de Statistique.

1946	Production de lait (milliers de litres)					Production de beurre (milliers de kg.)
	Lait	Crème	Lait pour beurre	Lait pour veaux	Total	
Janvier	40.767	5.109	2.828	6.058	54.760	804
Février	37.385	3.492	2.115	6.058	49.051	645
Mars	39.336	4.973	2.578	12.117	59.004	737
Avril	47.316	9.894	4.268	16.600	78.077	1.217
Mai	67.425	20.774	8.157	26.158	122.512	2.380
Juin	79.073	24.505	9.694	26.704	139.976	2.995
Juillet	82.664	27.708	11.275	26.968	148.615	3.095
Août	73.038	27.687	9.434	21.750	131.909	2.857
Septembre					112.403	2.206
Octobre					99.640	1.876

Le problème de notre alimentation, pris dans son ensemble, a donc évolué lentement mais dans un sens favorable.

Le ravitaillement tend à se normaliser, aussi bien du point de vue quantitatif qu'en ce qui concerne la nature des denrées consommées; les succédanés et produits ersatz ont disparu du marché, tandis qu'on y retrouve en abondance les fruits exotiques, les produits de la pâtisserie et de la confiserie.

D'autre part, les perspectives pour l'avenir sont assez encourageantes; les stocks mondiaux de céréales permettront des importations suffisantes pour relever la ration de pain et en améliorer la qualité; quant à la viande et au lait, notre cheptel, reconstitué dès à présent en nombre, facilitera un approvisionnement plus normal et pourra éventuellement accélérer le retour progressif au marché libre de la viande et hâter la fin du rationnement des denrées alimentaires en général.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Pendant la première année d'après-guerre, le problème du commerce extérieur se posait d'une manière unilatérale : tous les efforts furent concentrés sur les importations en vue de l'approvisionnement du marché intérieur; le souci d'exporter resta nécessairement pendant toute cette période au second plan.

Avec le retour vers la normale, l'attention se porta de plus en plus sur l'évolution de la balance commerciale et sur la nécessité d'exporter; fin décembre 1945, la bataille des exportations fut engagée. Dès lors, les chiffres de nos exportations ont connu un développement progressif, ainsi qu'il ressort du tableau xxxvii.

Toutefois, comme nos importations croissaient également, le déficit de la balance commerciale pour 1946 atteint, d'après les statistiques, environ 23.002 millions de francs.

Commerce spécial de l'Union économique belgo-luxembourgeoise

Source : Institut national de Statistique.

Mois	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent		Totaux	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (mille francs)
<i>Importations.</i>												
1946 Janvier	9	240	132.099	511.252	1.274.121	1.400.320	33.389	751.651	7	7.413	1.439.625	2.670.876
Février	17	615	397.891	612.604	1.122.851	1.463.833	34.593	707.446	—	7	1.555.352	2.784.405
Mars	13	2.079	309.316	748.047	1.246.828	1.376.171	34.236	836.736	—	2	1.590.393	2.963.035
Avril	19	925	113.660	637.042	1.229.543	1.347.673	51.417	1.156.088	1	1.193	1.394.640	3.142.921
Mai	63	2.412	124.224	821.064	1.335.927	1.771.241	35.676	1.185.367	—	400	1.495.890	3.780.484
Juin	47	2.266	117.451	838.626	1.309.867	2.013.711	40.774	1.277.162	—	23	1.468.139	4.131.788
Juillet	46	3.952	98.442	500.833	1.435.828	1.811.986	62.220	1.699.420	—	1.241	1.596.536	4.017.432
Août	22	1.070	177.935	1.695.892	1.562.297	1.915.142	51.954	1.732.590	3	14.992	1.792.211	5.359.686
Septembre	14	1.090	145.103	942.681	1.480.683	1.947.209	53.363	1.610.686	3	80.914	1.679.166	4.582.580
Octobre	2.194	18.482	256.866	1.856.515	1.615.077	1.909.438	80.467	2.496.438	2	115.897	1.954.606	6.396.770
Novembre	2.612	19.357	372.547	1.717.206	1.687.098	2.497.105	71.304	2.253.214	30	75.695	2.133.591	6.562.577
Décembre											1.612.698	6.209.317
L'année											19.717.965	52.637.595
<i>Exportations.</i>												
1946 Janvier	18	1.498	35.688	75.137	242.511	470.770	93.460	626.711	—	22	371.677	1.174.138
Février	8	959	31.365	91.219	244.294	544.386	108.285	662.319	—	79	383.952	1.298.962
Mars	14	653	17.319	57.103	328.608	773.041	164.487	1.038.546	1	727	510.429	1.870.070
Avril	18	1.024	6.656	49.173	338.766	705.253	137.804	909.524	1	1.307	483.245	1.666.281
Mai	104	10.690	19.880	118.689	371.992	796.806	181.733	1.358.930	—	1.146	573.709	2.286.261
Juin	91	8.591	12.373	91.566	375.375	719.140	187.182	1.421.309	—	608	575.021	2.241.214
Juillet	110	9.295	4.310	36.567	490.550	1.028.011	223.742	1.815.784	—	726	718.712	2.890.383
Août	55	2.621	1.417	15.183	455.235	763.540	196.633	1.462.016	—	110	653.340	2.243.470
Septembre	189	8.772	1.374	21.092	482.905	1.129.415	225.979	1.827.606	—	183	710.447	2.987.068
Octobre	182	11.325	4.698	102.195	615.211	1.129.534	274.343	2.416.498	2	39.605	894.436	3.699.157
Novembre	238	16.677	9.880	66.421	470.482	1.059.089	243.622	2.000.626	1	2.156	724.223	3.144.969
Décembre											834.505	3.952.324
L'année											7.442.023	29.635.222

En réalité, ce déficit est plus considérable, étant donné que les statistiques ne comprennent pas les pertes à la revente des marchandises importées par les Missions économiques. Ces subsides indirects sont estimés à 5 milliards pour l'année 1946, ce qui porterait le déficit global à 28 milliards environ.

D'autre part, les chiffres mensuels des importations ne correspondent pas à la réalité; ils sont faussés sous l'influence de plusieurs facteurs et notamment du retard de comptabilisation des importations effectuées par les Missions économiques. Aussi les données fournies par l'Institut national de Statistique comprennent-elles des importations qui se rapportent à l'exercice 1945. Cependant, le retard dans la comptabilisation n'étant pas encore récupéré fin décembre 1946, on peut estimer que les importations réellement effectuées au cours de 1946, mais restant encore à enregistrer, compensent *grosso modo* les importations réalisées l'année précédente, mais comptabilisées dans les statistiques de 1946.

Pour se faire une idée approximative de l'évolution des importations au cours de l'année sous revue, il est utile de comparer l'évolution des importations ordinaires et du commerce gouvernemental (trafic O.M.A. et O.C.R.A.) telles qu'elles apparaissent dans les statistiques, avec l'évolution du commerce gouvernemental tel qu'il s'est effectivement réalisé.

TABLEAU XXXVIII

Evolution des importations

(en millions de francs)

Source : Ministère des Affaires économiques.

Mois	Importations ordinaires	Traffic O.M.A.-O.C.R.A.	Missions économiques
1946 Janvier	2.067	603	2.089
Février	2.111	673	1.629
Mars	2.329	633	2.060
Avril	2.471	671	1.792
Mai	2.743	1.037	1.715
Juin	2.975	1.150	1.383
Juillet	3.222	784	1.282
Août	3.566	1.605	1.090
Septembre	3.652	930	1.286
Octobre	4.443	2.103	716
Novembre	5.664	966	1.224

De cette comparaison il ressort que pendant les sept premiers mois de l'année, les importations gouvernementales ont toujours été dans la réalité supérieures aux chiffres fournis par l'Institut national de Statistique. Pour les mois suivants, sauf pour septembre, nous constatons une évolution inverse.

Quoi qu'il en soit, les importations ordinaires n'ont pas cessé d'augmenter régulièrement au cours de l'année. Ceci résulte du fait que certaines marchandises, autrefois réservées au commerce gouvernemental, s'importent actuellement par le commerce

privé, et aussi du développement qu'a pris le commerce privé dans certains secteurs libérés de tout contrôle et contingentement.

En 1946, la valeur moyenne mensuelle du commerce extérieur a atteint 217,3 p. c. de celle des années 1936-1938 pour les importations et 132,83 p. c. pour les exportations.

En quantité, ces pourcentages sont respectivement 57,28 et 32,43 p. c. des importations et exportations mensuelles des années 1936-1938. Ceci signifie que plus de deux ans après la libération, le volume de nos exportations n'atteint pas encore la moitié de celui d'avant-guerre et qu'il reste par conséquent de grands efforts à fournir dans ce domaine.

Par ailleurs, les importations de 1946 (52.637 millions de francs) ont été compensées par les exporta-

tions (29.635 millions de francs) seulement à concurrence de 56,3 p. c.

Si la reprise progressive des exportations peut être considérée comme une normalisation dans le domaine du commerce extérieur, il n'en est pas de même en ce qui concerne la nature des produits échangés.

En effet, aussi bien du côté des importations que des exportations, on constate que l'ordre proportionnel des différentes catégories de marchandises diffère de celui qui existait avant-guerre. Seul le pourcentage des importations de produits alimentaires par rapport aux importations totales se rapproche de plus en plus de la situation d'avant-guerre.

La régression en 1946 de la part des matières premières dans les importations totales, est compensée par une augmentation relative des importations de produits fabriqués.

TABLEAU XXXIX

Nature des marchandises ayant fait l'objet du commerce extérieur

(en valeurs)

En pour-cent du total

Groupements établis par la Convention de Bruxelles du 31 décembre 1913	Importations			Exportations		
	Moyenne 1936-1938	De septembre 1944 à décembre 1945	11 premiers mois de 1946	Moyenne 1936-1938	De septembre 1944 à décembre 1945	11 premiers mois de 1946
Objets d'alimentation et boissons	20,20	25,07	23,33	5,34	8,77	2,84
Matières brutes ou simplement préparées	55,11	51,93	41,91	44,71	43,60	35,67
Produits fabriqués	22,77	22,74	34,00	48,52	45,48	61,—

D'après les chiffres reproduits au tableau xxxix, ces derniers sont intervenus, pendant les onze premiers mois de 1946, pour 34 p. c. dans le total des importations, alors qu'en 1936-1938 ils n'intervenaient que pour environ 23 p. c.

Cette modification dans la nature des produits importés doit être mise en relation avec la politique de restauration économique du pays et avec les conditions prévalant sur les marchés internationaux.

La diminution relative des importations de matières brutes provient de ce que le monde entier connaît une pénurie de matières premières et surtout du fait que la production nationale est encore loin d'atteindre le niveau d'avant-guerre. L'augmentation des importations de produits fabriqués résulte, d'une part, de la politique d'abondance pratiquée sur le marché intérieur en vue d'exercer une pression sur les prix et, d'autre part, du désir très vif de chaque pays d'écouler les produits les plus finis possible.

Cette dernière constatation se confirme d'ailleurs dans le cas de la Belgique. En effet, les produits fabriqués n'entrent pas seulement, comme avant-guerre, pour la plus forte proportion (61 p. c.), dans les exportations des onze premiers mois de 1946, mais cette proportion est elle-même plus élevée que pendant les années 1936-1938 (49 p. c.) et la période

allant de la libération jusque fin décembre 1945 (45 p. c.).

En ce qui concerne les transactions avec les principaux pays, il y a également lieu de signaler d'importants changements par rapport à la situation d'avant-guerre.

Le tableau xl donne la part proportionnelle des principaux pays dans l'ensemble du commerce extérieur de l'Union économique pendant les onze premiers mois de 1946, la période allant de la libération jusque fin décembre 1945 et les années 1936-1938.

La comparaison de ces données révèle que la place occupée dans ce trafic par les pays considérés est très différente pour les trois périodes en question.

En 1946, la plus grande partie de nos importations proviennent du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la France, alors qu'en 1936-1938, la France se classait première parmi les pays vendeurs, suivie de près par l'Allemagne, dont la participation était de 11,35 p. c. de la valeur de nos importations.

Si la disparition du marché allemand nous prive d'une source d'approvisionnement, elle nous prive surtout d'un débouché important, difficile à remplacer. A ce sujet, il suffit de rappeler que, normalement, nos exportations vers l'Allemagne comportaient, avant-guerre, 11,19 p. c. de nos exportations totales.

L'Allemagne occupait donc une place importante parmi les pays acheteurs; elle se classait, en effet, troisième avec les Pays-Bas (11,63 p. c.); la France

et le Royaume-Uni occupaient la première et la deuxième place avec, respectivement, 16,80 p. c. et 13,91 p. c. de la valeur totale des exportations.

TABLEAU XL

Pays de provenance et de destination

(en valeurs)

	France		Pays-Bas		Royaume-Uni		Etats-Unis		Congo belge		Allemagne	
	Millions de francs	p. c. du total	Millions de francs	p. c. du total	Millions de francs	p. c. du total	Millions de francs	p. c. du total	Millions de francs	p. c. du total	Millions de francs	p. c. du total
	<i>Importations</i>											
Moyenne annuelle 1936-1938	3.217	13,23	2.095	8,65	2.033	8,39	2.111	8,71	1.911	7,89	2.750	11,35
De septembre 1944 à décembre 1945	2.139	15,37	478	3,44	3.310	23,79	2.523	18,14	1.538	11,05	557	4,—
11 premiers mois de 1946	6.745	14,52	2.533	5,45	8.540	18,38	8.344	17,96	3.061	6,59	1.355	2,92
	<i>Exportations</i>											
Moyenne annuelle 1936-1938	3.749	16,80	2.596	11,63	3.105	13,91	1.641	7,36	344	1,54	2.497	11,19
De septembre 1944 à décembre 1945	1.371	34,—	858	21,27	67	1,66	748	18,54	100	2,48	1	0,02
11 premiers mois de 1946	3.982	15,50	3.873	15,08	1.599	6,23	3.000	11,68	600	2,34	128	0,49

En 1946, la classification des pays acheteurs se présente différemment. La première place appartient toujours à la France (15,50 p. c.), mais la seconde revient aux Pays-Bas (15,08 p. c.) et la troisième aux Etats-Unis (11,68 p. c.); le Royaume-Uni se classe quatrième avec 6,23 p. c. de la valeur des exportations de l'Union économique.

De ces différentes considérations il ressort que la bataille des exportations, engagée fin décembre 1945, est restée pendant toute l'année 1946 dans un stade

préliminaire; elle battra son plein pendant l'année à venir et sa réussite dépendra essentiellement de deux facteurs, notamment de l'augmentation de la production nationale, qui doit permettre de laisser de plus amples disponibilités de marchandises à l'exportation, et de nos capacités de concurrence sur les marchés internationaux. En cette matière, l'évolution de la bataille des prix et salaires aura une influence décisive.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* belge, au cours du mois précédant celui de la parution du *Bulletin*.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. *Législation économique et sociale générale*
- II. *Législation monétaire, bancaire et financière*
- III. *Législation agricole*
- IV. *Législation industrielle*
- V. *Législation du travail*
- VI. *Législation relative au commerce intérieur*
- VII. *Législation relative au commerce extérieur*
- VIII. *Législation des transports*
- IX. *Législation relative aux prix et aux salaires*
- X. *Législation relative au rationnement et au ravitaillement*
- XI. *Législation en matière de restauration et de dommages de guerre*

I — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE

Loi du 20 octobre 1946

contenant le budget du Ministère de la Santé publique pour l'exercice 1945 (*Moniteur*, 1^{er} décembre 1946, p. 9790).

Loi du 21 octobre 1946

contenant le budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1946 (*Moniteur*, 14 décembre 1946, p. 10182). — *Erratum* (*Moniteur*, 20 décembre 1946, p. 10380).

Loi du 29 octobre 1946

contenant le budget du Ministère de la Santé publique pour l'exercice 1946 (*Moniteur*, 21 décembre 1946, p. 10390).

Loi du 12 novembre 1946

contenant le budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1945 (*Moniteur*, 2-3 décembre 1946, p. 9822).

Loi du 12 novembre 1946

contenant le budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1946 (*Moniteur*, 23-24 décembre 1946, p. 10454).

Loi du 20 novembre 1946

contenant le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1946 (*Moniteur*, 8 décembre 1946, p. 10022).

Arrêté du Régent du 2 décembre 1946

modifiant celui du 4 septembre 1946 instituant un Comité national belge de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O.) (*Moniteur*, 12 décembre 1946, p. 10124).

Arrêté-loi du 2 décembre 1946

concernant l'urbanisation (*Moniteur*, 26-27-28 décembre 1946, p. 10588).

Arrêté-loi du 5 décembre 1946

instituant un régime provisoire en ce qui concerne l'échéance de certains baux à loyer (*Moniteur*, 8 décembre 1946, p. 10034).

Vu les lois coordonnées des 7 septembre 1939 et 14 décembre 1944, donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires, notamment l'article 1^{er}, 1^o, de ces lois;

Considérant qu'il est urgent et nécessaire d'instituer un régime provisoire en ce qui concerne l'échéance de certains baux à loyer, en vue d'éviter que de nombreux bailleurs échappent aux prescriptions de la loi future sur la protection du fonds de commerce, en donnant congé aux preneurs lorsque l'échéance du terme conventionnel du bail leur en fournit le moyen;

Sur la proposition des Ministres des Affaires économiques et de la Justice et de l'avis des Ministres, qui en ont délibéré en Conseil,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi modifiant les articles 1708 à 1762/7 du Code civil, pour ce qui touche le louage de tout ou partie d'immeubles affectés par la convention expresse ou tacite des parties à l'exploitation d'un commerce ou d'une industrie, les baux rentrant dans cette catégorie sont prorogés de plein droit, pour autant que la durée conventionnelle initiale de la location soit d'au moins trois années.

Art. 2. — Bénéficient, sous la même condition, de la susdite prorogation :

a) Les baux des locaux destinés à l'habitation, loués conjointement avec le siège de l'établissement industriel ou commercial;

b) Les baux des locaux accessoires nécessaires à l'exercice du commerce ou de l'industrie.

Art. 3. — La prorogation édictée par l'article 1^{er} s'étend aux baux de tout ou partie d'immeubles loués à des artisans vendant directement au public, lors même que les opérations de vente ne seraient que l'accessoire de l'exercice de leur profession, sous la condition prévue par cet article.

Art. 4. — La prorogation prévue par les articles 1^{er}, 2 et 3 ne pourra être retirée au preneur que dans le cas seulement où il n'exécuterait pas les obligations que le bail et la loi lui imposent.

Art. 5. — Les congés donnés aux locataires dont les baux visés aux articles 1^{er}, 2 et 3 n'auraient pas fait à ce jour l'objet d'une demande de prorogation, sont réputés non avenus.

Art. 6. — Il sera fait application des dispositions du présent arrêté-loi pour le jugement des litiges déjà introduits et actuellement pendants.

Art. 7. — Le Ministre des Affaires économiques et le Ministre de la Justice sont chargés de l'exécution du présent arrêté-loi, qui entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.

Arrêté-loi du 5 décembre 1946

tendant à accorder à la Société nationale des Distributions d'Eau des subsides complémentaires à ceux prévus par la loi du 26 août 1913 instituant cette société (Moniteur, 16-17 décembre 1946, p. 10245).

Arrêté-loi du 7 décembre 1946

complétant les arrêtés-lois des 8 novembre 1944 et 29 mai 1945, relatifs à la liquidation de la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation (Moniteur, 22 décembre 1946, p. 10425).

Arrêté ministériel du 8 décembre 1946

imitant la consommation d'énergie électrique pour l'éclairage des réclames et enseignes lumineuses (Moniteur, 18 décembre 1946, p. 10289).

Arrêté-loi du 16 décembre 1946

modifiant et complétant l'arrêté-loi du 16 novembre 1944, portant création de l'Office de Récupération économique (O.R.E.) (Moniteur, 22 décembre 1946, p. 10422).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des Non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1945 (Moniteur, 25 décembre 1946, p. 10518).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des Voies et moyens pour l'exercice 1945 (Moniteur, 25 décembre 1946, p. 10521).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des Dotations pour l'exercice 1945 (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10550).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des recettes et des dépenses pour ordre pour l'exercice 1945 (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10552).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1945 (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10566).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget de la Dette publique pour l'exercice 1945 (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10574).

Loi du 21 décembre 1946

contenant le budget des Pensions pour l'exercice 1945 (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10580).

Arrêté du Régent du 23 décembre 1946

portant création et fixant la composition de la Commission de coordination économique (Moniteur, 25 décembre 1946, p. 10588).

Considérant les résolutions prises par le Conseil des Ministres en séance du 25 novembre 1946 au sujet de la politique des prix et des salaires;

Considérant qu'il s'avère nécessaire de créer un organisme chargé d'étudier les mesures à prendre pour mener à bien cette politique;

Sur la proposition des Ministres, qui en ont délibéré en Conseil,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Il est créé une Commission de coordination économique, dont le siège est fixé à Bruxelles, auprès du Ministère des Affaires économiques.

Art. 2. — Cette commission a pour mission :

1° de donner, à la demande des Ministres compétents, ses avis et suggestions sur toutes questions relatives à la coordination des problèmes économiques concernant les prix et salaires, et les programmes généraux de production et la distribution jusqu'au moment où le Conseil national de l'Economie sera constitué;

2° de faire d'initiative toutes les propositions qu'elle jugera utiles, relativement aux problèmes précités.

Art. 3. — La commission se compose :

1° de six délégués des travailleurs;

2° de six délégués des employeurs;

3° d'un délégué du Cabinet du Premier Ministre et des départements ministériels suivants : Ministère des Affaires économiques, du Travail et de la Prévoyance sociale, de l'Agriculture, du Ravitaillement, du Rééquipement national.

Art. 4. — Les membres de cette commission sont tenus au secret professionnel. Ils ne peuvent notamment, sans l'accord des intéressés, dévoiler à qui que ce soit, le nom des personnes qui ont introduit des réclamations.

En cas de violation du secret professionnel, ils seront punis des peines prévues à l'article 458 du Code pénal.

Les membres prêtent serment entre les mains du Premier Ministre.

L'article 5 comporte la nomination des membres de la commission.

Loi du 28 décembre 1946

ouvrant des crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1947 (Moniteur, 30-31 décembre 1946, p. 10677).

Loi du 28 décembre 1946

contenant le budget des Voies et moyens pour l'exercice 1947 (Moniteur, 30-31 décembre 1946, p. 10680).

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. — Pour l'exercice 1947, les recettes de l'Etat sont évaluées :

Pour les recettes ordinaires, à	fr. 38.637.146.660
Pour les recettes compensatoires, à »	114.296.290
Pour les recettes de réparation, à .. »	3.900.000
Pour les recettes spéciales consécutives à la guerre 1940-1945, à..... »	1.942.339.500

Soit ensemblefr. 40.697.682.450

conformément au tableau ci-annexé.

Art. 2. — Les impôts directs et indirects, en principal et centimes additionnels au profit de l'Etat, existant au 31 décembre 1946, seront recouvrés pendant l'année 1947, d'après les lois, arrêtés et tarifs qui en règlent l'assiette et la perception, y compris les lois, arrêtés et tarifs qui n'ont qu'un caractère temporaire ou provisoire, ainsi que les arrêtés dont la validité a été consacrée par la loi de finances pour l'exercice 1946 en date du 28 décembre 1945.

Art. 3. — Par dérogation à l'article 59, § 2, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus, la partie des intérêts de retard qui revient aux communes, pour l'exercice 1946, est versée au Fonds des Communes pour le dit exercice.

Par dérogation à la loi du 22 juillet 1932, instituant un Fonds des Communes, modifiée par la loi du 22 janvier 1931, le montant à concurrence duquel le Fonds des Communes pour l'exercice 1946 excède le montant atteint par le même Fonds pour l'exercice 1945, est réparti exclusivement entre les communes dont la situation financière est particulièrement obérée, suivant les règles qui seront arrêtées par les Ministres de l'Intérieur, des Finances et du Budget.

Art. 4. — Le Gouvernement est autorisé à prélever sur le Trésor les fonds qui doivent permettre à la Mission économique belge de payer les achats effectués à l'étranger et de tenir les engagements qui en découlent, de payer les frais de transport et d'assurance de la marchandise pour l'amener en Belgique et de couvrir ses frais administratifs à l'étranger.

Art. 5. — Le Gouvernement est autorisé à couvrir par l'emprunt l'excédent des dépenses du budget de l'exercice 1947 sur les recettes.

Il pourra attacher toutes exonérations fiscales à cet emprunt.

Le Ministre des Finances est autorisé à créer des bons du Trésor portant intérêt à concurrence du montant de l'emprunt à contracter éventuellement.

Il pourra y attacher toutes exonérations fiscales.

L'emprunt et les bons du Trésor visés par les alinéas 1 et 3 peuvent être émis soit en Belgique, soit à l'étranger, en monnaies belge ou étrangères.

Art. 6. — Les disponibles que présenteront au 31 décembre 1946 les fonds faisant l'objet du budget des recettes et des dépenses pour ordre, pourront être utilisés à partir du 1^{er} janvier 1947.

Art. 7. — La présente loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1947.

Promulguons la présente loi et ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée au *Moniteur*.

Loi du 28 décembre 1946

autorisant des régularisations, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1945 et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1944 et antérieurs et à l'exercice 1945 (Moniteur, 30-31 décembre 1946, p. 10698).

II — LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Arrêté-loi du 23 octobre 1946

relatif au maximum des rentes pouvant être acquises à la Caisse générale d'Epargne et de Retraite et au maximum des capitaux pouvant être assurés sur une tête déterminée à la Caisse d'Assurances (Moniteur, 5 décembre 1946, p. 9594).

Arrêté ministériel du 21 novembre 1946

Commission bancaire. — Modification au règlement d'agrément des reviseurs (Moniteur, 9-10 décembre 1946, p. 10057).

Arrêté-loi du 30 novembre 1946

autorisant la Société nationale des Chemins de fer belges à emprunter une somme de 3 milliards de francs à l'effet de couvrir en partie les dépenses qui lui incombent dans la reconstruction de son parc de matériel roulant et de son outillage endommagé par la guerre (Moniteur, 8 décembre 1946, p. 10031).

Vu la loi du 7 septembre 1939, complétée par la loi du 14 décembre 1944 et donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires;

Considérant que les déficits enregistrés dans le passé par la Société nationale des Chemins de fer belges sont la conséquence des charges de pensions du personnel qui lui ont été imposées;

Considérant que ces charges, influencées par l'excédent de personnel existant en 1926, lors de la création de la Société nationale des Chemins de fer belges, sont trop élevées et dépassent les charges d'une exploitation normale;

Considérant les conclusions du rapport présenté par la Commission des Pensions, constituée par le Gouvernement en 1938, pour examiner le problème des pensions supportées par la Société nationale des Chemins de fer belges;

Considérant que les réserves mathématiques à céder par l'Etat pour les pensions, lors de la création de la Société nationale des Chemins de fer belges en 1926, s'élèvent à 3 milliards;

Considérant que pour faire face aux déficits du passé la Société nationale des Chemins de fer belges a dû puiser dans son fonds de renouvellement, et que dans l'intérêt de l'économie du pays, il importe que ce fonds soit reconstitué le plus tôt possible pour qu'il puisse faire face aux dépenses de matériel à acquérir, en remplacement de celui disparu ou détruit au cours de la guerre;

Vu la nécessité et l'urgence;

Sur la proposition des Ministres qui en ont délibéré en Conseil.

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — La Société nationale des Chemins de fer belges est autorisée à emprunter jusqu'à concur-

rence d'une somme effective de trois milliards de francs (3.000.000.000) à l'effet de couvrir en partie les dépenses qui lui incombent dans la reconstitution de son parc de matériel roulant et de son outillage endommagé par la guerre.

Cet emprunt peut être émis en Belgique ou à l'étranger en monnaie belge ou étrangère.

Art. 2. — L'époque et les modalités des opérations d'emprunt sont déterminées de commun accord entre le Ministre des Finances et la Société nationale des Chemins de fer belges.

Art. 3. — Les coupons d'intérêt ainsi que la prime de remboursement éventuel seront exempts de la taxe mobilière et des impôts et taxes présents et futurs au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Art. 4. — Les charges d'intérêts et d'amortissements de cet emprunt ainsi que la prime éventuelle de remboursement seront supportées par l'Etat.

Arrêté-loi du 14 décembre 1946

portant accroissement des moyens d'action de l'Institut de Réescote et de Garantie (Moniteur, 21 décembre 1946, p. 10398).

RAPPORT AU REGENT

L'Institut de Réescote et de Garantie, créé par l'arrêté royal n° 175 du 13 juin 1935, est actuellement doté d'un capital de deux cents millions de francs, libéré de vingt pour cent et la bonne fin de ses engagements est garantie par l'Etat à concurrence de deux milliards de francs.

Ce montant, fixé lors de la création de l'Institut, s'avère d'ores et déjà insuffisant à faire face aux demandes justifiées de mobilisation de créances qui sont adressées à cet organisme.

Il est apparu dès lors qu'il était indispensable, dans l'intérêt de l'économie nationale, d'accroître les possibilités d'intervention de l'Institut de Réescote et de Garantie en élevant de deux à quatre milliards de francs le montant maximum des engagements de l'Institut couverts par la garantie de bonne fin de l'Etat. C'est l'objet de l'article 1^{er} du présent projet d'arrêté-loi.

Afin de maintenir la proportion existant actuellement entre le montant de la garantie de bonne fin de l'Etat et celui du capital de l'Institut — destiné notamment à diminuer à due concurrence le jeu éventuel de la garantie de bonne fin — le capital de l'Institut sera porté de deux cents à quatre cents millions de francs.

L'augmentation de capital et la mise en concordance des statuts de l'Institut de Réescote et de Garantie avec les modifications apportées à l'arrêté royal n° 175 du 13 juin 1935 devront être effectuées dans les trois mois de l'entrée en vigueur du présent projet d'arrêté-loi.

Vu l'arrêté royal n° 175 du 13 juin 1935, pris en exécution de la loi du 31 juillet 1934, complétée et prorogée par celles des 7 décembre 1934, 15 et 30 mars 1935, attribuant au Roi certains pouvoirs en vue du redressement économique et financier et de l'abaissement des charges publiques;

Revu notamment les articles 3 et 5 du susdit arrêté;

Vu la loi du 7 septembre 1939, complétée par la loi du 14 décembre 1944, donnant au Roi des pouvoirs extraordinaires, et notamment le 3° de l'article 1^{er} de cette loi;

Considérant que, dans l'intérêt général, il est nécessaire et urgent d'accroître les moyens d'action de l'Institut de Réesc compte et de Garantie;

Sur la proposition du Ministre des Finances et de l'avis des Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Le montant de deux milliards de francs, fixé par l'article 5 de l'arrêté royal n° 175, créant un Institut de Réesc compte et de Garantie, est porté à quatre milliards de francs.

Art. 2. — Le premier alinéa de l'article 3 de l'arrêté royal n° 175, créant un Institut de Réesc compte et de Garantie, est modifié comme suit :

« Le capital de l'Institut est de quatre cents millions de francs, divisé en quatre mille parts nominatives de cent mille francs chacune. »

Art. 3. — L'augmentation de capital, visée à l'article 2, sera effectuée dans les trois mois de l'entrée en vigueur du présent arrêté-loi.

Dans le même délai, les statuts de l'Institut de Réesc compte et de Garantie seront mis en concordance avec les dispositions des articles 1 et 2 du présent arrêté-loi.

Art. 4. — Le Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté-loi, qui entrera en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur*.

III — LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 17 novembre 1946

modifiant celui du 10 juillet 1946, instituant auprès du Ministère de l'Agriculture une Commission consultative du Lin (Moniteur, 14 décembre 1946, p. 10198).

Arrêté du 21 novembre 1946

Recensement des ensemencements d'hiver et du bétail au 1^{er} janvier 1947 (Moniteur, 11 décembre 1946, p. 10086).

Arrêté ministériel du 30 novembre 1946

relatif au taux des fermages stipulés en produits ou denrées ou par référence à des produits ou denrées (Moniteur, 15 décembre 1946, p. 10216). — Erratum (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10614).

Arrêté du 20 décembre 1946

abrogeant celui du 7 octobre 1946 relatif à la distribution des œufs et des aliments pour poules (Moniteur, 25 décembre 1946, p. 10540).

IV — LEGISLATION INDUSTRIELLE

Arrêté ministériel du 30 novembre 1946

prorogeant jusqu'au 28 février 1947, des réglementations économiques au sein des industries du caoutchouc, de l'acide carbonique, de la tréfilerie et de la clouterie, de la flaconnerie et de la bouteillerie, du verre à vitres et de la boulonnerie (Moniteur, 9-10 décembre 1946, p. 10058).

Article 1^{er}. — Les réglementations économiques ainsi que les dérogations y afférentes maintenues en vigueur jusqu'au 30 novembre 1946, par arrêté ministériel du 23 août 1946, prorogeant jusqu'au 30 novembre 1946 des réglementations économiques au sein des industries du caoutchouc, de l'acide carbonique, de la tréfilerie et de la clouterie, de la flaconnerie et de la bouteillerie, du verre à vitres et de la boulonnerie, sont prorogées jusqu'au 28 février 1947.

V — LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté du Régent du 7 octobre 1946

fixant le mode de paiement du salaire à accorder pour huit jours fériés pendant l'année 1946 aux ouvriers de l'industrie de la fabrication du papier et du carton (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10617).

Arrêté ministériel du 10 octobre 1946

imposant des moyens sanitaires de protection individuelle dans les fabriques de câbles métalliques (Moniteur, 14 décembre 1946, p. 10199).

Allocations familiales

Arrêté-loi du 18 novembre 1946

portant modification des articles 104 et 125 de la loi du 4 août 1930 portant généralisation des allocations familiales en faveur des travailleurs salariés et de l'article 248 de l'arrêté royal organique du 22 décembre 1938 du régime des allocations familiales pour non-salariés (Moniteur, 22 décembre 1946, p. 10424).

Arrêté du 18 novembre 1946

l'aux de la cotisation à payer, pour l'exercice 1945, par les chefs d'entreprise des fabriques de plomb et de zinc, assujettis à la loi du 24 juillet 1927, relative à la réparation des dommages causés par les maladies professionnelles (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10618).

Arrêté du Régent du 25 novembre 1946

Arrêté-loi du 23 octobre 1946

modifiant temporairement la loi du 30 décembre 1929 sur la réparation des accidents survenus aux gens de mer. — Salaires servant de base à la fixation des cotisations et allocations pour les marins de la marine marchande (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10594).

Arrêté-loi du 28 novembre 1946

portant modifications à l'arrêté-loi du 27 juillet 1944 allouant à certains marins de la flotte marchande belge un congé spécial et une indemnité spéciale d'attente (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10598).

Arrêté du Régent du 3 décembre 1946

remplaçant l'arrêté du Régent du 11 février 1946 instituant des organes de sécurité et d'hygiène dans les entreprises industrielles et commerciales ainsi que dans les services et établissements publics ou d'utilité publique (Moniteur, 15 décembre 1946, p. 10217).

Arrêté du Régent du 17 décembre 1946

fixant la rémunération des troupes allemandes désarmées, prisonniers, démineurs volontaires et membres du personnel du service de santé et du service de l'aumônerie ennemis (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10599).

Arrêté-loi du 17 décembre 1946

relatif à la cession et à la saisie des indemnités allouées en vertu de la législation sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10616).

Arrêté ministériel du 17 décembre 1946

concernant l'application de l'arrêté du Régent du 3 décembre 1946 remplaçant l'arrêté du Régent du 11 février 1946 instituant des organes de sécurité et d'hygiène dans les entreprises industrielles et commerciales, ainsi que dans les services et établissements publics ou d'utilité publique (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10618).

Arrêté ministériel du 21 décembre 1946

concernant l'instauration des services et des comités de sécurité et d'hygiène prescrits par l'arrêté du Régent du 3 décembre 1946 remplaçant l'arrêté du Régent du 11 février 1946 instituant des organes de sécurité et d'hygiène dans les entreprises industrielles et commerciales ainsi que dans les services et établissements publics ou d'utilité publique. — Arrêté d'application (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10620).

VI — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE INTERIEUR

Arrêté ministériel du 18 novembre 1946

réglementant la distribution et les prix des cafés (Moniteur, 6 décembre 1946, p. 9929).

Arrêté ministériel du 12 décembre 1946

complétant les arrêtés ministériels du 12 mai 1945 concernant la publicité et l'affichage des prix et du 1^{er} juillet 1946 coordonnant les arrêtés de formation des prix (Moniteur, 12 décembre 1946, p. 10344).

Arrêté du 13 décembre 1946

abrogeant l'arrêté ministériel du 24 août 1946 rendant la liberté au commerce de la viande chevaline (Moniteur, 19 décembre 1946, p. 10343).

Arrêté du 13 décembre 1946

modifiant et complétant l'arrêté du 20 novembre 1946 réglementant la distribution des produits textiles (Moniteur, 19 décembre 1946, p. 10345).

Arrêté du 20 décembre 1946

abrogeant celui du 7 octobre 1946 relatif à la distribution des œufs et des aliments pour poules (Moniteur, 25 décembre 1946, p. 10540).

Arrêté ministériel du 21 décembre 1946

portant abrogation de la réglementation relative à la distribution des chaussures (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10597).

VII — LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Avis du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Accord commercial entre l'Union belgo-luxembourgeoise et la Finlande (Moniteur, 6 décembre 1946, p. 9932).

Cet accord, signé à Bruxelles le 6 novembre 1945, est analogue à celui signé entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Danemark le 17 septembre 1945.

Les parties contractantes ont convenu de mettre l'accord en application provisoire dès le jour de sa signature pour une période de trois ans. S'il n'a pas été dénoncé trois mois avant d'arriver à expiration, il sera prorogé par voie de tacite reconduction, chaque partie se réservant alors le droit de le dénon-

cer à tout moment pour lui faire prendre fin six mois après.

Il est mis fin aux opérations d'échange compensé entre la Finlande et l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

Un protocole additionnel à l'accord commercial du 6 novembre 1945, signé le 22 mars 1946, apporte divers amendements et addenda aux listes A et B annexées à l'accord.

Un accord de paiement a été signé le même jour entre la Finlande et la Belgique pour une durée indéterminée; il peut néanmoins être dénoncé moyennant préavis de six mois. L'application pratique de cet accord est confiée à la Banque Nationale de Belgique et à la *Suomen Pankki* (Banque de Finlande).

VIII — LEGISLATION DES TRANSPORTS

Arrêté-loi du 27 novembre 1946

modifiant les arrêtés des 23 novembre 1940, 16 janvier 1942 et 4 janvier 1943, prorogés pour une durée de trois ans par l'arrêté du Régent du 14 février 1946 (Moniteur, 13 décembre 1946, p. 10150).

Arrêté du 2 décembre 1946

Chemins de fer vicinaux concédés à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux. — Tarifs applicables aux transports de marchandises (Moniteur, 21 décembre 1946, p. 10404).

IX — LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Arrêté ministériel du 14 octobre 1946
fixant les nouveaux taux des traitements minima obligatoires pour les employés (Moniteur, 13 décembre 1946, p. 10155).

Arrêté ministériel du 29 octobre 1946
réglementant les prix des produits laitiers. — Erratum (Moniteur, 20 décembre 1946, p. 10380).

Arrêté ministériel du 13 novembre 1946
modifiant, en ce qui concerne le pudding-powder à base de fleur de maïs, l'arrêté ministériel du 23 mai 1946, portant diminution et réglementation des prix des produits alimentaires, des boissons, des produits manufacturés du tabac et de certains produits agricoles (Moniteur, 7 décembre 1946, p. 9991).

Arrêté ministériel du 14 novembre 1946
prorogeant jusqu'au 15 décembre 1946 les prix des céréales fixés par l'arrêté ministériel du 16 août 1946 (Moniteur, 2-3 décembre 1946, p. 9836).

Commissions régulatrices des prix
Un arrêté du Régent, en date du 14 novembre 1946, proroge jusqu'au 30 juin 1947, l'arrêté des Ministres réunis en Conseil du 9 septembre 1944, instituant, à titre provisoire, des commissions régulatrices des prix (Moniteur, 6 décembre 1946, p. 9929).

Arrêté ministériel du 18 novembre 1946
réglementant la distribution et les prix des cafés (Moniteur, 6 décembre 1946, p. 9929).

Arrêté ministériel du 27 novembre 1946
modifiant, en ce qui concerne les biscottes, l'arrêté ministériel du 23 mai 1946, portant diminution et réglementation des prix des produits alimentaires, des boissons, des produits manufacturés du tabac et de certains produits agricoles (Moniteur, 4 décembre 1946, p. 9855).

Arrêté ministériel du 28 novembre 1946
fixant les prix des flocons d'avoine non emballés importés (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10655).

Arrêté ministériel du 30 novembre 1946
portant modification à l'arrêté du 11 juillet 1945 portant limitation des prix de l'énergie électrique (Moniteur, 11 décembre 1946, p. 10091).

Arrêté du 2 décembre 1946
Chemins de fer vicinaux concédés à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux. — Tarifs applicables aux transports de marchandises (Moniteur, 21 décembre 1946, p. 10404).

Arrêté ministériel du 10 décembre 1946
modifiant l'arrêté ministériel du 8 juillet 1946 fixant les marges du commerce de détail en charbons, agglomérés de houille, cokes, schlamms domestiques et briquettes de lignite (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10653).

Arrêté ministériel du 12 décembre 1946
complétant les arrêtés ministériels du 12 mai 1945 concernant la publicité et l'affichage des prix et du 1^{er} juillet 1946 coordonnant les arrêtés de formation des prix (Moniteur, 19 décembre 1946, p. 10344).

Arrêté ministériel du 21 décembre 1946
fixant les prix maxima de vente des chaussures (Moniteur, 26-27-28 décembre 1946, p. 10597).

Arrêté ministériel du 23 décembre 1946
complétant l'arrêté ministériel du 29 octobre 1946 réglementant les prix des produits laitiers (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10654).

Arrêté ministériel du 23 décembre 1946
réglementant les prix du pain d'épices fabriqué à base de sucre interverti (Moniteur, 29 décembre 1946, p. 10655).

X — LEGISLATION RELATIVE AU RATIONNEMENT ET AU RAVITAILLEMENT

Arrêté du 30 novembre 1946
relatif au taux de blutage dans les moulins à façon (Moniteur, 5 décembre 1946, p. 9898).

Arrêté du 2 décembre 1946
modifiant l'arrêté du 17 septembre 1946, relatif à la mobilisation de la récolte de pommes de terre (Moniteur, 6 décembre 1946, p. 9931).

Arrêté du 4 décembre 1946

*relatif à la fabrication et à la vente de dérivés
d'avoine (Moniteur, 15 décembre 1946, p. 10221).*

Arrêté du 5 décembre 1946

*relatif à l'affichage des quantités de denrées alimen-
taires rationnées mises en distribution (Moniteur,
15 décembre 1946, p. 10222).*

Arrêté du 12 décembre 1946

*relatif à la déclaration des prévisions d'importation
(Moniteur, 13 décembre 1946, p. 10152).*

Arrêté du 13 décembre 1946

*abrogeant l'arrêté ministériel du 24 août 1946 ren-
dant la liberté au commerce de la viande chevaline
(Moniteur, 19 décembre 1946, p. 10343).*

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

I — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE											CALL-MONEY
	Escompte					Prêts et avances sur (*)						
	Acceptat. de banques prélatib. visées par B.N.B., traites accept. ou docum. représentat. d'import. ou d'export. de marchandises	Traités acceptés domiciliés en banque et warrants	Traités acceptés non domiciliés en banque	Traités non acceptés	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 8 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois	Certificats 3 1/2 % 5 ans (1941) et certif. en réglem. des créances financières belges sur l'étranger	Autres effets publics	
1945 Moyenne annuelle.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,46	2,58	3,—	3,50	3,—	0,62
1946 Moyenne annuelle.....	1,17	1,67	1,92	2,67	3,17	2,—	2,1875	2,375	3,17	3,59	3,17	0,58
1945 Octobre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Novembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Décembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
1946 Janvier.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Février.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Mars.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Avril.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Mai.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Juin.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Juillet.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Août.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Septembre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Octobre.....	1,—	1,50	1,75	2,50	3,—	2,—	2,1875	2,375	3,—	3,50	3,—	0,5
Novembre (à partir du 7)...	2,—	2,50	2,75	3,50	4,—	2,—	2,1875	2,375	4,—	4,—	4,—	1,—
Décembre (à partir du 19)...	2,50(1)	3,—	3,25	4,—	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	4,50	1,—

(1) A partir du 16 décembre 1946, les traités acceptés ou documentaires représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises sont escomptés au taux applicable aux traités acceptés domiciliés en banque et warrants.

(*) Quotité de l'avance en décembre 1946 :

Certificats de trésorerie à 4, 8 et 12 mois et plus	95 %	Autres effets publics	80 %
Obligations décennales (1940-1950)	90 %	Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5 ans (arrêté du 25 octobre 1941).	
Certificats de trésorerie à 5 ans 3 1/2 % (1941-1946)	90 %	Certificats de trésorerie émis en règlement de créances financières belges sur l'étranger (arrêté du 3 février 1942).	90 %
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 15 ans au plus (1942) ..	90 %		
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 5, à 10 ou à 20 ans (1943)	90 %		
Certificats de trésorerie 3 1/2 % à 10 ans (1944).....	90 %		
Bons de caisse à 1 an de la S.N.C.I.	95 %		
Bons de caisse de la Caisse Nationale de Crédit aux Classes moyennes, à 1 an d'échéance maximum	95 %	Quotité de l'avance consentie uniquement dans les cas spéciaux admis par la Banque Nationale de Belgique	

4

II — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

ÉPOQUES	Banques — Comptes de dépôts à (*)					Caisse générale d'Épargne (dépôts sur livrets)			Soc. Nation. de Crédit à l'Industrie Comptes de dépôts à 1 an
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr. (1)	20.000 à 100.000 fr. (1)	au delà de 100.000 fr.	
Moyennes annuelles :									
1945.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,04
1946.....	0,50	0,81	1,01	1,27	1,53	3,—	1,50	0,50	2,—
Moyennes mensuelles :									
1945 Octobre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Novembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Décembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
1946 Janvier.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Février.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Mars.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Avril.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Mai.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Juin.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Juillet.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Août.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	r 2,—
Septembre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
Octobre.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
Nov. 1 ^e quinzaine.....	0,50	0,80	1,—	1,25	1,50	3,—	1,50	0,50	2,—
2 ^e quinzaine.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—
Décembre.....	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50	2,—

(*) Moyenne de quatre banques.

(1) A partir du 1^{er} juillet 1946, le taux des dépôts est de 3 % jusqu'à 30.000 francs et de 1,5 % de 30.000 à 100.000 francs.

r : chiffres rectifiés.

LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX

I — COURS DES MÉTAUX PRÉCIEUX

9

PÉRIODES	OR				ARGENT			
	LONDRES En sh. et d. par oz. fin	NEW-YORK En dollars par oz. fin	BOMBAY		LONDRES En d. par oz. fin	NEW-YORK En cents par oz. fin	BOMBAY	
			En roupies et annas par Fine Tola	Conversion en sh. et d. par oz. fin			En roupies et annas par 100 Fine Tola	Conversion en pence par oz. fin
1938 31 décembre	149/7 1/2	35			(1) 20,0625	42 3/4		
1945 31 décembre	172/3	35	81. 8	326/0	44,—	70 5/8	134. 4	64
Moyennes mensuelles :								
1945 Octobre	172/3	35	76. 7	305/9	44,—	70 5/8	132. 2	63
Novembre	172/3	35	81. 5	325/3	44,—	70 5/8	132.14	64
Décembre	172/3	35	82. 2	328/6	44,—	70 5/8	133.14	64
1946 Janvier	172/3	35	86. 9	346. 3	44,—	70 5/8	138. 1	66
Février	172/3	35	90.10	362/6	44,—	70 5/8	145. 0	70
Mars	172/3	35	94. 1	376/3	44,—	70 5/8	153. 4	74
Avril	172/3	35	98. 2	392/6	44,—	70 5/8	163. 7	78
Mai	172/3	35	105. 8	422/0	44,—	70 5/8	181. 2	87
Juin	172/3	35	105. 8	422/0	44,—	70 5/8	175. 4	84
Juillet	172/3	35	94. 2	376/6	44,—	83 5/8	160.15	77
Août	172/3	35	96. 6	385/6	53,93	90 1/8	166.11	80
Septembre	172/3	35	99. 7	397/9	55,50	90 1/8	166. 8	80
Octobre	172/3	35	99.14	399/6	55,50	90 1/8	165. 8	79
Novembre	172/3	35	99.11	398/9	55,50	90 1/8	151. 9	73

(1) Cotation par oz. stand.

N. B. — 1 oz. troy = 31,1035 grammes; 1 tola = 11,6638 grammes; 1 roupie = 16 annas; 1 pence = 18 pence.

II — COURS OFFICIELS DES CHANGES AU 31 DECEMBRE 1946

fixés par la Banque Nationale de Belgique

en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1^{er} mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil

(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)

(en francs belges)

10

DEVICES	Cours contractuel	Transferts		Billets (2)	
		Cours acheteur	Cours vendeur	Cours acheteur	Cours vendeur
1 livre sterling	176,625	176,50	176,75	175,85	176,80
1 dollar U. S. A.	—	43,70	43,96	43,50	44,—
1 dollar canadien	—	39,89	39,95	39,70	40,10
100 francs français	36,7969	36,75	36,84	36,40	36,95
100 florins Pays-Bas	1.652,—	1.648,—	1.656,—	1.635,—	1.662,—
100 francs congolais	—	100,—	100,—	—	—
100 francs luxembourgeois	—	100,—	100,—	—	—
1 couronne suédoise	10,4512	10,42	10,48	10,35	10,50
1 franc suisse	10,1275	10,10	10,15	10,05	10,20
1 couronne danoise	9,1326	9,10	9,16	9,05	9,25
1 couronne norvégienne	8,83125	8,80	8,85	8,75	8,90
100 escudos	176,625	175,75	177,60	175,—	178,—
100 couronnes tchéco-slovaques	87,655	87,39	87,92	86,80	88,50
100 livres	43,827 (1)			19,—	20,—
100 pesetas	400,—			—	—

Pour les transferts, il convient de tenir compte du quota de péréquation actuellement de 125 %. Le taux des transferts est ainsi ramené à 100 livres = 19,48 F. B.

Cours applicable pour les versements en francs belges au compte de l'Instituto Espanol de Moneda Extranjera.

(1) Cours officiel.

(2) Les billets français et néerlandais achetés par les banques agréées suivant les règles fixées par l'Institut belgo-luxembourgeois du Change sont repris par la Banque Nationale de Belgique.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX

I — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	Cours au				
		1 ^{er} mai 1940	1 ^{er} octobre 1946	4 novem- bre 1946	2 décem- bre 1946	3 janvier 1947
I. — Dette intérieure directe de l'Etat belge (Intérêts à bonifier).						
Dette 2 1/2 %	100,—	51,75	65,60	65,15	64,80	64,50
Dette 3 %	100,—	65,80	89,90	89,70	89,70	89,85
Dette 3 1/2 %, 2 ^e série	100,—	69,25	84,50	84,—	83,40	83,45
Dette 3 1/2 %, 1937	100,—	—	80,40	79,65	78,65	78,70
Dette 3 1/2 %, 1943	100,—	—	91,80	91,15	90,65	90,70
Dette unifiée 4 %	100,—	79,50	—	89,15	88,20	88,10
Emprunt de la Libération, 4 % 1945	100,—	—	100,40	100,—	100,—	100,—
Obligations décennales (1940-1950), 4 %	100,—	—	101,30	100,80	100,60	100,10
Certificats de Trésorerie à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942	100,—	—	—	99,10	98,50	98,50
Certificats de Trésorerie à 5, 10, 20 ans, 3 1/2 %, 1943	100,—	—	—	93,50	93,10	92,40
Certificats de Trésorerie à 10 ans, 3 1/2 %, 1944	100,—	—	—	—	—	—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	901,—	1.087,—	1.081,—	1.073,—	1.085,—
Emprunt à lots 1938 (3 1/2 % jusqu'en 1947; ensuite 4 %)	500,—	411,—	501,—	500,—	500,—	503,—
Emprunt à lots 1941 (3 1/2 % jusqu'en 1946; 3 1/2 % de 1946 à 1951; ensuite 4 %)	1.000,—	—	920,—	922,—	920,—	917,—
II. — Dette indirecte et dette garantie par l'Etat (Intérêts à bonifier).						
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	443,—	533,—	527,—	523,—	524,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche suisse), action privil. 6 %	500,—	511,—	687,—	687,—	690,—	693,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche hollandaise), action privil. 6 %	500,—	510,—	680,—	676,—	665,—	658,—
Soc. Nat. des Chem. de fer belges (tranche belge), action privil. 4 %	500,—	391,—	547,—	554,—	545,—	529,—
(*) Soc. Nat. des Chem. de fer vicinaux, 3 %, coup. janvier-juillet	100,—	56,—	71,—	71,40	71,75	71,70
Régie des Télégraphes et Téléphones, 3 1/2 %, 1943	100,—	—	83,80	83,30	82,50	82,20
III. — Dette directe de la Colonie.						
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	129,50	300,—	298,—	294,—	290,—
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1904, 3 %	100,—	64,45	80,—	79,30	79,20	78,70
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	77,50	92,—	91,40	91,—	90,70
(*) Dette coloniale 1937, 3 1/2 %	100,—	65,50	83,55	83,30	82,80	82,60

(*) Les coupons des emprunts ci-dessus sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 % sont marqués d'un astérisque.

15

II — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

DATES	Indice général	Assurances, banques et soc. à port.	Entr. immobil., hypothécaires et hôtelières	Tramways, chemins de fer et vicinaux	Tramways et électricité (trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Construction	Produits chimiques	Divers
Indices par rapport aux cours du mois précédent															
1946 2 décembre ...p	96	93	99	94	94	95	95	94	96	95	96	99	97	99	99
1947 3 janvierp	93	94	88	95	91	90	94	94	92	92	96	96	95	89	93
Indices par rapport à la période 1936 à 1938 = 100															
1945 5 novembre	248	213	352	195	203	159	214	239	170	313	349	338	370	265	266
3 décembre	255	209	344	190	205	167	217	262	173	336	360	345	404	268	271
1946 3 janvier	259	212	346	178	204	159	230	254	174	344	384	359	418	282	277
1 ^{er} févrierp	245	196	334	159	185	149	222	223	164	329	358	348	419	276	280
1 ^{er} marsp	256	208	331	160	198	166	235	245	175	342	370	352	423	287	283
1 ^{er} avrilp	265	217	340	164	198	176	252	265	178	352	382	361	429	303	300
2 maip	273	223	350	156	188	169	268	259	198	349	414	367	464	322	323
3 juinp	264	211	336	151	192	164	254	234	186	342	404	354	444	311	312
1 ^{er} juilletp	252	202	314	142	188	158	236	225	177	313	386	342	433	295	295
1 ^{er} aoûtp	263	208	319	143	194	161	249	233	185	321	387	365	449	313	304
2 septembrep	267	212	330	151	192	159	259	224	187	332	405	370	463	329	309
1 ^{er} octobrep	249	201	296	137	174	142	243	210	170	304	386	353	425	306	291
4 novembrep	254	196	286	136	177	151	244	243	169	305	373	364	411	304	290
2 décembrep	245	183	282	128	167	143	232	227	161	290	358	360	397	302	288
1947 3 janvierp	229	171	249	122	152	129	217	214	149	265	344	345	376	270	267

III — MOUVEMENT DES OPERATIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15

PÉRIODES	BRUXELLES (*)			ANVERS			BRUXELLES et ANVERS	
	Nombre de séances	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)	Nombre de séances	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres traités	Capitaux traités (millions de francs)
1945 (1)	134	3.908	6.810	137	123	1.629	4.031	8.439
1946	245	6.553	11.379	241	233	2.762	6.786	14.141
1945 Octobre	22	462	814	23	18	224	480	1.038
Novembre	18	419	723	19	14	260	433	983
Décembre	19	275	484	18	12	164	287	648
1946 Janvier	21	552	1.053	21	22	366	574	1.419
Février	20	569	1.036	20	21	313	590	1.349
Mars	21	462	790	21	18	212	480	1.002
Avril	20	710	1.238	20	21	238	731	1.476
Mai	20	809	1.363	20	23	273	832	1.636
Juin	19	474	805	18	17	189	491	994
Juillet	22	524	944	22	20	231	544	1.175
Août	20	579	1.075	17	16	189	595	1.264
Septembre	21	528	886	21	20	237	548	1.123
Octobre	23	474	776	23	21	205	495	981
Novembre	18	438	744	18	17	158	455	902
Décembre	20	434	670	20	17	151	451	821

(*) Cette statistique tient uniquement compte des obligations et des actions.
 (1) Les bourses ont été fermées du 1^{er} septembre 1944 au 3 juin 1945 inclus.

IV — COURS ET RENDEMENTS DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS

16

DATES	TYPES DOMINANTS										OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers	
	Cours					Rendement (eu égard au cours seulement)					Valeur boursière moyenne	Rendement net moyen
	I	II	III	IV		I	II	III	IV			
	Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales		Dette unifiée	Dette coloniale 1936	Provinces, villes et communes	Entreprises industrielles et commerciales			
4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 ½ %			
1945 5 novembre	100,—	100,—	100,06	96,76	100,77	4,00	4,00	4,00	4,13	4,47	100,21	4,39
3 décembre	100,—	100,—	99,50	97,40	100,38	4,00	4,00	4,02	4,10	4,48	99,91	4,40
1946 3 janvier	100,—	100,—	98,54	96,77	99,92	4,00	4,00	4,06	4,13	4,50	99,08	4,43
1 ^{er} février	100,—	100,—	p 97,31	p 96,71	p 100,05	4,00	4,00	p 4,11	p 4,14	p 4,50	p 99,36	p 4,47
1 ^{er} mars	100,—	99,80	p 96,92	p 96,37	p 100,31	4,00	4,01	p 4,13	p 4,15	p 4,49	p 99,55	p 4,46
1 ^{er} avril	100,—	99,80	p 97,07	p 96,16	p 100,98	4,00	4,01	p 4,12	p 4,16	p 4,46	p 99,87	p 4,45
2 mai	100,—	99,80	p 96,94	p 95,11	p 100,32	4,00	4,01	p 4,13	p 4,21	p 4,49	p 99,20	p 4,48
3 juin	100,—	99,75	p 96,62	p 94,55	p 99,57	4,00	4,01	p 4,14	p 4,23	p 4,52	p 98,59	p 4,51
1 ^{er} juillet	94,75	96,50	p 95,17	p 93,12	p 98,11	4,22	4,14	p 4,20	p 4,30	p 4,59	p 97,08	p 4,58
1 ^{er} août	92,40	92,75	p 93,45	p 91,27	p 98,78	4,33	4,31	p 4,28	p 4,38	p 4,56	p 97,17	p 4,57
2 septembre	92,20	92,15	p 92,72	p 91,79	p 98,30	4,34	4,34	p 4,31	p 4,36	p 4,58	p 96,84	p 4,59
1 ^{er} octobre	91,80	92,—	p 92,12	p 92,04	p 98,57	4,36	4,35	p 4,34	p 4,35	p 4,57	p 97,02	p 4,58
4 novembre	91,15	91,40	p 91,62	p 91,35	p 98,04	4,39	4,38	p 4,37	p 4,38	p 4,59	p 96,66	p 4,60
2 décembre	90,53	91,—	p 91,09	p 89,67	p 97,14	4,42	4,40	p 4,39	p 4,46	p 4,63	p 95,77	p 4,64
1947 3 janvier	90,70	90,70	p 90,69	p 89,10	p 97,01	4,41	4,41	p 4,41	p 4,49	p 4,64	p 95,65	p 4,65

N. B. — Méthode d'établissement : voir *Bulletin d'Information et de Documentation* de mars 1939, p. 187.

**V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES**

Tableau rétrospectif

(milliers de francs)

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1944.....	130	207.615	172.348	733	300.330	284.492	195	472.412	456.156	410.798
1945.....	870	749.335	512.803	1.542	423.196	382.670	279	1.307.765	602.926	482.024
1945 10 premiers mois.....	656	534.026	364.176	1.184	314.686	282.305	184	356.681	343.416	279.932
1946 10 premiers mois.....	1.057	1.250.098	970.403	1.689	510.210	457.236	463	2.457.389	2.160.588	1.614.175
1945 Août.....	83	76.736	48.034	132	34.073	30.344	15	9.775	22.110	18.230
Septembre.....	95	116.134	63.275	129	34.128	30.796	25	25.025	23.555	16.245
Octobre.....	92	86.305	65.975	160	48.355	40.990	42	32.440	49.410	43.205
Novembre.....	86	60.055	41.077	161	44.108	40.660	39	101.000	252.279	31.257
Décembre.....	128	155.254	107.550	197	64.402	59.705	56	850.084	207.231	170.835
1946 Janvier.....	124	163.542	145.088	164	53.220	44.963	21	302.565	96.350	95.364
Février.....	106	81.497	61.064	167	44.762	40.331	42	80.500	99.208	78.612
Mars.....	94	91.830	67.312	202	61.945	50.016	42	198.936	141.866	127.141
Avril.....	101	136.355	82.822	209	47.556	43.383	51	127.883	107.437	55.866
Mai.....	105	145.585	72.863	189	57.108	51.979	74	756.510	433.101	393.316
Juin.....	117	122.462	109.786	181	40.127	36.414	44	140.715	155.523	106.046
Juillet.....	122	245.240	206.588	209	72.159	67.864	56	109.635	93.241	76.505
Août.....	80	63.391	55.459	127	42.640	38.896	35	91.565	121.556	64.205
Septembre.....	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705
Octobre.....	101	74.989	65.149	164	46.928	41.463	56	541.690	804.206	546.415

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Émissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1944.....	27	636.600	1.600.701	2.832	471.804	31.793	43.567	959.991
1945.....	30	1.093.840	2.869.297	140.699	647.526	17.065	11.989	1.935.456
1945 10 premiers mois.....	24	820.840	2.012.968	1.086	475.918	5.707	11.989	1.254.725
1946 10 premiers mois.....	30	633.300	4.554.196	73.874	923.916	504.367	14.008	2.306.697
1945 Août.....	2	17.000	149.919	330	47.818	—	—	66.120
Septembre.....	6	451.840	625.657	—	44.160	699	—	517.297
Octobre.....	3	61.000	245.070	750	72.696	2.288	—	136.936
Novembre.....	2	200.000	356.442	313	36.662	3.512	—	273.133
Décembre.....	4	73.000	499.887	139.300	134.946	7.846	—	407.598
1946 Janvier.....	3	151.000	464.112	900	122.104	—	—	315.211
Février.....	—	—	225.467	5.035	71.577	507	—	112.958
Mars.....	2	62.000	357.641	4.517	104.972	26.794	—	179.220
Avril.....	5	49.150	340.498	3.114	68.249	2.520	—	163.566
Mai.....	6	135.150	770.944	27.327	79.774	18.934	—	581.927
Juin.....	4	55.000	373.112	280	78.943	51.300	14.008	163.275
Juillet.....	3	90.000	500.640	3.387	165.093	13.924	—	265.327
Août.....	3	46.000	273.587	13.387	48.589	31.803	—	137.555
Septembre.....	—	—	277.072	125	81.706	21.887	—	113.436
Octobre.....	4	45.000	971.123	15.802	102.909	336.698	—	274.222

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Comprises dans les augmentations de capital.
(4) Comprises dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Détail des émissions

(milliers de francs)

SEPTEMBRE 1946

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUC- TIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporation de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Constitutions de sociétés		Augmen- tations de capital	anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre		
						anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre		Montant										
1a Banques privées						1	50.000	10.000	10.000						5.000	5.000	1	8.000				
1b Banques d'intérêt public																						
2. Assurances																						
3. Opérations financières	4	6.600	6.600	2	550	550	3	2.160	3.340	2.884					507	2.500		1	100		1	100
4. Importations, exportations	1	100	20	2	150	100	2	1.150	2.250	2.250												
5. Commerce de métaux	1	7.000	7.000	3	970	930	1	1.400	850	170				3.500	720		2	1.300				
6. Commerce d'habillem. et d'ameub.	13	7.114	6.108	25	6.772	6.772	2	3.300	3.200	3.200				1.499	1.342		3	554				
7. Commerce de produits alimentaires	4	2.600	1.800	10	4.610	4.610	3	1.350	850	850				1.168	2.750		3	1.250				
8. Commerces divers	39	31.140	26.924	55	11.674	11.126	11	11.120	23.230	10.056				11.163	4.171	4.783	3	1.886		1	400	
9. Sucreries																						
10. Meuneries																						
11. Brasseries	1	500	350	1	1.100	1.100	1	2.000	8.000	1.600				200	1.100							
12. Distilleries	1	1.000	1.000	1	1.500	1.500								770	120							
13. Autres industries alimentaires	3	2.480	1.910	2	572	572	1	650	350	105				550	272		1	1.700				
14. Carrières				2	1.400	1.400									750							
15. Charbonnages																						
16. Mines et industries extractives																	1	10.000				
17. Gaz																						
18. Electricité																						
19. Constructions électriques	2	2.000	2.000				1	90	660	660				1.950	60							
20. Hôtels, théâtres, cinémas				5	5.430	5.430									4.638		2	600				
21. Imprimerie, publicité	2	1.100	1.100	2	200	200								520	50							
22. Textiles	2	3.500	2.012	2	1.950	1.950	1	1.000	2.000	2.000			125	1.542	1.635	750	1	51				
23. Matériaux artificiels et céramiques	1	3.500	1.750				1	2.000	800	800					800							
24a Sidérurgie																						
24b Construction mécanique	9	8.325	6.400	5	2.400	1.200	5	18.120	28.020	11.600				3.200	670	1.687	1	2.000				
24c Métaux non ferreux	2	700	700	1	50	50								430								
25. Construction (bâtim. et trav. publ.)	2	1.400	1.400	5	1.262	1.262	1	2.500	2.500	2.500				845	876	1.271						
26. Papeteries																						
27. Plantations et sociétés coloniales																						
28. Produits chimiques	6	6.900	5.100					5.250	14.250	14.250				1.300	8.250	6.000						
29. Industries du bois				4	1.510	1.510	1	100	900	900					840	773	1	120				
30. Tanneries et corroiries																						
31. Automobiles																						
32. Verreries et cristalleries																						
33. Glaceries																						
34. Industries diverses	6	5.700	4.550	6	1.260	1.260	3	3.700	4.900	4.900				2.680	445	4.700	2	350		1	200	
35. Chemins de fer																						
36. Chemins de fer vicinaux																						
37. Navigation et aviation	5	31.800	25.800				1	1.500	1.500	1.500				4.180		1.500	1	3.000				
38. Télégraphes et téléphones																						
39. Tramways électriques																						
40. Autobus																						
41. Transports non dénommés	3	1.748	1.748	4	405	405	1	100	500	500				714	97	325	2	570				
42. Divers non dénommés																						
Totaux	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705			125	36.211	20.983	24.512	21.887	29	31.481		3	700

(1) Coopératives et Unions du Crédit: 21 sociétés constituées au capital minimum de 3.379.560 francs; 10 sociétés dissoutes au capital minimum de 936.000 francs.

IV — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Détail des émissions

(milliers de francs)

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES			DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (sociétés de personnes à responsab. limitée)						
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée		Nombre	Capital ancien	Augmen-tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		Montant nominal	dont emprunts de conversion	Apports en nature		Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions				
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée	Augmen-tations de capital	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
1a Banques privées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
1b Banques d'intérêt public	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
2. Assurances	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
3. Opérations financières	3	700	700	4	1.600	1.200	12	317.175	369.931	165.931	—	—	15.000	—	—	—	—	—	—				
4. Importations, exportations	5	1.320	1.023	6	520	370	3	12.050	24.025	24.025	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
5. Commerce de métaux	2	1.795	1.795	3	500	450	1	120	280	280	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
6. Commerce d'habillem. et d'ameub.	14	10.550	8.517	25	7.865	7.540	1	375	125	125	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
7. Commerce de produits alimentaires	4	1.600	1.600	5	1.300	1.300	1	300	330	330	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
8. Commerces divers	40	26.160	22.178	65	15.801	13.319	13	5.445	8.565	6.179	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
9. Sucrieries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
10. Meuneries	—	—	—	1	500	500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
11. Brasseries	1	504	504	—	—	—	2	7.000	11.000	3.000	2	22.000	—	—	—	—	—	—	—				
12. Distilleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
13. Autres industries alimentaires	—	—	—	2	2.900	2.900	1	1.200	800	270	1	20.000	—	—	—	—	—	—	—				
14. Carrières	—	—	—	1	6.000	6.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
15. Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
16. Mines et industries extractives	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
18. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
19. Constructions électriques	2	1.650	690	1	470	470	1	2.000	4.500	4.500	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
20. Hôtels théâtres, cinémas	—	—	—	5	2.845	2.365	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
21. Imprimerie, publicité	5	1.900	828	6	475	475	4	7.525	35.675	18.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
22. Textiles	5	10.200	10.200	3	1.180	1.180	2	26.000	228.600	228.600	1	3.000	—	—	—	—	—	—	—				
23. Matériaux artificiels et céramiques	—	—	—	1	1.000	250	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
24a Sidérurgie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
24b Construction mécanique	9	11.150	10.754	8	1.490	1.430	3	8.750	14.450	14.450	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
24c Métaux non ferreux	—	—	—	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
25. Construction (Lâtim. et trav. publ.)	—	—	—	5	890	542	2	32.250	32.150	6.550	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
26. Papeteries	—	—	—	—	—	—	1	25.000	21.875	21.875	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
27. Plantations et sociétés coloniales	1	1.000	700	—	—	—	1	70.000	33.000	33.000	—	—	285	—	—	—	—	—	—				
28. Produits chimiques	3	2.050	2.050	4	850	800	1	2.100	2.250	2.250	—	—	517	—	—	—	—	—	—				
29. Industries du bois	2	1.400	1.400	3	1.112	1.112	2	3.700	4.000	4.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
30. Tanneries et corroiries	—	—	—	—	—	—	1	2.600	3.400	3.400	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
32. Verres et cristalleries	1	210	210	1	800	530	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
33. Glaceries	—	—	—	1	60	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
34. Industries diverses	4	2.800	2.000	5	2.710	2.710	1	8.000	1.000	1.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
37. Navigation et aviation	—	—	—	1	2.000	1.150	1	3.000	2.000	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
38. Télégraphes et téléphones	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
41. Transports non dénommés	—	—	—	3	1.010	1.010	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—				
TOTAUX	101	74.989	65.149	164	48.928	41.463	56	541.590	804.206	546.415	4	45.000	—	15.802	31.767	20.579	50.563	336.698	42	31.933	—	6	55.630

(1) Coopératives et Unions du Crédit: 17 sociétés constituées au capital minimum de 3.220.300 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 445.000 francs.

V — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé
(milliers de francs)

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS			AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. limitée)			EMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant	
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions		Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									Nombre	Montant nominal		

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité														SEPTEMBRE 1946				
Belgique	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705	—	—	125	81.706	21.887	31.481	—	700
Belgique et étranger..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705	—	—	125	81.706	21.887	31.481	—	700

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé																		
1 million et moins	84	42.657	34.260	131	32.465	32.227	23	11.770	11.280	9.879	—	—	—	33.116	2.387	6.781	—	700
de 1 à 5 millions	19	41.550	35.012	6	11.300	9.700	12	19.470	28.570	26.190	—	—	125	23.357	8.500	6.700	—	—
de 5 à 10 millions	2	14.000	14.000	—	—	—	—	6	61.250	48.250	30.636	—	—	22.233	11.000	18.000	—	—
de 10 à 20 millions	2	27.000	21.000	—	—	—	—	1	15.000	20.000	4.000	—	—	3.000	—	—	—	—
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	107	125.207	104.272	137	43.765	41.927	42	107.490	108.100	70.705	—	—	125	81.706	21.887	31.481	—	700

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité														OCTOBRE 1946					
Belgique	100	73.989	64.449	164	46.928	41.463	55	471.590	771.206	513.415	4	45.000	—	15.517	102.809	336.698	31.933	—	55.630
Belgique et étranger..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo belge	1	1.000	700	—	—	—	1	70.000	33.000	33.000	—	—	—	285	100	—	—	—	—
TOTAL	101	74.989	65.149	164	46.928	41.463	56	541.590	804.206	546.415	4	45.000	—	15.802	102.909	336.698	31.933	—	55.630

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé																			
1 million et moins	84	37.619	31.181	155	32.238	28.748	28	19.205	12.960	10.769	—	—	—	27.914	942	7.643	—	2.130	
de 1 à 5 millions	17	37.370	33.968	9	14.690	12.715	13	24.285	40.115	38.115	1	3.000	—	517	40.495	4.000	7.634	3.500	
de 5 à 10 millions	—	—	—	—	—	—	3	15.500	25.100	17.100	1	10.000	—	—	5.000	9.100	—	—	
de 10 à 20 millions	—	—	—	—	—	—	4	19.100	50.656	50.656	2	32.000	—	—	16.000	22.656	16.656	—	
de 20 à 50 millions	—	—	—	—	—	—	4	133.500	120.375	78.775	—	—	—	285	13.500	—	—	50.000	
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	25.000	150.000	90.000	—	—	—	15.000	—	75.000	—	—	
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	305.000	405.000	261.000	—	—	—	—	—	225.000	—	—	
TOTAL	101	74.989	65.149	164	46.928	41.463	56	541.590	804.206	546.415	4	45.000	—	15.802	102.909	336.698	31.933	—	55.630

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

VI — EMPRUNTS
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DES ORGANISMES
D'UTILITE PUBLIQUE (1)

(Emprunts à long terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)

VII — OPERATIONS BANCAIRES
DU CREDIT COMMUNAL

aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique
(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement des dépenses.)

VIII — INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (2)

18
19
20

PÉRIODES	on	
	Belgique	à l'étranger
	millions de francs	millions
1944	1.000	—
1945	13.112	\$ can. 18
1946 Mars	—	\$ U.S.25
Avril	300	\$ U.S.10
May	600	\$ U.S.12
Juin	400	\$ U.S.4
Juillet	—	\$ U.S.19
Septembre	450	\$ can. 9
Octobre	400	\$ can. 7
Novembre	—	\$ U.S.11
		\$ can. 3
		\$ U.S.3
		\$ U.S.4
		\$ U.S.3
		\$ can. 2
		\$ can. 5

PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES	
	Prélèvements sur comptes	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets
(milliers de francs)				
1944	1.024.816	68.923	571.819	259.964
1945	1.781.174	41.506	740.481	597.286
1945 Septembre	127.819	163	95.137	24.315
Octobre	205.904	603	22.025	61.427
Novembre	171.152	253	64.436	60.039
Décembre	242.989	29.193	62.868	100.725
1946 Janvier	77.642	1.375	128.750	119.766
Février	92.342	10.942	153.490	130.348
Mars	78.104	1.649	179.008	118.413
Avril	77.531	1.105	134.371	43.756
Mai	64.741	150.566	98.425	93.291
Juin	53.001	164.874	90.316	39.827
Juillet	78.070	1.418	73.766	10.729
Août	124.556	1.065	113.207	22.875
Septembre	84.835	23.234	94.945	34.999
Octobre	148.646	3.204	47.260	41.902
Novembre	124.610	148.848	30.862	80.375

PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers de fr)
1944 Moyenne mens.	146.620
1945 Moyenne mens.	248.236
1945 Septembre	291.084
Octobre	375.585
Novembre	392.200
Décembre	444.964
1946 Janvier	430.843
Février	467.612
Mars	584.342
Avril	575.290
Mai	700.643
Juin	668.968
Juillet	794.033
Août	721.505
Septembre	667.291
Octobre	764.299
Novembre	679.145

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(2) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES

I — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25

NATURE	31 mars 1940	30 juin 1945	30 sept. 1945	31 déc. 1945	31 mars 1946	30 juin 1946	30 sept. 1946
A. — Dette consolidée:							
Dettes intérieure directe	26.184	33.763	34.233	44.375	105.612	102.712	100.037
Dettes intérieure indirecte	8.910	8.027	7.956	7.953	7.935	7.928	7.856
	35.094	41.790	42.189	52.328	113.547	110.640	107.893
Dettes extérieure (*)	4.936	5.066	4.999	5.459	7.176	10.205	10.980
Dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918 (*)	12.673	19.151	19.151	19.151	19.151	19.151	19.151
	17.609	24.217	24.150	24.610	26.327	29.356	30.131
B. — Dette à moyen terme (1) :							
Dettes intérieure	1.259	48.906	38.941	34.239	33.191	32.245	29.103
Dettes extérieure (*)	—	—	—	—	—	—	—
	1.259	48.906	38.941	34.239	33.191	32.245	29.103
C. — Dette à court terme (2) :							
Dettes intérieure	6.234	84.598	102.993	96.089	95.498	91.735	92.176
Dettes extérieure (*)	713	726	726	697	484	484	484
	6.947	85.324	103.719	96.786	95.982	92.219	92.660
D. — Dette à vue:							
Dettes intérieure	(3) 3.384	(3) 3.059	(3) 3.059	(4) 16.524	(4) 14.166	(4) 14.408	(4) 14.701

(*) Le montant des dettes extérieures est établi d'après les cours des changes de la Bourse de Bruxelles à la date indiquée. Au 31 mars 1940, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. belges 195,675 pour 100 francs français de capital nominal; à partir du 31 mars 1945, l'emprunt 5 1/2 p. c. 1934 est décompté sur la base de francs belges 2.907,75 pour 1.000 francs français de capital nominal.

(1) Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an.

(2) Titres à un an d'échéance ou moins.

(3) Au 31 mars 1940: Dépôts des particuliers en comptes chèques postaux. Ensuite: Bon du Trésor improductif d'intérêt créé en contre-partie des avoirs des particuliers en comptes chèques postaux au 3 août 1940, date à laquelle ces avoirs furent virés à la Banque d'Emission à Bruxelles. Leur gestion fut confiée à cette dernière en vertu d'une convention passée entre le Ministère des Finances, la Banque d'Emission à Bruxelles et la Banque Nationale de Belgique. Aucune échéance n'a été fixée pour ce bon.

(4) Avoir des particuliers en comptes chèques postaux dont fr. 6.494.148.410 sont représentés par des Certificats de Trésorerie.

II — SITUATION DES AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25

NATURE	31 mars 1940	30 juin 1945	30 sept. 1945	31 déc. 1945	31 mars 1946	30 juin 1946	30 sept. 1946
A 120 jours au maximum :							
Certificats de Trésorerie	3.075	40.652	45.738	42.046	47.918	47.680	49.594
Titres assimilés	263	—	—	—	—	—	—
A un an au plus :							
A cinq ans au plus	152	(1) 550	(1) 550	(1) 550	(1) 550	(1) 550	(1) 550
A plus de cinq ans	931	(2) 1.135	(2) 1.153	(2) 1.153	(2) 1.153	(2) 1.153	(2) 1.142
TOTAL...	4.421	42.337	47.441	43.749	49.621	49.383	51.286

(1) Titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932.

(2) Y compris le montant du Bon du Trésor remis à la Banque Nationale en vertu de la loi du 27 décembre 1930, soit 500 millions de francs.

III — RENDEMENT DES IMPOTS

26

a) **Recettes fiscales sans distinction d'exercices**
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1944.....	6.937	2.035	4.600	13.572	—
1945.....	9.440	2.593	8.124	20.157	—
1945 Septembre	726	227	878	1.831	13.983
Octobre	733	316	976	2.025	16.008
Novembre.....	755	321	950	2.026	18.034
Décembre	759	352	1.012	2.123	20.157
1946 Janvier	1.253	353	1.068	2.674	2.674
Février	1.118	389	1.061	2.568	5.242
Mars	1.088	471	1.347	2.906	8.148
Avril	1.040	543	1.423	3.006	11.154
Mai	825	497	1.378	2.700	13.854
Juin	912	474	1.259	2.645	16.499
Juillet	1.201	496	1.324	3.021	19.520
Août	938	557	1.376	2.871	22.391
Septembre	1.030	691	1.507	3.228	25.619
Octobre	1.314	858	1.706	3.878	29.497
Novembre.....	965	847	1.640	3.452	32.949

b) **Recettes totales effectuées jusqu'au 30 novembre 1946 pour les exercices 1945 et 1946**
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*

	EXERCICE 1945 (1)		EXERCICE 1946		OCTOBRE 1946	NOVEMBRE 1946
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exercice 1946	
I. Contributions directes	8 398	8 210	8 074	7 502	1 314	965
II. Douanes et accises	2 558	2.088	6 148	2.560	858	847
dont douanes.....	188	200	1.826	367	294	251
accises.....	2.156	1.876	3.637	2.186	469	511
taxes spéciales de consommat.	199		630		92	77
III. Enregistrement	8.128	4.364	15 071	9.122	1.706	1.640
dont enregistrement	796	500	1.506	1.100	170	132
successions	695	400	853	825	96	79
timbre et taxes assimilées.....	6.526	3.424	12.553	7.105	1.424	1.411
Total	19 084	14 662	29 293	19 184	3 878	3 452
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 4.422		+ 10.109			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

(1) L'exercice 1945 s'est clôturé le 30 juin 1946.

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1946

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement (3)	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
<i>(milliers de francs)</i>										
a) Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
1a Banques privées.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1b Banques d'intérêt public.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Assurances.....	2	1	1	250	— 18	5	50	—	—	—
3. Opérations financières.....	15	10	5	143.833	2.074.657	75.050	128	6.899	78.335	2.045
4. Importations, exportations.....	1	—	1	200	— 80	—	36	—	—	—
5. Commerce de métaux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Commerce d'habillement et d'ameubl.....	1	1	—	2.500	— 1.350	268	—	—	21.540	938
7. Commerce de produits alimentaires.....	4	3	1	2.010	745	668	17	71	—	—
8. Commerces divers.....	31	25	6	40.272	16.789	4.349	370	938	30.350	1.214
9. Sucreries.....	3	2	1	59.750	20.125	557	15	—	—	—
10. Meuneries.....	2	2	—	7.970	5.754	82	—	118	—	—
11. Brasseries.....	2	2	—	7.502	— 5.313	221	—	60	3.000	150
12. Distilleries.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires.....	5	4	1	9.170	2.504	1.011	369	357	—	—
14. Carrieres.....	3	3	—	4.500	24.670	2.190	—	351	73	4
15. Charbonnages.....	2	2	—	62.500	15.770	11.658	—	—	7.714	311
16. Mines et autres industries extractives..	1	—	1	1.000	— 185	—	40	—	—	—
17. Gaz.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Electricité.....	2	1	1	35.000	19.244	6.052	1.678	4.992	280.764	11.909
19. Constructions électriques.....	2	2	—	8.500	11.780	5.022	—	680	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas.....	5	4	1	2.750	6.653	3.641	41	1.553	980	29
21. Imprimerie, publicité.....	1	1	—	1.360	117	224	—	80	—	—
22. Textiles.....	6	5	1	32.600	4.720	6.315	599	1.229	62.414	2.838
23. Matériaux artificiels et céramiques.....	5	5	—	21.935	12.195	2.827	—	154	—	—
24a Sidérurgie.....	—	—	—	—	—	—	—	—	23.792	1.064
24b Construction mécanique.....	5	4	1	14.915	1.222	718	121	188	—	—
24c Métaux non ferreux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	338	20
25. Construction (bâtiments et trav. publics)	2	2	—	2.921	1.031	72	—	—	—	—
26. Papeteries.....	2	2	—	30.727	5.721	1.715	—	1.513	—	—
28. Produits chimiques.....	3	3	—	3.000	1.575	1.091	—	263	61.945	2.587
29. Industries du bois.....	1	1	—	2.530	7.631	9.958	—	149	—	—
30. Tanneries et corroiries.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles.....	1	1	—	1.500	1.312	970	—	240	—	—
32. Verreries et cristalleries.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
33. Glaceries.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses.....	4	4	—	1.830	2.690	3.612	—	513	1.454	72
35. Chemins de fer.....	1	—	1	1.816	— 7.342	—	1.982	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation.....	3	2	1	725	1.100	143	462	50	—	—
38. Télégraphe et téléphone.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés.....	2	—	2	150	— 206	—	147	—	—	—
42. Divers non dénommés.....	3	2	1	2.110	4.493	2.453	78	1.302	—	—
TOTAUX...	120	94	26	505.826	2.228.004	140.872	6.133	21.700	572.699	23.761
b) Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
1. Banques privées et sociétés financières..	2	2	—	82.200	51.028	31.850	—	27.078	10.406	644
2. Sociétés commerciales.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles.....	2	2	—	16.050	9.166	8.007	—	3.673	—	—
4. Sociétés agricoles.....	—	—	—	—	—	—	—	—	3.000	150
5. Services publics.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX...	4	4	—	98.250	60.194	39.857	—	30.751	13.406	794
c) Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
1. Sociétés d'électricité.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer.....	1	1	—	4.800	396	69	—	—	5.176	207
3. Tramways.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Plantations et sociétés coloniales.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses.....	2	2	—	284.000	271.745	44.277	—	21.875	36.935	1.500
TOTAUX...	3	3	—	288.800	272.141	44.346	—	21.875	42.111	1.707
Totaux généraux...	127	101	26	892.876	2.560.339	225.075	6.133	74.326	628.216	26.262

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
 (2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'août 1946 :

<i>(milliers de francs)</i>	
Coupons d'emprunts intérieurs de l'Etat (consolidé et moyen terme).....	471.204
Coupons d'emprunts de la Colonie.....	740
Coupons d'emprunts des provinces et des communes.....	26.195
Coupons d'emprunts d'organismes divers.....	40.958
Total...	539.097
Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat.....	2.850

(3) De plus, il a été distribué au titre de dividendes arriérés : a) par les sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique : fr. 75.000.000; b) par les sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge : fr. 18.754.000.

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en septembre 1946

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
<i>(milliers de francs)</i>										
a) Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
1a Banques privées	1	1	—	10.000	1.766	797	—	600	—	—
1b Banques d'intérêt public	—	—	—	—	6.165	6.165	—	—	—	—
2. Assurances	1	1	—	2.278	1.683	—	—	—	—	—
3. Opérations financières	15	9	6	144.852	23.454	9.739	394	5.022	174.490	6.659
4. Importations, exportations	2	2	—	1.500	267	64	—	37	—	—
5. Commerce de métaux	1	1	—	50	42	47	—	—	—	—
6. Commerce d'habillement et d'ameubl.	5	2	3	1.430	534	48	123	—	—	—
7. Commerce de produits alimentaires	7	7	—	13.400	6.289	1.854	—	269	—	—
8. Commerces divers	40	26	14	76.388	18.561	10.008	1.698	2.224	—	—
9. Sucrieries	3	1	2	25.500	7.657	2	—	278	—	—
10. Meuneries	1	—	1	600	706	—	65	—	—	—
11. Brasseries	4	3	1	3.909	1.685	445	104	80	652	33
12. Distilleries	1	1	—	3.000	1.378	328	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	8	6	2	15.210	11.071	4.100	243	699	—	—
14. Carrières	4	2	2	9.902	1.244	624	119	77	—	—
15. Charbonnages	1	1	—	10.000	1.180	702	—	—	47.920	2.231
16. Mines et autres industries extractives	2	2	—	4.200	270	235	—	56	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	107.674	4.352
19. Constructions électriques	1	1	—	1.050	23	258	—	500	—	28
20. Hôtels, théâtres, cinémas	11	8	3	16.119	16.358	3.826	249	2.581	—	—
21. Imprimerie, publicité	3	3	—	1.325	4.972	1.052	—	693	1.818	91
22. Textiles	16	15	1	45.878	31.302	17.097	223	3.363	1.000	50
23. Matériaux artificiels et céramiques	4	3	1	5.549	1.649	588	149	—	1.865	93
24a Sidérurgie	2	2	—	6.000	555	10.672	—	1.890	147.682	6.566
24b Construction mécanique	19	18	1	112.310	47.231	28.653	583	10.250	4.497	200
24c Métaux non ferreux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
25. Construction (bâtimts et trav. publics)	3	2	1	3.266	677	680	10	600	—	—
26. Papeteries	—	—	—	—	—	—	—	—	7.377	332
28. Produits chimiques	6	3	3	17.110	2.484	384	2.625	212	65.311	2.666
29. Industries du bois	3	3	—	13.300	3.466	1.685	—	795	—	—
30. Tanneries et corroiries	2	2	—	3.000	49	152	—	—	—	—
31. Automobiles	2	2	—	15.000	2.929	1.420	—	840	—	—
32. Verreries et cristalleries	4	4	—	292.430	29.745	55.584	—	16.580	—	—
33. Glaceries	1	1	—	7.976	3.581	1.872	—	1.196	—	—
34. Industries diverses	16	14	2	34.550	23.109	7.063	512	2.387	2.500	125
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	2	2	—	150	2.084	920	—	200	—	—
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés	1	1	—	300	405	148	—	—	—	—
42. Divers non dénommés	—	—	—	—	—	—	—	—	278	11
TOTAUX...	192	149	43	897.532	251.631	167.212	7.375	50.651	563.464	23.437
b) Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
1. Banques privées et sociétés financières	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales	1	1	—	7.000	2.781	4	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles	1	1	—	7.000	19.756	1.073	—	1.717	—	—
4. Sociétés agricoles	1	1	—	3.100	1.291	532	—	436	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX...	3	3	—	17.100	23.828	1.609	—	(3) 2.153	—	—
c) Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Tramways	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Plantations et sociétés coloniales	1	1	—	50.000	26.875	1.795	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	3	3	—	33.900	4.474	430	—	247	—	—
TOTAUX...	4	4	—	83.900	31.349	2.225	—	247	—	—
Totaux généraux...	199	156	43	998.532	306.808	171.046	7.375	53.051	563.464	23.437

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de septembre 1946 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'Etat (consolidé et moyen terme)	—
Coupons d'emprunts de la Colonie	14.645
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	7.599
Coupons d'emprunts d'organismes divers	231.252
Total...	253.496
Coupons d'emprunts extérieurs de l'Etat	8.989

(3) Il a été distribué au titre de dividendes arriérés : fr. 17.349.000.

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES
Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en octobre 1946

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts (2)
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
(milliers de francs)										
a) Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique										
1a Banques privées	1	1	—	25.000	10.349	2.164	—	1.250	5.000	175
1b Banques d'intérêt public	—	—	—	—	—	—	—	—	114.525	2.941
2. Assurances	2	2	—	16.513	6.259	5.292	—	2.790	—	—
3. Opérations financières	44	33	11	1.177.067	384.774	83.313	587	60.830	140.362	5.407
4. Importations, exportations	2	2	—	1.100	1	387	—	—	—	—
5. Commerce de métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	2.000	100
6. Commerce d'habillement et d'ameubl.	18	15	3	33.000	11.261	8.938	1.504	1.905	—	—
7. Commerce de produits alimentaires	17	14	3	19.848	9.144	3.648	257	494	500	25
8. Commerces divers	66	45	21	83.800	54.897	28.123	2.709	14.120	71.890	2.875
9. Sucreries	4	—	4	39.199	11.842	—	2.304	—	5.016	226
10. Meuneries	6	6	—	36.356	18.772	3.174	—	1.802	—	—
11. Brasseries	6	5	1	12.140	6.505	1.952	222	700	4.500	180
12. Distilleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	12	11	1	62.065	26.456	11.903	18	3.351	2.214	100
14. Carrières	9	6	3	74.000	11.874	7.460	945	2.435	372	19
15. Charbonnages	3	3	—	35.832	14.958	4.819	—	90	18.590	836
16. Mines et autres industries extractives	3	1	2	4.900	857	273	92	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	2.250	135
18. Electricité	7	6	1	540.500	64.599	47.491	52	39.341	24.853	1.207
19. Constructions électriques	10	8	2	47.358	7.174	4.703	1.179	1.625	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas	19	17	2	18.711	5.336	2.971	50	613	—	—
21. Imprimerie, publicité	9	8	1	15.060	6.228	4.352	629	608	—	—
22. Textiles	31	31	—	121.515	67.126	48.514	—	8.392	1.000	45
23. Matériaux artificiels et céramiques	4	3	1	9.810	15.762	3.904	96	1.570	20.326	993
24a Sidérurgie	11	10	1	662.548	237.423	176.190	1.764	22.474	314.363	12.958
24b Construction mécanique	46	43	3	513.011	236.026	187.435	102	40.161	9.651	434
24c Métaux non ferreux	1	1	—	15.000	1.915	1.827	—	1.515	—	—
25. Construction (bâtiments et trav. publics)	6	4	2	4.151	988	315	182	30	5.533	277
26. Papeteries	3	3	—	16.200	7.157	6.564	—	1.002	—	—
28. Produits chimiques	11	9	2	161.680	12.006	21.955	176	9.002	260.176	10.731
29. Industries du bois	2	1	1	6.000	88	818	210	—	—	—
30. Tanneries et corroiries	1	1	—	1.250	191	1.203	—	700	—	—
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	8	4	4	37.050	8.910	2.835	533	425	—	—
33. Glaceries	1	1	—	61.730	8.121	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	30	27	3	224.987	123.828	52.211	944	29.320	—	—
35. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	5	4	1	15.790	6.258	6.099	1	1.155	3.733	140
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	935	37
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	1	—	1	90	36	—	10	—	—	—
41. Transports non dénommés	2	2	—	340	264	224	—	26	—	—
42. Divers non dénommés	1	1	—	2.000	622	405	—	—	—	—
TOTAUX...	402	328	74	4.095.601	1.376.033	731.462	14.566	247.726	1.007.789	29.841
b) Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge										
1. Banques privées et sociétés financières	1	1	—	8.700	3.663	66	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles	8	6	2	83.000	82.715	28.238	281	15.318	—	—
4. Sociétés agricoles	1	1	—	250	478	32	—	—	—	—
5. Services publics	2	2	—	84.500	55.345	15.116	—	14.491	—	—
TOTAUX...	12	10	2	176.450	134.975	43.452	281	29.809	—	—
c) Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger										
1. Sociétés d'électricité	1	—	1	38.750	11.012	—	113	—	—	—
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Tramways	1	1	—	125.000	12.524	15.752	—	14.033	25.517	300
4. Plantations et sociétés coloniales	1	1	—	1.500	170	153	—	—	—	—
5. Sociétés diverses	2	2	—	191.000	58.962	6.776	—	—	—	—
TOTAUX...	5	4	1	356.250	82.328	22.681	113	14.033	25.517	300
Totaux généraux...	419	342	77	4.628.301	1.593.336	797.595	14.960	291.568	1.033.306	40.141

(1) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.
(2) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois d'octobre 1946 :

(milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'Etat (consolidé et moyen terme)	366.183
Coupons d'emprunts de la Colonie	27.643
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	24.208
Coupons d'emprunts d'organismes divers	41.062
Total...	459.096

I — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite)

Tableau rétrospectif

30

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
1944.....	6.986	5.106	1.880	41.046.157	12.964.059	2.273.915	948.419	1.195.239	7.019.017	302.284
1945.....	6.602	4.226	2.376	39.610.238	12.631.121	1.948.788	1.927.563	925.862	7.504.410	313.552
1945 10 premiers mois	4.938	3.175	1.763	30.495.062	9.553.666	1.433.825	1.333.788	763.181	6.725.717	280.620
1946 10 premiers mois	5.020	4.002	1.018	34.595.782	15.665.815	4.340.102	300.580	1.752.705	7.747.481	316.442
1945 Août	113	77	36	411.460	159.595	28.326	20.005	13.059	441.140	18.372
Septembre	179	103	76	1.000.535	252.419	158.844	24.230	15.653	432.527	18.224
Octobre	391	260	131	3.672.970	827.008	188.368	134.962	112.933	769.811	33.019
Novembre	213	146	67	3.570.956	855.676	186.476	318.031	48.218	268.846	11.392
Décembre	160	113	47	1.860.102	525.972	108.907	77.089	51.258	509.847	21.540
1946 Janvier	80	60	20	453.991	163.987	48.702	3.730	18.511	1.175.379	46.739
Février	126	94	32	271.400	126.596	31.769	6.346	8.200	552.870	22.981
Mars	998	806	192	5.260.651	3.470.248	613.006	36.280	264.682	466.177	19.892
Avril	1.236	1.001	235	7.226.282	1.975.326	754.425	71.972	273.468	1.007.424	40.685
Mai	960	757	203	7.300.905	2.846.500	833.695	87.520	382.996	377.499	15.837
Juin	538	422	116	3.133.852	971.544	439.263	33.406	169.929	678.807	29.237
Juillet	337	263	74	4.428.992	1.651.131	425.526	32.858	215.974	1.264.339	51.231
Août	127	101	26	892.876	2.560.339	225.075	6.133	74.326	628.216	26.262
Septembre	199	156	43	998.532	306.808	171.046	7.375	53.051	563.464	23.437
Octobre	419	342	77	4.628.301	1.593.336	797.595	14.960	291.568	1.033.306	40.141

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

II — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (Épargne pure)

(milliers de francs)

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (1)	Nombre de livrets à fin d'année
1943.....	4.341.744	1.426.973	2.914.771	16.098.693	6.333.807
1944.....	4.483.402	1.638.135	2.845.267	19.422.068	6.161.671
1945 Septembre	323.389	181.208	142.181	20.694.298	
Octobre	405.745	193.617	212.128	20.906.426	
Novembre	360.819	212.018	148.801	21.055.227	
Décembre	462.800	287.686	175.114	17.914.008 (2)	
1946 Janvier p	515.538	253.265	262.273	18.176.281	
Février p	382.619	266.478	116.141	18.292.422	
Mars p	331.770	273.800	57.970	18.350.392	
Avril p	334.106	331.351	2.755	18.353.147	
Mai p	346.753	335.182	11.571	18.364.718	
Juin p	338.091	277.311	60.780	18.425.498	
Juillet p	507.739	328.260	179.479	18.604.977	
Août p	524.897	337.166	187.731	18.792.708	
Septembre p	364.147	312.375	51.772	18.844.480	
Octobre p	374.995	331.112	43.883	18.888.363	
Novembre p	367.071	258.800	110.271	18.998.634	

(1) Les soldes aux 31 décembre 1943 et 1944 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(2) Y compris les intérêts capitalisés; mais déduction faite de l'emprunt de l'assainissement monétaire et de l'impôt sur le capital.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs)

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total		
1943.....	316.620	62.382	21.218	400.220		
1944.....	301.097	64.664	19.494	385.255		
1945 Juillet	23.433	9.590	} 3.675	} 110.811		
Août	27.440	9.328				
Septembre	26.933	10.412				
Octobre	25.472	14.102				
Novembre	24.330	11.210	} 3.820	} 118.023		
Décembre	25.674	13.415				
1946 Janvier p	28.022	p 14.271	} p 4.473	} p 137.469		
Février p	29.075	p 14.326				
Mars p	30.720	p 16.582				
Avril p	30.580	p 17.387				
Mai p	31.339	p 15.175			} p 3.250	} p 142.182
Juin p	29.117	p 15.334				
Juillet	29.227	p 17.041				

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES

I — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

A — Mouvement général

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (1)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES		
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT		
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (2)
1944 Moyenne mensuelle	38 (3)	86	48.020	42	39.684	4,64	21 (4)	709 (5)	2.152 (4)
1945 Moyenne mensuelle	38 (3)	99	72.804	43	61.772	8,23	20 (6)	1.007 (3)	2.269 (6)
1945 Novembre	38	123	100.467	56	86.192	—	19	1.003	2.829
Décembre	38	138	145.251	61	122.361	10,14	18	1.007	1.231
1946 Janvier	38	137	107.592	61	92.999	—	21	1.014	2.223
Février	38	129	99.353	57	85.970	—	20	1.017	2.459
Mars	38	148	156.142	65	139.043	9,74	20	1.024	2.058
Avril	38	152	143.346	66	126.556	—	20	1.029	2.533
Mai	38	162	137.914	72	118.753	—	20	1.034	2.809
Juin	38	154	128.742	68	111.965	10,33	19	1.030	2.241
Juillet	38	178	138.334	80	120.171	—	22	1.032	2.474
Août	38	171	131.195	78	110.927	—	20	1.029	1.919
Septembre	38	176	142.914	79	122.985	10,02	21	1.026	2.007
Octobre	38	213	158.734	93	136.160	—	23	1.029	1.872
Novembre	38	190	141.729	84	120.612	—	18	1.034	1.536

(1) Rapport des capitaux compensés par trimestre, au solde des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours à la fin du trimestre.

(2) Les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(3) Au 31 décembre.

(4) Moyenne des huit premiers mois.

(5) Au 31 août.

(6) Moyenne des sept derniers mois.

B — Détail du mouvement de la compensation à Bruxelles

Périodes	Call-money		Titres, effets publics et coupons		Virements, chèques, lettres de change, promesses, quittances, etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux	
	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)	Nombre de pièces (milliers)	Capitaux (millions de francs)
1946 Juin	2	75.937	1	6.884	62	27.550	3	1.594	68	111.965
Juillet	2	80.226	1	4.998	73	32.526	4	2.421	80	120.171
Août	2	75.894	1	5.295	70	27.295	5	2.443	78	110.927
Septembre	2	86.084	2	8.066	71	26.868	4	1.967	79	122.985
Octobre	2	91.928	1	4.291	86	37.322	4	2.618	93	136.160
Novembre	2	81.084	1	4.527	77	32.668	4	2.332	84	120.612

II — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

(millions de francs)

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	Avoir des particuliers	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1944 Moyenne mensuelle	(1) 508.868	10.836	8.334	5.421	16.723	5.069	16.723	43.934	88	2,24
1945 Moyenne mensuelle	(1) 554.315	17.460	13.847	7.977	27.488	7.212	27.488	70.165	90	2,61
1945 Novembre	550.548	20.430	14.928	8.089	33.605	7.940	33.605	83.240	90	2,54
Décembre	554.315	21.116	16.220	11.088	37.496	9.345	37.496	95.425	91	2,72
1946 Janvier	559.184	22.113	15.718	13.347	43.824	10.397	43.824	111.390	90	2,83
Février	563.755	24.943	15.784	9.241	43.032	9.134	43.032	104.438	90	2,56
Mars	568.210	23.613	16.759	10.465	47.558	12.562	47.558	118.144	91	2,89
Avril	572.131	22.702	16.469	13.500	42.973	12.088	42.973	111.534	89	2,89
Mai	576.216	25.355	16.521	11.466	49.931	9.991	49.931	121.319	91	2,75
Juin	579.122	23.730	16.455	12.848	44.965	12.577	44.965	115.355	91	2,97
Juillet	582.680	25.152	17.088	14.640	55.934	17.664	55.934	144.172	91	3,15
Août	586.094	24.264	17.788	13.506	45.874	10.952	45.874	116.206	90	2,60
Septembre	589.994	23.785	17.381	12.768	46.137	15.677	46.137	120.720	90	3,04
Octobre	595.824	24.422	17.985	16.900	56.075	16.952	56.075	146.003	91	3,20
Novembre	599.585	24.436	18.019	15.021	49.531	14.216	49.531	128.299	90	3,08

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

LA PRODUCTION

I — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

Source: Administration des Mines

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE									
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS PRÉSENTS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	TOTAL		
1936-38 Moyenne mensuelle	86.827	125.238	407	353	640	448	540	(2) 2.420	24,0	1.502
1945 Moyenne mensuelle	64.120	100.079	222	177	312	196	403	1.310	23,7	(1) 300
1945 Septembre	69.369	106.308	228	191	320	201	469	1.409	24,7	267
Octobre	80.519	118.763	284	236	391	262	562	1.736	26,9	315
Novembre	90.719	128.076	286	231	408	265	558	1.748	24,5	315
Décembre	93.632	131.309	277	215	397	277	566	1.732	23,4	300
1946 Janvier	95.702	133.816	309	246	457	315	617	1.944	26,0	305
Février	95.872	133.901	283	235	431	288	575	1.813	23,8	298
Mars	93.837	132.955	298	248	467	307	609	1.929	25,5	290
Avril	92.552	132.117	313	249	441	296	586	1.885	24,9	280
Mai	89.314	129.127	295	245	432	283	638	1.893	24,5	277
Juin	90.341	131.126	284	243	426	272	597	1.822	23,4	285
Juillet	88.407	128.787	276	239	392	287	633	1.828	24,4	289
Août	89.917	128.505	272	231	441	266	628	1.838	24,2	282
Septembre	90.891	130.037	290	246	455	321	575	1.887	24,8	278
Octobre	93.486	135.294	330	273	503	354	627	2.087	26,9	306
Novembre	97.238	138.695	313	264	473	315	595	1.961	24,2	321

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 32.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Pièces d'acier moulées	Acier fini	Fer fini
1936-38 Moyenne mensuelle	435	3.831	142	855	(1) 37	298	253	6,5	193	2,9
1945 Moyenne mensuelle	169	2.917	65	489	(2) 22	61	58	4,1	50	1,5
1945 Septembre	186	2.934	58	456	16	80	76	10,0	59	1,9
Octobre	243	2.986	81	501	16	85	108	3,2	79	2,3
Novembre	261	3.036	90	519	19	104	111	3,8	87	2,2
Décembre	280	3.330	95	546	22	130	132	3,8	101	1,9
1946 Janvier	299	3.510	120	627	23	141	150	4,2	119	3,0
Février	279	3.684	102	596	23	133	144	4,6	116	2,7
Mars	328	3.700	105	586	24	154	166	5,0	145	2,3
Avril	318	3.775	106	577	27	157	167	5,2	134	2,7
Mai	334	4.372	96	583	28	174	175	4,8	136	2,4
Juin	318	3.792	79	552	29	172	178	4,6	140	3,2
Juillet	332	3.847	56	500	29	194	197	4,1	153	2,3
Août	323	3.839	58	525	29	191	194	4,5	147	3,4
Septembre	329	3.840	66	506	30	205	193	4,8	163	2,9
Octobre	336	3.876	100	538	30	223	231	5,2	193	2,6
Novembre	327	3.878	94	504	30	211	215	4,8	163	3,3

(1) Au 31 décembre 1938.

(2) Au 31 décembre.

II — PRODUCTIONS DIVERSES

56

PÉRIODES	SUCRES			Déclarations en consommation	BRASSE-RIES	DISTILLE-RIES	ALLUMETTES			PÊCHE	
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) fin de mois				Quantités de farines déclarées (tonnes)	Production d'alcool (hectolitres)	Fabrica-tion (millions de tiges)	Consom-mation (millions de tiges)	Exporta-tion (millions de tiges)
	sucres bruts	sucres raffinés									
1936-38 Moyen mens.	17.493	17.183	120.910	20.667	(1) 16.412	35.046	4.421	1.807	2.590	2.260	7.189
1945 Moyenne mens.	11.447	9.608	64.695	16.481	4.572	14.210	2.170	2.035	322	1.086	23.469
1945 Septembre	33	7.432	3.788	12.310	6.958	12.585	2.398	2.171	389	1.873	43.431
Octobre	43.916	6.485	42.519	2.369	7.218	12.510	2.653	2.307	301	2.817	74.089
Novembre	85.045	17.643	110.233	18.417	5.940	22.365	2.704	2.199	758	2.198	53.971
Décembre	3.742	10.444	87.412	23.270	7.023	35.014	2.361	1.990	593	815	25.558
1946 Janvier	120	9.804	70.497	15.867	7.494	32.057	2.674	2.423	595	1.907	27.827
Février	84	6.753	56.880	14.341	7.808	22.069	3.152	2.754	409	1.815	26.151
Mars	39	8.453	42.426	15.229	8.920	19.516	3.596	3.008	291	2.784	29.913
Avril	19	6.890	32.161	12.255	10.617	15.490	3.871	2.786	1.296	3.864	31.146
Mai	108	7.540	29.775	9.266	9.685	14.176	4.036	2.290	878	3.132	24.944
Juin	—	7.129	29.591	9.040	10.167	9.607	3.680	2.710	1.302	2.862	28.555
Juillet	40	7.500	19.472	10.970	12.284	13.116	4.020	2.298	1.281	3.325	24.644
Août	—	6.480	9.541	9.399	10.742	28.153	3.366	2.083	1.521	2.221	21.272
Septembre	—	9.561	9.360	10.634	9.246	19.436	4.050	2.558	1.049	5.198	17.430
Octobre	61	12.479	62.589	11.046	10.269	31.615	4.599	2.390	2.138	2.569	25.677
Novembre	129	19.427	170.138	21.676	10.044	17.207	4.275	1.909	2.190	684	4.694

(1) Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

(2) Non compris les harengs, esprots et crevettes. En 1936-1938: vente à la minque d'Ostende uniquement.

III — PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE

PÉRIODES	Production totale (centrales de 100 kw. et plus)					
	Source : Ministère des Travaux publics - Office central d'Electricité et d'Electromécanique					
	Total des centrales	Production (milliers de kwh.)				
Union des Exploitations électriques de Belgique		Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total	
1936-38 Moyenne mensuelle	(1) 343	189.800	201.175	26.726	20.361	438.062
1945 Moyenne mensuelle	(1) 321	223.952	111.190	12.910	16.237	(2) 377.058
1945 Septembre	321	255.882	119.280	15.032	18.045	408.239
Octobre	321	272.854	141.623	17.181	25.208	456.866
Novembre	321	271.594	153.151	18.743	27.638	471.126
Décembre	321	278.449	165.328	17.961	28.724	490.463
1946 Janvier	324	299.492	179.842	12.926	30.970	523.230
Février	324	275.192	164.748	11.968	27.036	474.941
Mars	324	296.840	185.830	13.677	27.467	523.169
Avril	324	276.425	167.292	12.393	22.066	478.176
Mai	324	275.180	187.616	12.676	22.081	497.553
Juin	324	260.389	177.137	12.170	19.962	469.658
Juillet	323	261.637	192.747	13.062	18.383	485.830
Août	323	260.629	189.158	12.037	20.792	482.616
Septembre	323	274.797	204.677	12.286	23.543	515.303
Octobre	323	315.686	227.649	14.987	30.541	588.863
Novembre						

(1) A fin d'année.

(2) Y compris 12.769 milliers de kwh. produits par les centrales flottantes.

IV — DISTRIBUTION DU GAZ (1)

59

Source : Ministère des Travaux publics (milliers de mètres cubes)

PÉRIODES	Régies communales		Sociétés de distribution		Sociétés industrielles productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs (gaz vendu)	Total
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
1936-38 Moyenne mensuelle	5.733	463	1.238	38.777	13.010	53.221
1945 Moyenne mensuelle	4.220	254	2.717	25.935	3.823	36.950
1945 Septembre	4.346	227	3.081	27.482	5.183	40.319
Octobre	6.021	435	3.258	39.226	5.462	54.402
Novembre	5.956	443	3.158	44.388	5.470	59.415
Décembre	6.152	454	3.111	46.266	6.394	62.377
1946 Janvier	6.234	488	3.068	45.347	7.756	62.893
Février	5.526	441	2.817	41.716	7.663	58.162
Mars	6.060	524	3.330	47.909	9.761	67.584
Avril	5.342	575	3.142	47.509	9.879	66.447
Mai	5.786	612	3.462	49.165	10.496	69.521
Juin	5.794	617	3.337	48.077	10.497	68.322
Juillet	5.713	721	3.454	48.802	9.962	68.053
Août	5.986	758	3.211	46.728	8.930	65.613
Septembre	5.771	659	3.342	47.893	10.592	68.258
Octobre	6.499	598	3.349	48.197	10.782	69.425
Novembre						

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION (*)
I — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

(Période 1936 à 1938 = 100)

65

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS				MAGASINS A SUCCURSALES		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX			
	Source : Institut National de Statistique						Source : Banque Nationale de Belgique			
	Indice général	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers	Indice général Source : I. N. S.	Alimentation Source : B. N. B.	Indice général Source : I. N. S.	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1945 Septembre	161	156	179	161	227	239	135	82	188	126
Octobre	200	208	245	185	205	218	142	93	180	169
Novembre	230	219	247	254	179	210	178	98	182	275
Décembre	215	202	221	226	231	272	190	105	216	297
1946 Janvier	201	196	218	212	251	260	193	102	209	374
Février	204	215	250	194	225	237	175	99	185	321
Mars	283	328	350	232	257	260	220	111	225	464
Avril	301	339	398	251	284	259	194	107	221	404
Mai	283	312	372	241	273	252	193	105	241	397
Juin	256	293	310	216	255	228	172	90	222	321
Juillet	297	330	356	259	271	258	186	86	229	357
Août	295	299	353	284	255	229	175	87	220	327
Septembre	305	320	398	276	287	244	180	83	204	351
Octobre	364	424	434	300	281					
Novembre										

(*) Pour les consommations de sucre et d'allumettes, voir tableau n° 56.

II — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

66

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (tonnes)
	(millions de pièces)			
1936-1938 Moyenne annuelle.....	195	593	5.161	13.166
1945.....	108	249	2.562	6.065
1943 4 ^e trimestre.....	26	57	547	1.209
1944 1 ^{er} id.....	22	58	687	1.066
2 ^e id.....	23	46	521	947
3 ^e id.....	16	39	487	954
4 ^e id.....	13	38	375	977
1945 1 ^{er} id.....	19	42	437	1.004
2 ^e id.....	23	64	677	1.547
3 ^e id.....	32	71	658	1.607
4 ^e id.....	34	72	790	1.907
1946 1 ^{er} id.....	31	76	1.241	2.092
2 ^e id.....	31	77	1.363	1.996
3 ^e id.....	32	77	1.607	2.794

III — ABATAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets,	Moutons, agneaux, chèvres
	1936-38 Moyenne mensuelle.....	16.561	698	12.242	26.679
1945 Moyenne mensuelle.....	9.605	238	11.505	2.810	1.068
1945 Août.....	18.628	132	19.353	2.679	1.501
Septembre.....	12.374	196	10.762	2.190	2.248
Octobre.....	11.562	349	8.515	3.130	2.295
Novembre.....	8.029	421	3.627	2.526	2.164
Décembre.....	7.531	436	2.766	3.379	1.485
1946 Janvier.....	9.182	325	5.868	7.287	1.983
Février.....	9.402	218	6.598	8.139	922
Mars.....	9.531	276	11.251	14.057	679
Avril.....	7.903	297	11.772	16.371	632
Mai.....	6.705	173	13.648	21.520	481
Juin.....	10.987	567	17.012	32.333	9.736
Juillet.....	15.153	751	16.052	20.291	20.891
Août.....	16.004	934	11.857	14.827	17.486
Septembre.....	15.410	1.939	8.134	17.953	17.592
Octobre.....	21.387	2.129	8.768	31.078	18.420

LES TRANSPORTS

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses	Total			
1936-38 Moyenne mens..	67,6	136,3	4,9	208,8	213,1	— 4,3	102,04
1945 Moyenne mensuelle	123,6	122,0	(1) 12,0	(1) 257,6	(1) 287,4	(1) — 29,8	111,58
1945 Juillet.....	151,4	121,4	9,5	282,2	264,4	+ 17,8	93,68
Août.....	181,7	145,0	11,6	338,3	350,6	— 12,3	103,65
Septembre.....	181,3	156,2	11,2	348,7	410,9	— 62,2	117,83
Octobre.....	160,3	202,1	12,0	374,3	464,5	— 90,2	124,09
Novembre.....	150,5	213,3	13,2	377,0	465,1	— 88,1	123,34
Décembre.....	152,4	207,2	13,5	373,1	498,8	— 125,7	133,70
1946 Janvier.....	147,6	224,1	17,0	388,8	535,8	— 147,0	137,83
Février.....	132,9	227,0	12,5	372,5	555,2	— 182,6	149,02
Mars.....	161,3	256,9	15,0	433,2	582,9	— 149,6	134,54
Avril.....	217,7	384,7	18,5	620,9	591,7	+ 29,2	95,29
Mai.....	190,6	350,1	25,8	566,6	634,6	— 67,9	111,99
Juin.....	211,2	317,1	17,4	545,7	697,1	— 151,3	127,74
Juillet.....	238,5	325,5	18,7	582,8	720,2	— 137,3	123,56
Août.....	250,0	329,9	15,4	604,4	706,8	— 102,3	116,93
Septembre.....	233,9	347,4	16,7	598,1	686,6	— 88,4	114,78

(1) Ces moyennes ne correspondent pas exactement à la moyenne des douze postes mensuels; la S.N.C.F.B. les a rectifiées en tenant compte de certains subsides spéciaux accordés par l'Etat.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (suite)

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1)				c) Statistique du trafic (2)						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes transp. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
								Service interne belge	Service internat.	Transit	Total
1936-38 Moyen. mens.	412.280	124.565	95.984	508.264	16.299	493	5.584	194	179	91	464
1945 Moyen. mens..	124.982	46.401	52.286	177.268	14.216	416	2.141	113	36	22	171
1945 Août	150.143	48.780	61.099	212.142	15.875	511	2.355	130	41	17	188
Septembre ..	157.952	54.697	53.295	211.247	17.195	524	2.592	143	70	12	225
Octobre	205.189	68.643	50.133	255.322	19.023	550	3.347	186	66	29	281
Novembre	217.012	71.912	55.515	272.527	18.487	532	3.520	187	75	32	294
Décembre ...	199.151	74.403	41.929	241.080	18.057	518	3.609	191	90	64	345
1946 Janvier	217.303	85.865	34.661	251.964	19.388	559	3.530	207	94	25	326
Février	217.941	80.944	39.781	257.722	18.050	518	3.817	199	131	48	378
Mars	252.021	86.967	45.025	297.046	18.536	537	4.021	222	109	39	370
Avril	270.118	92.323	34.767	304.885	20.139	599	4.326	241	138	25	404
Mai	256.042	82.717	35.436	291.478	18.486	551	4.121	218	114	39	371
Juin	252.200	79.698	33.064	285.264	17.337	549	4.012	194	112	56	362
Juillet	263.999	72.259	35.467	299.466	18.424	596	4.072	208	82	73	363
Août	273.099	82.565	36.656	309.755	17.974	612	4.182	194	114	83	391
Septembre	291.590	85.921	35.843	327.433	19.690	623	4.435	278	120	71	409
Octobre	336.818	93.899	42.641	379.459							

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.

(2) Non compris les transports militaires.

c) Statistique du trafic (1)

2° Transport des principales grosses marchandises

A — Ensemble du trafic

PÉRIODES	Tonnes-km. (millions)	(milliers de tonnes)										
		Total	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Prod. des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Prod. chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers
1936-1938 Moyenne mensuelle	464	5 584	370	2.283	471	539	509	753	59	189	71	340
1945 Moyenne mensuelle ..	171	2.134	230	1.033	112	105	195	196	20	70	23	149
1944 Mai	35	570	62	352	34	19	50	16	1	10	4	22
Juin	35	619	52	430	22	32	31	19	2	12	4	15
Juillet	57	999	116	622	28	69	59	28	3	38	6	30
Août	57	940	109	558	35	60	60	35	1	31	6	45
Septembre	11	218	71	98	4	11	8	9	1	5	1	10
Octobre	48	881	367	366	1	22	36	36	1	11	5	36
Novembre	73	1.318	661	445	1	32	60	55	1	9	7	47
Décembre	65	1.113	340	570	2	33	57	52	1	10	7	41
1945 Mars	99	1.497	178	884	24	56	143	80	7	24	16	85
Juin	120	1.772	139	863	35	97	181	218	8	40	30	161
Septembre	225	2.592	203	1.105	269	135	248	295	39	89	20	189
Décembre	345	3.609	314	1.750	253	209	290	330	23	179	47	214
1946 Mars	370	4.005	274	1.778	260	309	401	397	40	203	63	280
Juin	362	4.012	142	1.611	382	357	501	438	53	175	50	303
Septembre	409	4.435	249	1.723	353	368	464	609	116	144	55	354

(1) Non compris les transports militaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (fin)

B — Service interne belge

70

PÉRIODES	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Mat. de constr. verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industr., pétrole, brais et goudrons	Divers	II
												Soc. Nat. des Ch. de fer vicinaux
												Tonnes-km. transportées (milliers)
												(milliers de tonnes)
1936-38 Moyenne mensuelle	3 344	249	1.598	11	156	327	610	13	90	28	262	5.963
1945 Moyenne mensuelle	1 722	201	823	28	88	183	179	12	56	16	135	6.124
1945 Juillet	1 680	125	766	19	101	211	217	9	55	12	165	6.358
Août	1 898	148	843	22	88	232	251	57	62	14	181	6.064
Septembre	2 046	178	929	35	113	235	268	25	70	17	176	6.247
Octobre	2 774	477	1.193	79	134	281	267	9	93	26	215	8.217
Novembre	2 812	495	1.185	45	142	288	317	6	108	26	200	8.519
Décembre	2 741	236	1.386	51	146	273	288	11	138	25	187	4.541
1946 Janvier	2 902	165	1.532	56	193	306	249	13	169	25	194	5.269
Février	2 812	170	1.442	76	174	299	259	13	157	27	195	5.462
Mars	3 241	200	1.564	83	205	375	356	15	165	40	238	6.046
Avril	3 353	178	1.539	7	215	474	426	19	198	43	254	6.410
Mai	3 187	110	1.430	7	233	516	400	21	168	37	265	5.675
Juin	2 951	81	1.401	33	209	449	372	19	118	32	237	5.032
Juillet	3 069	136	1.368	38	206	438	449	18	108	42	266	5.660
Août	2 875	94	1.378	17	200	365	384	33	111	23	270	4.817
Septembre	3.152	173	1.433	19	195	364	470	73	107	24	295	5.435

III — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

71

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires chargés	Marchandises (milliers de tonnes métriques) sur lest	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
1936-1938 Moy. mens.	988	2.008	1.072	837	151	3.917	1.317	417	3.762	1.268	366
1945 Moy. m.	299	1.121		55	240	2.049	720	139	2.014	704	399
1946 Janvier	348	807	704	172	190	2.457	922	297	2.573	997	513
Février	349	847	605	172	156	1.861	597	159	1.919	682	331
Mars	414	1.049	775	252	180	2.304	784	242	2.112	711	375
Avril	424	901	675	248	164	1.815	671	238	1.806	683	288
Mai	439	867	748	256	189	2.197	801	259	2.216	822	451
Juin	451	894	800	307	150	2.291	785	299	2.339	792	438
Juillet	470	916	783	326	144	2.400	817	252	2.360	818	446
Août	478	986	840	347	136	2.329	812	220	2.280	731	431
Sept.	438	945	845	293	143	2.510	825	236	2.458	826	487
Octobre	519	1.005		374	143	2.463	893	283	2.430	860	450
Nov.	522	1.051		402	129	2.394	824		2.251	795	

b) Port de Gand

Sources : Administration du Port de Gand et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936-1938 Moy. mens.	169	177	208	170	178	92	174	152
1945 Moyenne mens.	60	147		61	147			
1946 Janvier	31	46	54	30	37	3	47	7
Février	24	33	61	24	37	9	34	7
Mars	42	39	61	39	39	10	67	10
Avril	56	60	86	60	64	13	50	9
Mai	72	95	88	64	83	16	65	5
Juin	70	79	125	73	85	8	50	4
Juillet	76	93	152	75	91	25	87	2
Août	82	118	132	85	119	28	61	12
Septembre	70	86		63	77			
Octobre	79	91		80	94			

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ÉTRANGERS (1)

N. B. — Les éléments qui servent de base à cette statistique étant extraits exclusivement des déclarations en douane souscrites par les importateurs et les exportateurs, toutes transactions que, en raison des événements, l'Administration des douanes n'a pas été en mesure de constater, ne sont donc pas enregistrées.

RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTÉE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies	Totaux			
IMPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	1,0	331,5	2.473,8	62,1	2.868,4	3,1	407,8	1.112,4	459,6	35,7	2.018,6	704		
1945 Moyenne mens.	0,2	128,2	489,1	13,9	631,4	1,4	284,6	598,1	258,7	—	1.142,8	1.810		
1945 Septembre ..	—	171,1	774,2	16,4	961,7	0,7	404,7	959,8	329,0	—	1.649,2	1.762		
Octobre	—	207,9	1.119,3	21,2	1.348,4	1,2	530,5	929,1	435,0	—	1.895,9	1.406		
Novembre	1,6	199,2	1.254,5	32,0	1.487,3	11,6	381,9	1.169,6	569,4	0,4	2.132,9	1.434		
Décembre	—	253,0	1.178,6	39,2	1.470,8	0,7	622,5	1.135,8	794,6	—	2.553,6	1.736		
1946 Janvier	—	132,1	1.274,1	33,4	1.439,6	0,2	511,3	1.400,3	751,7	7,4	2.670,9	1.855		
Février	—	397,9	1.122,8	34,6	1.555,3	0,6	612,6	1.463,8	707,4	—	2.784,4	1.790		
Mars	—	309,2	1.245,3	33,6	1.588,1	2,1	746,3	1.373,5	831,0	—	2.952,9	1.859		
Avril	—	113,0	1.226,9	51,1	1.391,0	0,9	634,8	1.345,5	1.146,9	1,2	3.129,3	2.250		
Mai	0,1	120,5	1.328,8	42,7	1.492,1	2,4	817,3	1.767,0	1.183,8	0,4	3.770,9	2.527		
Juin	0,1	117,4	1.292,1	40,6	1.450,7	2,3	836,4	1.979,7	1.270,4	—	4.088,8	2.807		
Juillet	0,1	97,7	1.433,8	62,3	1.593,9	4,0	497,1	1.807,7	1.696,8	1,2	4.006,8	2.514		
Août	—	175,7	1.558,6	51,4	1.785,7	1,1	1.589,5	1.839,1	1.727,6	15,0	5.172,3	2.896		
Septembre	—	145,1	1.480,7	53,4	1.679,2	1,1	942,7	1.947,2	1.610,7	80,9	4.582,6	2.730		
Octobre	2,2	256,9	1.615,1	80,4	1.954,6	18,5	1.856,5	1.900,4	2.496,5	115,9	6.396,8	3.273		
Novembre	2,6	372,6	1.687,1	71,3	2.133,6	19,4	1.717,2	2.497,1	2.253,2	75,7	6.562,6	3.076		
EXPORTATIONS														
1936-38 Moy. mens.	0,5	54,4	1.447,0	410,5	1.912,4	5,6	99,4	831,0	902,1	21,1	1.859,2	972	-1.159,4	92,1
1945 Moyenne mens.	—	7,9	94,1	18,3	120,3	7,0	28,6	144,1	150,6	—	330,3	2.745	-812,5	28,9
1945 Septembre ..	0,1	4,2	180,6	19,0	203,9	13,2	23,6	261,6	202,3	—	500,7	2.455	-1193,5	29,5
Octobre	—	10,9	149,0	27,6	187,6	1,2	23,9	347,5	193,7	—	566,3	3.018	-1329,6	29,9
Novembre	—	39,0	196,4	58,1	293,5	6,1	89,2	257,9	393,3	0,1	746,6	2.544	-1386,3	35,0
Décembre	—	20,2	177,4	67,8	265,4	4,0	50,9	435,8	493,4	—	984,1	3.708	-1569,5	38,5
1946 Janvier	—	35,7	242,5	93,5	371,7	1,5	75,1	470,8	626,7	—	1.174,1	3.159	-1496,7	44,0
Février	—	31,4	244,3	108,3	384,0	1,0	91,2	544,4	662,3	—	1.298,9	3.382	-1485,5	46,7
Mars	—	17,3	328,1	164,5	509,9	0,6	57,1	772,8	1.038,3	0,7	1.869,5	3.666	-1083,4	63,3
Avril	—	6,6	338,4	137,8	482,8	1,0	49,2	700,6	908,9	1,3	1.661,0	3.440	-1468,3	53,1
Mai	0,1	19,9	370,6	181,3	571,9	10,7	118,7	776,8	1.359,2	1,1	2.266,5	3.963	-1504,4	60,1
Juin	0,1	12,4	373,8	186,8	573,1	8,6	91,6	715,2	1.426,2	0,6	2.242,2	3.912	-1846,6	54,8
Juillet	0,1	4,3	490,6	223,7	718,7	9,3	36,6	1.028,0	1.815,1	0,7	2.899,7	4.021	-1117,1	72,1
Août	0,1	1,4	455,2	196,6	653,3	2,6	15,2	763,6	1.462,0	0,1	2.243,5	3.434	-2928,8	43,4
Septembre	0,2	1,3	482,9	226,0	710,4	8,8	21,1	1.129,4	1.827,6	0,2	2.987,1	4.204	-1595,5	65,2
Octobre	0,2	4,7	615,2	274,3	894,4	11,3	102,2	1.129,5	2.416,5	39,6	3.699,2	4.136	-2697,6	57,8
Novembre	-0,2	9,9	470,5	243,6	724,2	16,7	66,4	1.059,1	2.000,6	2,2	3.145,0	4.343	-3417,6	47,9

(1) De janvier à avril 1945 : Belgique seulement.

LE CHOMAGE

81

NOMBRE DE CHOMEURS CONTROLES

MOIS STATISTIQUE	Semaine		Nombre de jours ouvra- bles	Roya- me	Anvers	Brabant	Flandre occiden- tale	Flandre orien- tale	Hainaut	Liège	Lim- bourg	Luxem- bourg	Namur
	du	au											

Moyenne journalière du mois

1945	Septembre	—	—	30	113 288	23 671	5 552	31 325	36 753	9 256	5 196	1 258	57	220
	Octobre	—	—	24	102 943	23 508	4 980	27 966	32 776	7 904	4 193	1 010	61	224
	Novembre	—	—	24	99 374	24 436	5 645	26 669	30 352	7 033	3 899	975	63	299
	Décembre	—	—	30	121 742	28 086	8 097	32 689	36 204	9 106	4 689	1 972	307	588
1946	Janvier	—	—	24	135 884	31 894	11 497	34 325	37 047	11 498	4 637	2 888	905	1 191
	Février	—	—	24	108 130	27 261	9 715	25 493	29 452	8 324	3 805	2 068	967	1 044
	Mars	—	—	30	95 054	23 293	8 897	22 699	26 114	7 196	3 102	1 723	569	791
	Avril	—	—	23	67 053	18 691	5 976	15 262	18 829	4 439	1 838	1 165	82	401
	Mai	—	—	23	55 955	17 274	4 891	12 002	15 133	3 807	1 498	930	46	374
	Juin	—	—	29	48 952	15 669	4 262	9 984	13 248	3 298	1 371	784	37	299
	Juillet	—	—	24	47 690	15 332	4 071	8 900	12 273	4 243	1 806	775	33	257
	Août	—	—	23	49 542	16 111	3 788	10 493	10 988	4 501	2 435	837	63	326
	Septembre	—	—	30	36 705	12 857	3 128	7 650	8 902	2 352	979	573	52	212
	Octobre	—	—	23	37 204	16 702	3 008	6 073	8 091	1 726	815	537	34	218
	Novembre	—	—	23	43 391	21 082	3 281	7 590	7 916	1 688	971	605	76	182

Moyenne journalière hebdomadaire

Octobre	6	12	6	35 234	14 339	3 067	6 161	8 298	1 785	797	545	34	208
	13	19	6	35 033	15 000	2 997	5 768	8 009	1 707	773	541	30	208
	20	26	6	40 461	20 210	3 044	5 967	7 924	1 682	834	528	36	236
	27	2	5	38 258	17 365	2 905	6 462	8 141	1 733	863	534	35	220
Novembre	3	9	6	41 603	20 742	3 093	6 700	7 784	1 598	899	559	53	175
	10	16	5	42 769	21 000	3 307	7 283	7 393	1 609	1 080	621	72	204
	17	23	6	43 832	21 027	3 284	8 004	7 951	1 711	959	634	83	179
	24	30	6	45 256	21 378	3 446	8 317	8 450	1 819	966	610	96	174
Décembre	1	7	6	46 489	21 128	3 540	8 797	8 852	2 072	1 122	651	137	190
	8	14	6	47 240	20 317	3 792	9 615	9 100	2 138	1 136	693	212	237

STATISTIQUES BANCAIRES

I — BELGIQUE

SITUATIONS TRIMESTRIELLES GLOBALES DES BANQUES (1)

(millions de francs)

RUBRIQUES	31 déc. 1945 (2)	31 mars 1946 (2)	30 juin 1946 (2)	30 sept. 1946 (2)
ACTIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.206	2.898	2.451	2.318
Prêts au jour le jour	1.333	1.372	1.286	1.250
Banquiers	3.993	4.005	4.636	5.110
Maison-mère, succursales et filiales	364	355	437	519
Autres valeurs à recevoir à court terme	678	857	1.082	1.037
Portefeuille-effets	39.597	40.027	38.558	37.569
a) Portefeuille commercial	2.044	2.338	2.906	3.393
b) Effets publics réescomptables à la Banque Nationale de Belgique	3.900	14.396	11.552	10.475
c) Effets publics mobilisables à la Banque Nationale de Belgique à concurrence de 95 %	21.445	22.637	24.100	23.701
d) Certificats de trésorerie à recevoir (A. M. 5-12-1945, art. 10)	12.208	656	—	—
Reports et avances sur titres	636	668	734	778
Débiteurs par acceptations	1.773	2.161	2.722	2.988
Débiteurs divers	7.397	7.591	8.820	10.050
Portefeuille-titres	6.505	6.474	6.586	6.612
a) Valeurs de la réserve légale	130	131	135	128
b) Fonds publics belges	5.072	5.066	5.132	5.065
c) Fonds publics étrangers	142	356	300	295
d) Actions de banques	231	236	239	233
e) Autres titres	930	685	730	886
Divers	213	220	382	297
Capital non versé	23	23	23	23
<i>Total disponible et réalisable...</i>	64.718	66.651	67.717	68.551
C. Immobilisé :				
Frais de constitution et de premier établissement	4	5	5	6
Immeubles	287	289	326	341
Participations dans les filiales immobilières	102	102	102	102
Créances sur filiales immobilières	52	53	54	57
Matériel et mobilier	13	16	19	23
<i>Total de l'immobilisé...</i>	458	465	506	529
Total général Actif...	65.176	67.116	68.223	69.080
PASSIF				
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—
B. Exigible :				
Créanciers privilégiés ou garantis	228	87	100	118
Emprunts au jour le jour	200	59	31	22
Banquiers	2.008	1.892	2.009	2.318
Maison-mère, succursales et filiales	414	447	515	527
Acceptations	1.773	2.161	2.722	2.988
Autres valeurs à payer à court terme	1.517	1.688	1.341	1.071
Créditeurs pour effets à l'encaissement	362	349	361	609
Dépôts et comptes courants	36.638	39.463	41.841	43.742
a) A vue et à un mois au plus	34.721	37.266	39.672	41.167
b) A plus d'un mois	1.917	2.197	2.169	2.575
Obligations et bons de caisse	14	14	14	14
Montants à libérer sur titres et participations	268	272	275	363
Divers	994	1.120	1.412	1.533
<i>Exigible spécial (arrêté-loi du 6 octobre 1944) :</i>				
Comptes temporairement indisponibles (articles 16 et 17) :				
a) A vue et à 1 mois au plus	17.812	16.251	14.192	12.379
b) A plus d'un mois		326	260	229
<i>Total de l'exigible...</i>	62.238	64.129	65.073	65.913
C. Non exigible :				
Capital	2.178	2.204	2.288	2.306
Fonds indisponible, par prime d'émission	70	75	77	77
Réserve légale (art. 13, arrêté royal 185)	123	125	130	129
Réserve disponible	427	460	545	537
Provisions	140	123	110	118
<i>Total du non exigible...</i>	2.938	2.987	3.150	3.167
Total général Passif...	65.176	67.116	68.223	69.080

(1) Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques, voir tableau n° 35.

(2) Les banques exerçant leur activité à l'étranger ou dans la Colonie n'ont pas encore été à même de communiquer à la Banque Nationale de Belgique une situation de l'ensemble de leurs sièges. Les situations publiées ci-dessus ne comprennent donc qu'une partie des éléments d'actif et de passif des succursales et agences à l'étranger et dans la Colonie.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85

(millions de francs)

ACTIF

	7-11-1946	13-11-1946	21-11-1946	28-11-1946	5-12-1946	12-12-1946	19-12-1946	26-12-1946
Encaisse en or	21.339	21.316	21.316	21.316	21.460	21.475	21.487	21.733
Produit indisponible en or de la réévaluation de l'encaisse (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944).....	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
<i>Total de l'encaisse en or ...</i>	31.832	31.809	31.809	31.809	31.953	31.968	31.980	32.226
Avance au Trésor public en vue de l'exécution des accords de Bretton Woods :								
Souscription et versement en or à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement.....	196	196	196	—	—	—	—	—
Avoirs en devises étrangères { à vue.....	2.861	3.053	2.911	4.007	4.314	2.948	3.160	3.427
{ à terme.....	939	928	1.023	887	898	2.026	2.039	2.222
Créances en francs belges sur l'étranger.....	83	80	197	230	155	268	318	451
Effets sur la Belgique { Effets commerciaux.....	2.000	2.241	2.242	2.594	2.842	2.703	2.776	2.891
{ Effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat.....	2.423	1.797	1.660	1.992	2.226	2.098	2.006	2.022
{ Effets publics.....	203	198	275	268	64	51	41	40
Avances sur fonds publics.....	246	245	227	199	216	223	206	214
Monnaies divisionnaires et d'appoint.....	1.194	1.234	1.310	852	807	790	719	698
Créances sur l'Etat :								
Avances au Trésor :								
Certificats « A » (compte propre et Office d'Aide Mutuelle)	46.366	46.151	45.666	47.407	47.397	47.322	47.501	47.071
Certificats « C » (soldes des armées alliées).....	2.933	2.933	2.933	1.411	1.411	1.411	1.032	1.032
Autres créances sur l'Etat.....	1.064	1.064	1.064	1.064	1.064	1.064	1.064	1.054
Fonds publics.....	641	641	641	641	641	641	641	637
Immeubles de service, matériel et mobilier.....	146	146	146	146	146	146	146	146
Valeurs de la Caisse de Pension du Personnel.....	250	250	250	250	250	250	250	255
Débiteurs pour change et or à terme.....	—	—	—	—	—	—	—	246
Divers.....	115	115	123	121	133	137	141	147
Banque d'Emission à Bruxelles.....	93.497	93.081	92.673	93.878	94.517	94.046	94.020	94.779
	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597	64.597
	158.094	157.678	157.270	158.475	159.114	158.643	158.617	159.376

PASSIF

	7-11-1946	13-11-1946	21-11-1946	28-11-1946	5-12-1946	12-12-1946	19-12-1946	26-12-1946
Billets en circulation	72.382	72.154	71.602	71.703	72.052	72.502	71.769	72.165
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire.....	0,4	2	1	5	3	2	3	1
{ Compte spécial destiné au rachat des titres de l'emprunt de l'assainissement monétaire (loi du 14 octobre 1945, art. 5 § 2).....	821	821	821	1.734	1.734	1.734	1.734	1.735
Divers.....	4.133	3.946	4.092	4.286	4.131	4.111	4.374	4.482
<i>Total des engagements à vue...</i>	77.337	76.923	76.516	77.728	78.370	77.899	77.880	78.383
Comptes temporairement indisponibles.....	737	734	729	726	722	718	713	708
Devises étrangères et or à livrer.....	—	—	—	—	—	—	—	246
Trésor public Compte indisponible de réévaluation (arrêté-loi n° 5 du 1-5-1944).....	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493	10.493
Caisse de Pension du Personnel.....	250	250	250	250	250	250	250	255
Opérations d'inventaire différées et divers.....	572	574	581	579	584	592	595	606
Capital.....	200	200	200	200	200	200	200	200
Réserves et comptes d'amortissement.....	437	437	437	437	437	437	437	437
	90.026	89.611	89.206	90.413	91.056	90.589	90.568	91.328
Arrêté-loi du 6-10-1944 :								
Billets à transférer en comptes temporairement indisponibles ou bloqués et billets anciens non déclarés... Trésor public	638	637	634	632	626	622	616	614
Comptes { Provision à valoir sur le montant des billets acquis à l'Etat en vertu de l'article premier, § 2, de l'arrêté-loi du 6 octobre 1944.....	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000	4.000
indisponibles { Compte spécial ouvert en vertu de l'art. 9 de la loi du 14 octobre 1945.....	63.430	63.430	63.430	63.430	63.432	63.432	63.433	63.434
	158.094	157.678	157.270	158.475	159.114	158.643	158.617	159.376

II — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

Banque de France

(millions de francs)

DATES	Encaisse-or (monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics. (1)	Effets négociables achetés en France (décret du 17 juin 1938)	Avances sur titres	Bons du Trésor négociables (convention du 29-2-40)	Prêts sans intérêt à l'Etat (loi du 9 juin 1857, conv. du 29-3-1878, etc.)	Avances provisoires à l'Etat (conventions des 29-9-38, 29-2-40, 9-6-40, 8-6-44, etc.)	Avances provisoires consenties à l'Etat en vue du paiement des dépenses d'entretien des troupes allemandes d'occupation en France	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or aux engagements à vue
1945 Moyenne annuelle (2) ...	3) 72.593	(3) 44,4	19.220	14.055	3.624	3) 32.542	10.000	7.268	426 000	542.099	71.444	(3) 11,84
1945 4 octobre	75.151	45,8	17 376	14 809	3.956	30 000	10 000	—	426 000	509 306	96 499	12,41
8 novembre	65.152	47,2	23.422	15 914	4 144	40 000	10 000	—	426 000	534 796	78 061	10,63
8 décembre	65.152	43,8	26 238	18.403	4.018	40 000	10 000	—	426 000	555 576	64 488	10,61
1946 10 janvier	4) 129.817	(4) 66,9	27 125	20 730	4 005	—	10 000	—	426 000	580.432	65 189	20,11
7 février	129 817	66,7	30 952	20 709	4 009	—	10 000	—	426 000	593 891	55 487	19,99
7 mars	129.817	67,2	32 663	21 780	3 891	—	10 000	4 850	426 000	609 776	49 143	19,70
4 avril	129 817	3,1	33 646	22 829	3 861	—	10 000	20.450	426 000	622 816	53 067	19,21
9 mai	5) 94 817	3,1	43.237	22 935	3 855	35 000	10 000	13 700	426 000	625 580	52 849	13,98
6 juin	94 817	3,0	46 131	24 399	3 959	35 000	10 000	15 600	426 000	632 398	52 737	13,84
4 juillet	94 817	4,4	44 639	24 998	4 053	35 000	10 000	16 850	426 000	636 706	51 187	13,78
8 août	94 817	4,7	59 325	24 067	4.466	35 000	10 000	1 750	426 000	624 205	59 653	13,86
5 septembre	94 817	2,9	60 483	26 113	4 632	35 000	10 000	12 100	426 000	648 485	54 512	13,49
10 octobre	94 817	3,0	64 613	32.977	4 712	35 000	10 000	34 700	426 000	683 219	53 693	12,87
7 novembre	94 817	2,9	68 742	31 224	5 115	35 000	10 000	55 500	426 000	700 032	57 295	12,52
5 décembre	94 817	2,8	72.358	37.206	4.621	35 000	10.000	57 100	426 000	715.498	59 071	12,24

Taux d'escompte { actuel : 1 3/4 % depuis le 10 janvier 1947.
précédent : 1 5/8 % depuis le 20 janvier 1945.

(1) Cette rubrique comprend les effets escomptés sur la France, les effets garantis par l'Office des Céréales et, à partir du 8 novembre 1945, les effets escomptés sur l'étranger.

(2) Moyenne calculée d'après les situations hebdomadaires des cinq premiers et des cinq derniers mois.

(3) Sans tenir compte de la situation du 27 décembre.

(4) Réévaluation de l'encaisse-or (Convention du 24 décembre 1945) sur la base de 134.027,90 fr. fr. par kg. d'or fin et des disponibilités en devises étrangères sur la base des cours d'achat pratiqués par le Fonds de stabilisation des changes.

(5) En vertu de la nouvelle convention entre le Trésor et la Banque de France, qui a été approuvée par le dernier Conseil des Ministres, la Banque transfèrera au Fonds de stabilisation des changes un peu plus de 260 tonnes d'or d'une valeur de 35 milliards de francs. La Banque de France reçoit en contre-partie un Bon du Trésor improductif d'intérêts. L'encaisse-or est ainsi ramenée à environ 95 milliards de francs.

Bank of England

(milliers de £)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation (Issue Department)	Montant autorisé de la circulation fiduciaire (1)	Dépôts (Banking Department)				Rapport de l'encaisse du Bank, Department au solde de ses dépôts %
	Monnaies et lingots d'or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Depart.)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Total			Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1944 Moyenne ann..	242	1.198	213 980	6 011	16 229	236 220	1 136 589	1 166 346	9 942	184 333	56 195	250 470	12,8
1945 Moyenne ann..	245	961	251.841	9.214	14 978	276 033	1 284 388	1 310 577	12.781	217 876	55.063	285.720	9,6
1945 10 octobre ...	248	301	275.205	4 261	11 492	290 958	1 330 204	1 350 000	25 060	211 756	56 818	293 634	6,9
7 novembre	248	454	258.255	10 933	17 046	286 234	1 326 353	1 350 000	18 223	221 248	53 397	292 868	8,3
5 décembre	248	364	274 105	6 904	13 682	294 691	1 336 550	1 350 000	14 774	219 023	57 168	290 965	4,8
1946 9 janvier	248	311	284 830	10 789	13 880	309 499	1 358 847	1 400 000	11 645	262 215	59 473	333 333	12,5
6 février	248	538	205 875	2 642	20 882	228 599	1 333 802	1 400 000	12 974	207 897	56 746	277 617	24,1
6 mars	248	966	201 905	14 223	15 476	231 604	1 324 001	1 400 000	19 275	217 616	53 470	290 361	26,6
10 avril	248	726	183 510	39 551	15 083	238 144	1 338 754	1 400 000	14 548	215 822	52 287	282 657	22,0
8 mai	248	1 229	214 725	17 795	18 311	250 831	1 343 104	1 400 000	14 096	226 042	51 183	291 321	20,0
5 juin	248	1 667	254 570	15 671	16 802	288 958	1 354 035	1 400 000	8 110	254 569	54 241	316 920	15,1
10 juillet	248	1 610	247 823	9 977	15 416	273 216	1 369 722	1 400 000	6 970	224 864	55 319	287 153	11,2
7 août	248	1 276	274 198	18 282	22 502	314 982	1 390 988	1 400 000	13 910	241 100	52 155	307 165	3,4
4 septembre	248	1 025	275 746	11 145	17 829	304 720	1 367 450	1 400 000	10 105	251 353	58 624	320 082	10,6
9 octobre	248	1 107	280 491	11 247	17 293	309 031	1 361 866	1 400 000	10 354	267 569	52 893	330 816	11,9
6 novembre	248	1 029	283 036	12 023	27 733	322 792	1 365 106	1 400 000	19 490	266 749	54 883	341 121	10,6
4 décembre	248	(2) 1.073	298.463	20 834	16.569	335.866	1.375.670	1.400.000	9.839	279.573	54.131	343.543	8,4

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 % depuis le 28 septembre 1939.

(1) Non compris les billets émis en contre-partie de l'or.

(2) A partir du 13 novembre 1946, la rubrique s'intitule : Monnaies.

Nederlandsche Bank

86

(millions de florins)

DATES	Encaisse or	Porte-feuille-effets sur la Hollande	Porte-feuille-sur l'étranger	Correspondants à l'étranger	Moyens de paiement à l'étranger (non compris la monnaie d'appoint)	Avances sur nantissement de titres, marchandises et warrants	Divers actifs	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs				Ensemble des engagements à vue
									Particuliers		Trésor		
									saldes bloqués	autres soldes	compte spécial	autres	
1944 Moyenn. ann.	932 (1)	23,0	3.887	62,5	19,8	135	17,1	4.311	517		104	19	4.951
1945 Moyenn. ann.	818	28,4	4.436	48,6	18,3	138	32,0	3.744	921		105	716	5.486
1945 8 octobre	713	0,1	4.431	56,3	14,5	134	55,2	(2) 855 (3) 398	1.708	247	105	1.686	4.999
5 novembre	713	0,1	4.431	74,1	14,4	142	36,7	521 830	739	(4) 398	105	2.406	5.002
10 décembre	713	0,1	4.452	74,2	14,1	138	72,3	344 1.162	492	(4) 431	105	2.520	5.056
1946 7 janvier	713	0,2	4.455	70,3	14,0	140	70,8	322 1.442	532	327	105	2.238	4.966
4 février	713	—	4.454	207,3	15,3	144	89,4	308 1.812	405	560	106	1.83	5.026
4 mars	713	—	4.431	164,2	15,2	180	66,7	302 2.022	177	551	106	1.797	4.962
8 avril	713	1,1	4.431	212,2	15,8	157	35,0	292 2.182	327 140	586	106	1.467	5.104
6 mai	713	1,2	4.431	207,6	15,9	157	15,3	279 2.262	513 100	736	106	1.122	5.111
11 juin	713	1,0	4.431	108,2	15,6	172	18,5	277 2.324	65 87	662	108	1.502	5.025
8 juillet	713	0,1	4.431	78,2	15,2	158	27,7	275 2.391	80 54	645	108	1.434	4.985
5 août	713	0,1	4.431	53,2	15,6	156	32,2	274 2.466	67 57	632	109	1.349	4.957
9 septembre	698	—	4.431	73,3	15,6	159	40,9	273 2.502	100 60	672	110	1.264	4.982
7 octobre	699	—	4.431	122,0	15,5	161	21,2	262 2.552	55 50	672	110	1.262	4.979
4 novembre	699	—	4.431	75,7	15,5	162	27,6	261 2.622	70 52	682	110	1.137	4.947
9 décembre	700	—	4.431	66,0	15,8	154	40,0	260 2.652	90 44	552	110	1.217	4.934

Taux d'escompte { actuel : 2 1/2 % depuis le 27 juin 1941.
précédent : 3 % depuis le 29 août 1939.

- (1) Moyenne des seize dernières situations.
 (2) Anciennes émissions.
 (3) Nouvelle émission.
 (4) Y compris les soldes dont on ne peut disposer que par virement, soit 19 millions au 5 novembre 1945 et 51 millions au 10 décembre 1945.

Banque Nationale Suisse

(millions de francs suisses)

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissement	Correspondants en Suisse	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1944 Moyenn. annuel.	4.386	90,6	93,7	17,2	5,9	3.033	1.427	100,37
1945 Moyenn. annuel.	4.689	117,3	184,1	19,7	7,3	3.527	1.276	100,06
1945 6 octobre	4.695	134,7	249,7	17,8	5,5	3.618	1.262	98,97
7 novembre	4.805	107,4	269,9	16,9	7,8	3.669	1.323	98,42
7 décembre	4.774	127,8	86,4	25,5	8,1	3.696	1.111	101,98
1946 7 janvier	4.778	166,7	101,1	24,3	6,9	3.712	1.138	101,94
7 février	4.735	184,9	80,0	23,6	5,8	3.550	1.259	102,31
7 mars	4.712	207,3	115,5	20,3	8,4	3.531	1.306	101,70
6 avril	4.757	180,4	69,0	24,4	8,4	3.560	1.260	102,42
7 mai	4.764	178,5	31,5	41,7	9,6	3.536	1.272	102,79
7 juin	4.776	174,9	28,5	37,9	8,2	3.522	1.278	103,14
6 juillet	4.770	208,6	28,2	39,5	8,8	3.583	1.247	103,10
7 août	4.845	176,8	27,3	32,1	9,6	3.597	1.256	103,49
7 septembre	4.834	183,8	27,6	31,5	11,6	3.653	1.192	103,57
7 octobre	4.850	153,4	24,6	34,4	7,9	3.743	1.088	103,58
7 novembre	4.929	151,5	83,7	34,9	9,3	3.822	1.142	102,33
7 décembre	4.950	146,4	56,0	51,0	9,9	3.857	1.108	102,66

Taux d'escompte { actuel : 1 1/2 % depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 % depuis le 9 septembre 1938.

Federal Reserve Banks
(millions de \$)

DATES	Réserves de certificats-or			Autres Réserves	Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats-or	Fonds de rachat Billets (F.R.N.)	Total					
1944 Moyenne annuel.	18.920	398	19.318	283	14.808	18.986	15.347	56,3
1945 Moyenne annuel.	17.404	688	18.092	240	21.350	23.139	16.977	45,1
1945 5 septembre ..	17.238	682	17.920	209	22.435	23.939	17.014	43,8
10 octobre	17.117	750	17.867	227	23.272	24.137	17.491	42,9
7 novembre	17.114	760	17.874	231	23.076	24.296	17.309	43,0
5 décembre	17.127	765	17.892	227	23.525	24.430	17.554	42,6
1946 9 janvier	17.089	802	17.891	278	23.859	24.485	17.886	42,2
6 février	17.189	794	17.983	349	23.227	24.149	17.659	43,0
6 mars	17.307	772	18.079	346	22.526	24.126	17.210	43,7
10 avril	17.354	745	18.099	316	22.232	24.011	16.827	44,3
8 mai	17.346	749	18.095	304	22.732	23.964	17.227	43,9
5 juin	17.344	747	18.091	265	22.780	24.114	17.256	43,7
10 juillet	17.341	771	18.112	271	23.394	24.282	17.670	43,2
7 août	17.352	752	18.104	298	23.593	24.318	17.776	43,0
4 septembre	17.330	766	18.096	284	23.387	24.457	17.469	43,2
9 octobre	17.342	780	18.122	280	23.502	24.552	17.422	43,2
6 novembre	17.458	780	18.238	270	23.515	24.689	17.436	43,3

Taux d'escompte (actuel : 1 % depuis le 25 avril 1946. précédent : 0,50 % depuis le 10 octobre 1942.)

Sveriges Riksbank
(millions de Kr.)

ÉPOQUES (moyenne annuelle ou fin de mois)	Encaisse-or (1)	Fonds d'Etat et obligations suédois	Effets payables en Suède, prêts et avances en comptes courants	Fonds d'Etat étrangers, effets payables à l'étranger et exigible des banques et banquiers étrangers	Comptes d'ajustement de l'or et des devises	Fonds placés à la disposition de l'Office de la Dette nationale	Actifs divers	Billets en circulation	Comptes courants				Divers passifs	Droit d'émission total (2)	Rapport on % (3)	
									des institutions d'Etat	de banques commerciales	autres déposants	Ensemble			de l'encaisse métallique aux billets en circul.	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1944 Moyenne annuelle..	960	479	78,5	621	630	693	278	2.239	568	274	50,0	892	169	2.967	81,75	61,68
1945 Moyenne annuelle..	1.050	335	30,2	739	710	937	260	2.475	723	191	30,7	944	216	3.043	80,83	65,73
1945 Septembre	1.057	298	20,5	881	734	991	211	2.576	801	210	22,5	1.034	159	3.146	78,17	63,99
Octobre	1.046	220	21,7	847	729	983	293	2.567	697	163	20,3	880	268	3.017	77,66	60,06
Novembre	1.046	393	42,3	940	737	1.038	308	2.546	1.049	38	44,8	1.131	354	3.245	78,28	61,41
Décembre	1.062	434	32,3	856	716	1.066	302	2.782	831	80	41,4	953	301	3.249	72,77	62,31
1946 Janvier	1.060	217	68,1	895	714	1.037	297	2.587	897	47	37,6	982	261	3.104	78,04	65,05
Février	1.060	207	42,2	940	718	1.066	323	2.506	953	43	30,2	1.026	239	3.039	80,57	66,44
Mars	1.054	211	27,6	978	713	996	311	2.507	891	103	29,9	1.024	235	3.052	80,12	65,82
Avril	1.048	166	24,7 (4)	1.042	703	1.114 (5)	248	2.459	1.003	162	6)117,9	1.283	(7) 604	3.085	81,27	64,76
Mai	1.043	210	59,1 (4)	1.071	706	1.025 (5)	232	2.453	1.163	32	6)108,6	1.304	(7) 589	3.174	81,03	62,63
Juin	1.042	185	44,0 (4)	1.137	712	766 (5)	213	2.495	897	62	6)114,1	1.074	(7) 524	3.202	79,54	61,99
Juillet (*)	1.036	179	27,6 (4)	1.121	793	767 (5)	194	2.450	838	195	6)105,9	1.138	(7) 530	2.866	69,10	59,07
Août	1.046	183	30,4 (4)	1.076	805	754 (5)	186	2.534	797	105	6)108,9	1.011	(7) 535	2.838	67,41	60,19
Septembre	1.040	273	39,2 (4)	1.037	815	832 (5)	192	2.606	835	133	6)111,8	1.080	(7) 542	2.890	65,17	58,76
Octobre	1.035	140	50,2 (4)	916	820	822 (5)	245	2.622	582	188	(6) 102	872	(7) 533	2.648	64,45	63,82
Novembre	939	336	217,1 (4)	901	765	810 (5)	189	2.576	901	47	(6) 98	1.046	(7) 535	2.834	59,56	54,15

Taux d'escompte (actuel : 2 1/2 % depuis le 9 février 1945. précédent : 3 % depuis le 29 mai 1941.)

- (1) La couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.
- (2) Le contingent d'émission est fixé à l'encaisse métallique plus une couverture secondaire formée par certains postes d'actif. Dans le cas où cette couverture secondaire est supérieure au chiffre de l'encaisse-or augmentée de 350 millions, la couverture est constituée par le double de l'encaisse-or plus 350 millions. L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.
- (3) Pour le calcul des rapports, l'encaisse est évaluée au prix de l'or.
- (4) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Actifs divers ».
- (5) Tous autres actifs.
- (6) Comprend une partie de l'ancienne rubrique « Divers passifs ».
- (7) Tous autres passifs.
- (*) Réévaluation de la couronne suédoise le 13 juillet 1946.

Taux d'escompte des principales banques d'émission (au 15 décembre 1946)

	Depuis le	%		Depuis le	%
Belgique	19 décembre 1946	3, — (1)	Indes britanniques	28 novembre 1935	3, —
Bulgarie	14 août 1946	4,50	Italie	11 septembre 1944	4, —
Danemark	15 janvier 1946	3,50	Japon	21 juillet 1941	3,50
Espagne	1 décembre 1938	4, —	Norvège	9 janvier 1946	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	25 avril 1946	1, —	Portugal	12 janvier 1944	2,50
Finlande	3 décembre 1934	4, —	Roumanie	8 mai 1944	4, —
France	20 janvier 1945	1,625	Suède	9 février 1945	2,50
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2, —	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grèce	16 août 1946	10, —	Tchécoslovaquie	28 octobre 1945	2,50
Hollande	27 juin 1941	2,50	Turquie	1 ^{er} juillet 1938	4, —
Hongrie	1 ^{er} août 1946	7, —	U. R. S. S.	1 ^{er} juillet 1936	4, —
			Yougoslavie	1 ^{er} août 1946	2,50

(1) Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Pour les acceptations non domiciliées en banque, le taux est de 3 1/4 %. Pour les acceptations de banque préalablement visées par la Banque Nationale de Belgique représentatives d'importations ou d'exportations de marchandises, le taux est de 2 1/2 %.

III — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE

87

Situations en milliers de francs suisses-or

[unités de 0,29032258... grammes d'or fin (art. 5 des statuts)]

	30 septembre 1946		31 octobre 1946		30 novembre 1946	
ACTIF						
I. Or en lingots et monnayé	123.042	27,1	123.042	27,1	122.998	27,0
II. Encaisse :						
A la Banque et en compte courant dans d'autres banques	4.473	1,0	4.095	0,9	5.868	1,3
III. Fonds à vue placés à intérêts	141	0,0	141	0,0	140	0,0
IV. Portefeuille réescomptable :						
1. Effets de commerce et acceptations de banque.....	7.348	1,6	5.204	1,1	5.150	1,1
2. Bons du Trésor	1.025	0,2	1.159	0,3	451	0,1
V. Fonds à terme placés à intérêts :						
1. A 3 mois au maximum	5.854	1,3	5.849	1,3	9.406	2,1
2. A plus de 6 mois					1.419	0,3
VI. Effets, placements et créances divers :						
1. Bons du Trésor	26.366	5,8	25.692	5,7	25.727	5,7
2. Autres effets, placements et créances divers.....	285.984	63,0	288.899	63,6	284.215	62,4
VII. Autres actifs	32	0,0	34	0,0	74	0,0
<i>Total actif...</i>	454.265	100,0	454.115	100,0	455.448	100,0

PASSIF

I. Capital :						
Capital autorisé et émis 200.000 actions de 2.500 francs suisses or chacune	500.000		500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %	125.000	27,5	125.000	27,5	125.000	27,5
II. Réserves :						
1. Fonds de réserve légale	6.527		6.528		6.528	
2. Fonds de réserve générale	13.343		13.342		13.343	
III. Dépôts à long terme :						
1. Dépôts au compte de Trust des Annuités	152.667	33,6	152.667	33,5	152.667	33,5
2. Dépôt du Gouvernement allemand	76.334	16,8	76.334	16,8	76.334	16,8
IV. Dépôts à court terme et à vue :						
(diverses monnaies)						
1. Banques centrales pour leur compte :						
A vue	3.047	0,7	2.990	0,7	4.403	1,0
2. Banques centrales pour le compte d'autres déposants :						
A vue	633	0,1	633	0,1	633	0,1
3. Autres déposants :						
a) A 3 mois au maximum	88	0,0	88	0,0	88	0,0
b) A vue	488	0,1	488	0,1	513	0,1
V. Dépôts à court terme et à vue (or) :						
a) A 3 mois au maximum	244	0,1	244	0,1	244	0,1
b) A vue	20.493	4,5	20.486	4,5	20.435	4,5
VI. Divers	55.401	12,2	55.315	12,2	55.260	12,1
<i>Total passif...</i>	454.265	100,0	454.115	100,0	455.448	100,0

Note : L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de Banques centrales et les fonds détenus pour le Service des Emprunts internationaux, dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal, ne sont pas inclus dans ces situations.

TABLE DES MATIÈRES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

STATISTIQUES COURANTES

	Tabl.		Tabl.
LE MARCHE DE L'ARGENT		LE MOUVEMENT DES AFFAIRES	
I — Taux d'escompte et de prêts	2	I — Chambres de compensation	35
II — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne	4	II — Chèques postaux	36
LE MARCHE DES CHANGES ET DES METAUX PRÉCIEUX		LA PRODUCTION	
I — Cours des métaux précieux	9	I — Charbonnière et métallurgique	55
II — Cours officiels des changes	10	II — Productions diverses	56
LE MARCHE DES CAPITAUX		III — Production d'énergie électrique	58
I — Cours comparés de quelques fonds publics	14	IV — Distribution du gaz	59
II — Indices des actions	15	LA CONSOMMATION	
III — Mouvement des opérations aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers	15	I — Indices des ventes à la consom- mation	65
IV — Cours et rendements des principaux types d'obligations	16	II — Consommation de tabac	66
V — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	III — Abatages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
Tableau rétrospectif Détail des émissions : septembre 1946 octobre 1946 Groupement par importance du capital		LES TRANSPORTS	
VI — Emprunts des pouvoirs publics	18	I — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges	70
VII — Opérations bancaires du Crédit Com- munal	19	a) recettes et dépenses d'explo- itation	
VIII — Inscriptions hypothécaires	20	b) wagons fournis à l'industrie	
		c) trafic :	
		1° trafic général	
		2° grosses marchandises :	
		A) ensemble du trafic	
		B) service interne belge	
		II — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux	70
		III — Les ports	71
		a) Anvers	
		b) Gand	
LES FINANCES PUBLIQUES		LE COMMERCE EXTERIEUR	
I — Situation de la Dette publique	25	Classification adoptée par la convention de Bruxelles	75
II — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Bel- gique	25	LE CHOMAGE	
III — Rendement des impôts	26	Nombre de chômeurs contrôlés	81
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE		STATISTIQUES BANCAIRES	
I — Rendement des sociétés anonymes belges	30	I — Belgique :	
Dividendes et coupons d'obliga- tions mis en paiement :		Situations trimestrielles des ban- ques belges	85
août 1946		Situations hebdomadaires de la Banque Nationale de Belgique..	85
septembre 1946		II — Banques d'émission étrangères :	
octobre 1946		Situations	86
Tableau rétrospectif		Banque de France	
II — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	Bank of England	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne		Nederlandsche Bank	
b) Versements inscrits aux comp- tes des affiliés à la Caisse de Retraite		Banque Nationale Suisse	
		Federal Reserve Banks	
		Sveriges Riksbank	
		Taux d'escompte	
		III — Banque des Règlements Internatio- naux, à Bâle	87

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.
